



CENTRE DE RECHERCHES, D'ÉTUDES ET D'APPUI
À L'ANALYSE ÉCONOMIQUE À MADAGASCAR



MONOGRAPHIE RÉGION ANALAMANGA



CREAM, Avril 2013



CENTRE DE RECHERCHES, D'ÉTUDES ET D'APPUI
À L'ANALYSE ÉCONOMIQUE À MADAGASCAR

MONOGRAPHIE RÉGION ANALAMANGA



Monographie de la région d'Analamanga

«Contributeurs / crédits photo / cartes»

Monographie téléchargeable depuis «classe interactive»

Green, février 2013

Préface

L'effectivité des 22 régions et l'élaboration imminente d'un Plan National de Développement (PND) suscitent un besoin important d'information au niveau des administrations nationales, régionales et locales et de tous les acteurs et partenaires de développement.

La connaissance des réalités régionales s'avère indispensable à l'élaboration des politiques publiques d'où la nécessité d'élaborer la Monographie des 22 régions. La monographie présente une double fonction : d'une part (i) elle donne une vision générale de la région, à travers différents caractéristiques (conditions et potentialités physiques, économiques, aspect social, etc ...) et suivant des thèmes privilégiés dans l'étude ; et d'autre part (ii) elle constitue un instrument indispensable aux opérateurs économiques, aux techniciens, aux responsables et décideurs, notamment ceux au niveau des régions qui visent de l'élaboration d'une stratégie harmonieuse de développement.

C'est dans ce contexte que le CREAM, de par sa mission relative au renforcement des capacités des institutions chargées de la politique économique a élaboré, en collaboration étroite avec la Direction Générale de l'Economie du Ministère de l'Economie et de la Planification, la monographie pour les 22 régions.

Cette monographie a été réalisée dans le respect des exigences scientifiques : la capitalisation des études déjà effectuées ;

l'harmonisation des concepts, thèmes et indicateurs pour une possible comparaison des situations entre les régions ;

la collecte des informations qui ne figurent pas dans les annuaires statistiques des services publics, ou qui nécessitent un traitement spécifique en amont ; et

le traitement des données et analyses de ces derniers.

Elle a donc fait l'objet d'une enquête et une approche participative a été privilégiée, impliquant dans toutes les phases de processus d'élaboration les respon-

sables régionaux et en particulier les Directions Régionales du Développement Economique (DRDE).

La disponibilité d'une monographie pour chacune des 22 régions est une première à Madagascar. Nous possédons ainsi une série de documents synthétiques débouchant sur les potentialités économiques de chaque région. Les monographies ont été validées au niveau des régions avec la participation des responsables régionaux et des districts ainsi que des services déconcentrés de l'Etat. Elles sont accessibles à tous sous divers formats, papier ou fichier électronique. Les monographies en tant qu'outil de pilotage du développement devront être mises à jour périodiquement d'autant plus que chaque niveau d'administration (centrale ou régionale) aura à sa disposition les bases de données y afférentes.

Elles se présentent sous des formes standardisées d'un certain nombre d'informations relatives à chacune des 22 régions permettant de connaître leurs atouts et défis de développement, et de les situer les unes par rapport aux autres.

Les bases sont jolies, nous encourageons ainsi son actualisation au niveau de chaque région car cela va nous permettre, dans le moyen terme, d'alimenter le système de suivi et d'évaluation des mises en œuvre de la PND, et de mesurer les impacts des actions entreprises.

Sommaire

INTRODUCTION	19
Chapitre I. Cadre physique et administratif	21
I.1. Localisation géographique et cadre physique	23
I.1.1. Localisation géographique	23
I.1.2. Relief	24
I.1.3. Hydrologie	24
I.1.4. Pédologie	26
I.1.5. Géologie	26
I.1.6. Formation végétale	29
I.1.7. Climatologie	29
I.1.8. Sauvegarde de l'environnement	31
I.2. Cadre Administratif	35
I.2.1. Généralités sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les services techniques déconcentrés (STD)	35
I.2.2. Découpage Administratif de la Région Analamunga	26
I.2.3. Les services territoriaux déconcentrés	36
Chapitre II. Population	45
II.1. Etat de la population	47
II.1.1. Population totale	47
II.1.2. Composition et caractéristiques démographiques de la population	46
II.1.3. Caractéristiques de la population	51
II.1.4. Statut de la femme	54
II.2. Mouvements de la population	55
II.2.1. Migration interne	55
II.2.2. Immigration	56

II.2.3. Emigration	57
II.3. Habitat	57
II.3.1. Type d'habitation	58
II.3.2. Caractéristiques des habitats	58
II.4. Niveau de vie et pauvreté	60
II.4.1. Possession de bien durable	60
II.4.2. Ratio et intensité de la pauvreté de pauvreté	61
Chapitre III. Organisation sociale et économique	63
III.1. Organisation de la société civile	65
III.1.1. Religion	65
III.1.2. Associations/Organisations non gouvernementales(ONG) /Organisations de la Société Civile (OSC)	66
III.2. Cultures, sports et loisirs	67
III.3. Organismes d'appui	68
III.3.1. Les organisations du secteur privé	68
III.3.2. Les organismes d'appui	69
Chapitre IV. Les secteurs sociaux	71
IV.1. La Santé	73
IV.1.1. Les infrastructures sanitaires de la région	73
IV.1.2. Accessibilité de la majorité dans les centres de santé	76
IV.1.3. Les personnels soignants	80
IV.1.4. Les services de santé	82
IV.1.5. Accès aux services de la santé	83
IV.2. L'éducation	85
IV.2.1. Les infrastructures scolaires de la région	85
IV.2.2. Accessibilité	89
IV.2.3. Le personnel enseignant	91
IV.2.4. Fréquentation et performance scolaire	95

Chapitre V. La sécurité	103
V.1. Présentation du Groupement de la gendarmerie d'Analamanga	105
V.1.1. l'Etat-major du Groupement de la Gendarmerie d'Analamanga	105
V.1.2. Les Compagnies territoriales	107
V.2. Les causes et les conséquences de l'insécurité dans le Groupement d'analamanga	110
V.2.1. La physionomie de la criminalité et la situation sécuritaire dans le Groupement d'Analamanga	110
 Chapitre VI. Activités économiques	 115
VI.1. Caractéristiques de la population active	117
VI.1.1. Niveau d'instruction	117
VI.1.2. Répartition de la population active dans les différents secteurs d'activité	117
VI.1.3. Niveau de salaire des femmes comparé à celui gagné par leurs maris	118
VI.2. Infrastructures économiques	119
VI.2.1. Infrastructures routières	119
VI.2.2. Réseau électrique	121
VI.2.3. Réseau de distribution d'eau	124
VI.3. Secteur primaire	127
VI.3.1. Agriculture	127
VI.3.2. Elevage	133
VI.3.3. Pêche et pisciculture	137
VI.4. Secteur secondaire	139
VI.4.1. Les activités de transformation	139
VI.4.2. Création d'entreprises	140
VI.4.3. Activité minière	141
VI.5. Secteur tertiaire	142
VI.5.1. Commerce	142
VI.5.2. Transport et communication	145
VI.5.3. Tourisme et hôtellerie – Artisanat	150
VI.5.4. Banques et institutions financières	154
VI.5.5. Autres services	154

Chapitre VII. Les ressources financières des collectivités de la région	157
VII.1. Transfert de ressources de l'Etat central et Programme d'investissement Public dans la région	159
VII.2. Sources de revenu des communes	160
Chapitre VIII. Potentialités économiques de la région	163
VIII.1. Les atouts	165
VIII.1.1. Potentiel géographique important	165
VIII.1.2. Potentiel hydrologique important	165
VIII.1.3. Potentiel en ressources minérales	166
VIII.1.4. Capital humain	166
VIII.1.5. Accès à l'information	166
VIII.1.6. Présence d'institutions financières	167
VIII.1.7. Administration	167
VIII.1.8. Présence de divers organismes d'appui, de programmes ou projets de développement	168
VIII.1.9. Infrastructure	168
VIII.1.10. Activités économiques	168
VIII.2. Les contraintes et défis	169
VIII.2.1. Les infrastructures économiques gagneraient à être développées	169
VIII.2.2. Dégradation de l'environnement	170
VIII.2.3. Niveaux d'instruction globalement élevé de la population active cache certains problèmes	170
VIII.2.4. L'accès aux services de santé mérite d'être amélioré dans les zones rurales mais la capitale de la région est la plus lotie en matière d'infrastructures sanitaires et de personnel médical	171
VIII.2.5. Conditions de vie des ménages	172
VIII.2.6. Ressources financières	172
VIII.2.7. Activités économiques	172

ANNEXE. Résultats d'enquête, enquête monographique, CREAM 2009	175
Annexe 1. Démographie et accessibilité	176
Annexe 2. Marché, réseau électrique et eau courante	182
Annexe 3. Accès à l'eau courante	188
Annexe 4. Réseau de télécommunication	194
Annexe 5. Accès à l'information et sécurité	199
Annexe 6. Religion	204
Annexe 7. Sports et loisirs	210
Annexe 8. Education - Primaire publique	215
Annexe 9. Education - Primaire Privée	221
Annexe 10. Education - Secondaire publique	227
Annexe 11. Education - Secondaire Privée	233
Annexe 12. Education - Lycée public	239
Annexe 13. Education - Lycée privé	245
Annexe 14. Education - Lycée technique public	251
Annexe 15. Education - Lycée technique privé	257
Annexe 16. Santé - Accès aux soins	263
Annexe 17. Santé - personnel de santé	270
Annexe 18. Santé - Accessibilité maternité sans risque	276
Annexe 19. Santé - Structure sanitaire	282
Annexe 20. Production agricoles, de la pêche et aquaculture, et artisanales	288

Liste des cartes

Carte 1. Localisation géographique de la Région Analamanga	20
Carte 2. Hydrographie de la Région Analamanga	23
Carte 3. Pédologie de la Région Analamanga	25
Carte 4. Géologie de la Région Analamanga	26
Carte 5. Couverture Forestière de la Région Analamanga en 2010	28
Carte 6. Carte administrative de la Région Analamanga	41
Carte 7. Végétation dans la région Itasy	127

Liste des graphiques

Graphique 1. Structure administrative de la Région Analamanga	42
Graphique 2. Répartition par genre de la population active	49
Graphique 3. Répartition de la population âgée de 4 ans et plus selon le niveau d'instruction	50
Graphique 7. Organigramme du Groupement d'Analamanga	104
Graphique 4. Organigramme de la Compagnie d'Imerea Centrale	105
Graphique 8. Organigramme de la Compagnie d'Antananarivo-Ville	106
Graphique 5. Organigramme de la Compagnie d'Ankazobe	107
Graphique 6. Organigramme de la Compagnie aéroport d'Ivato	107

Liste des tableaux

Tableau 1. Superficie de chaque district dans la région d'Analamanga	21
Tableau 2. Superficie du Système d'Aires Protégées dans la Région Analamanga	30
Tableau 3. Evolution des superficies incendiées selon le type de végétation dans la région (ha)	31
Tableau 4. Taux de déforestation (%) entre 2000 et 2010	31
Tableau 5. Découpage Administratif et territorial de la région	34
Tableau 6. Répartition par District de la population de la Région Analamanga	45
Tableau 7. Taille moyenne des ménages selon les milieux de résidence	46
Tableau 8. Répartition par milieux de résidence de la population	46
Tableau 9. Rapport de masculinité selon le milieu de résidence	46
Tableau 10. Fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans	47
Tableau 11. Indicateurs de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans	47
Tableau 12. Age moyen et répartition par tranche d'âge de la population active	48
Tableau 13. Taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus, selon le milieu et le genre	49
Tableau 14. Etat de santé des enfants	50
Tableau 15. Taux d'activité selon le milieu et selon le genre	51
Tableau 16. Incidence du travail des enfants (de 5 à 17 ans) selon le milieu de résidence et le genre	51
Tableau 17. Types d'occupation des travailleurs âgés de 15 à 49 ans	51
Tableau 18. Argent gagné par les femmes comparé à l'argent gagné par leurs maris	52
Tableau 19. Contrôle de revenus des femmes par rapport à ceux de son mari	52
Tableau 20. Participation des femmes dans la prise des décisions au sein du ménage	53
Tableau 21. Nombre de communes par district selon l'importance de la migration	54
Tableau 22. Nombre de communes selon la provenance des immigrants à Analamanga	54
Tableau 23. Nombre de communes selon les causes de l'immigration vers Analamanga	55
Tableau 24. Nombre de communes selon les causes de l'émigration, ou départ d'Analamanga	55
Tableau 25. Type d'habitations des ménages	56
Tableau 26. Type de matériaux des murs extérieurs des habitations	56
Tableau 27. de matériaux du plancher des habitations	57
Tableau 28. Répartition des ménages selon le principal type de combustible utilisé pour la cuisine	57
Tableau 29. Taux d'accès à certains biens et services	58

Tableau 30. Taux de possession de certains biens	58
Tableau 31. Répartition de la population par quintile de bien-être économique	59
Tableau 32. Ratio et intensité de pauvreté selon le milieu en 2010	60
Tableau 33. Totaux des écarts aux seuils de pauvreté	60
Tableau 34. Nombre d'édifices culturels dans la Région Analamanga	63
Tableau 35. Organisations de la société civile les plus connues (non exhaustif)	64
Tableau 36. Associations/Organisations non gouvernementales (non exhaustif)	65
Tableau 37. Infrastructures culturelles et sportives existant dans la Région Analamanga	66
Tableau 38. Quelques organisations du secteur privé les plus connues	67
Tableau 39. Quelques organismes d'appui les plus connus (non exhaustif)	67
Tableau 40. Répartition des communes par districts selon la disposition d'infrastructures sanitaires	72
Tableau 41. Répartition des communes par districts suivant l'existence des chambres pour accouchement, de possibilité de pratiquer une césarienne, nombre de lits d'hôpitaux publics.	73
Tableau 42. Répartition des communes par district suivant la disposition des infrastructures sanitaires privées	74
Tableau 43. Distance pour la majorité de la formation sanitaire la plus proche	75
Tableau 44. Répartition des communes par district suivant la durée du parcours pour aller à une formation sanitaire (%)	75
Tableau 45. Répartition des communes par district suivant la distance pour la majorité du service de maternité la plus proche	76
Tableau 46. Répartition des communes par district suivant les moyens de locomotion utilisés par les patients pour se rendre auprès d'un service de maternité.	76
Tableau 47. Répartition des communes suivant leur possibilité d'accessibilité.	77
Tableau 48. Pourcentage des communes par district selon la durée du parcours	77
Tableau 49. Nombre de médecins publics et le nombre de paramédicaux servant dans les CSB II.	78
Tableau 50. Répartition des communes par districts selon l'existence de médecins dans une maternité, et le nombre de sages-femmes publiques dans une maternité	79
Tableau 51. Nombre d'aides sanitaires, infirmier(e), sages-femmes, médecins généralistes et spécialistes par district (dans les CSB)	79
Tableau 52. Répartition des communes selon le nombre de décès maternels et décès infantiles ramené au nombre d'accouchement dans les maternités publiques (%).	80
Tableau 53. Répartition de communes selon le nombre de décès maternels et décès infantiles ramené au nombre d'accouchement dans les maternités privées(%).	81

Tableau 54. Répartition des communes selon le nombre de consultations dans les centres de soin public en 2008	81
Tableau 55. Répartition des communes par district selon le nombre et pourcentage des services de planning familial public	82
Tableau 56. Répartition des communes par district selon le nombre et pourcentage des services de planning familial privés	83
Tableau 57. Les infrastructures scolaires publiques en 2008 dans la Région Analamanga	85
Tableau 58. Les infrastructures scolaires privées en 2008 dans la région Analamanga	86
Tableau 59. Répartition des communes selon la distance pour la majorité de la population de l'école primaire la plus proche dans la région Analamanga	87
Tableau 60. Répartition des communes par district selon la distance pour la majorité de la population du collège la plus proche dans la Région Analamanga	88
Tableau 61. Répartition des communes par District selon la distance pour la majorité de la population la lycée (public, privé ou confessionnel) le plus proche	89
Tableau 62. Effectifs des enseignants des EPP par district dans la région d'Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008	90
Tableau 63. Effectifs des enseignants des écoles primaires privées par district dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008	90
Tableau 64. Effectif des enseignants dans les CEG, par district dans la Région Analamanga	91
Tableau 65. Effectifs des enseignants des collèges privés par District dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008	92
Tableau 66. Effectif des enseignants dans les lycées publics et privés par district dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008	92
Tableau 67. Tableau synthétique des élèves dans les EPP par district dans la Région Analamanga	93
Tableau 68. Tableau synthétique des élèves dans les écoles primaires privées par district dans la Région Analamanga	94
Tableau 69. Tableau synthétique des élèves dans les CEG par district dans la Région Analamanga	95
Tableau 70. Tableau synthétique de l'effectif des élèves dans les Collèges privés par district dans la Région Analamanga	96

Tableau 71. Tableau synthétique de l'effectif des élèves dans les lycées publics d'enseignement général par district dans la Région Analamanga	97
Tableau 72. Effectif des élèves dans les lycées privés d'enseignement général de la Région Analamanga	98
Tableau 73. Effectif des élèves dans les lycées techniques publics de la Région Analamanga	99
Tableau 74. Effectif des élèves dans les lycées techniques privés de la Région Analamanga	99
Tableau 75. Statistiques des actes de banditisme	108
Tableau 76. Statistiques des affaires judiciaires traitées	108
Tableau 77. Statistiques de vols de bovidés	109
Tableau 78. Statistiques des cannabis saisis	109
Tableau 79. Statistiques d'alcool frauduleux saisis	109
Tableau 80. Statistiques de contrôle et découverte armement	110
Tableau 81. Statistiques des accidents de circulation	110
Tableau 82. Répartition par niveau d'instruction de la population active	115
Tableau 83. Proportion de femmes occupées dans les différents secteurs d'activité à Analamanga	116
Tableau 84. Proportion d'hommes occupés dans les différents secteurs d'activités	116
Tableau 85. Proportion des femmes selon la comparaison de leur gain à celui de leur mari	117
Tableau 86. Accessibilité/moyens de transport	118
Tableau 87. Electricité/Données structurelles	119
Tableau 88. Taux d'électrification pour chaque périmètre d'exploitation de la JIRAMA	120
Tableau 89. Electricité/Données opérationnelles	121
Tableau 90. Eau /Données structurelles	122
Tableau 91. Eau/Données opérationnelles	124
Tableau 92. Surface cultivable/ cultivée	126
Tableau 93. Superficies, productions et rendements agricoles	128
Tableau 94. Méthode culturales/engrais utilisés	129
Tableau 95. Classement des types de techniques utilisés selon leur importance	130
Tableau 96. Cultures pratiquées à des fins commerciales	130
Tableau 97. Effectifs des principaux cheptels par district	132
Tableau 98. Les principales Productions de l'Elevage	132
Tableau 99. Disponibilité des services aux agriculteurs et aux éleveurs	133
Tableau 100. Les acteurs potentiels et les plus connus dans les filières d'élevage avec leurs Activités respectives	134

Tableau 101. Proportion des communes pratiquant la pêche en eau douce, le riz pisciculture et la pisciculture	135
Tableau 102. Superficie des plans d'eau exploités et nombre de ménages pêcheurs selon les districts	136
Tableau 103. Les activités de transformation	138
Tableau 104. Nombre d'établissements formels créés selon les Districts d'implantation de 2008 à 2011.	139
Tableau 105. Communes « minières », nombre d'exploitants et types de pierres et métaux exploités	140
Tableau 106. Infrastructures de commercialisation	141
Tableau 107. Collecte de produits agricoles	142
Tableau 108. Circuit commercial du produit phare	143
Tableau 109. Transport routier	144
Tableau 110. Nombre de vols, de passagers et volume de fret enregistrés par l'Aéroport d'Ivato en 2008	144
Tableau 111. Liste des gares fermées et ouvertes au sein de la région	145
Tableau 112. Réseaux de télécommunication	146
Tableau 113. Accès aux médias	147
Tableau 114. Service postal au niveau des communes	147
Tableau 115. Infrastructures hôtelières/agences de voyage	151
Tableau 116. Existence d'Agences de Banques et d'Institutions financières au niveau district	152
Tableau 117. Disponibilité des services de proximité	152
Tableau 118. Evolution du montant du PIP d'Analamanga et son taux d'engagement de 2008 à 2010	158
Tableau 119. Montant des budgets primitifs des communes en 2008	158
Tableau 120. Montant des subventions obtenues des communes en 2008	159
Tableau 121. Montant des recettes collectées par les communes en 2008	159

Liste des abréviations et acronymes

BEPC	Brevet de fin d'Etude du Premier Cycle
CEG	Collège d'Enseignement Général
CEPE	Certificat de fin d'Etude Primaire Élémentaire
CHD	Centre Hospitalier de District
CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CiSoc	Circconscription Sociale
ChafS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CREAM	Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar
CSB	Centre de Santé de Base
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EF	Education Fondamentale
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
EPP	Ecole Primaire Publique
FM	Fréquence Modulation
FRAM	Fikambanan'ny Ray Anan-drona'ny Mpiantatra
INSTAT	Institut National de Statistique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
CNE	Office National de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIP	Programme d'Investissement Public
PRD	Plan Régional de Développement
PROSPER	Programme de soutien aux pôles de villes – entreprises rurales et aux économies régionales
RIP	Roads d'Intérêt Provincial
RN	Roads Nationale
RNA	Recensement National Agricole
STC	Service Territorial Déconcentré
UNFPA	United Nations Fund for Population and
VPEI	Vice-Premature Chargé de l'Economie et de l'Industrie
ZAP	Zone d'Activité Pédagogique

INTRODUCTION

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Madagascar a adopté une approche, misant sur le développement durable et équilibré, sur toute l'étendue du territoire. Conformément à cette vision, les Autorités ont mis en place un nouveau découpage territorial, appelé « région » ; afin de mieux définir les stratégies et bien cerner les populations cibles. Ainsi, les 22 régions ont été instituées. En général, une région est composée de deux ou plusieurs districts avoisinants, ayant des intérêts économiques et/ou sociaux communs.

Peu après la mise en place effective des 22 régions, des besoins accrus d'informations se font sentir, surtout dans l'élaboration des plans régionaux de développement. La connaissance des réalités régionales s'avère cruciale, plus particulièrement en vue de l'évaluation des ressources tant humaines que physiques disponibles ainsi que les contraintes à lever. En effet, il existe très peu d'informations en cohérence avec les zones nouvellement créées et celles existantes ne coïncident pas souvent avec le nouveau découpage. Pour répondre à ces besoins et pallier à cette lacune, le CREAM se propose d'élaborer en 2009, des monographies régionales pour chacune des 22 régions et ceci en collaboration étroite avec du Ministère chargé de l'économie, du Ministère chargé de l'administration du territoire, du Ministère chargé de la décentralisation et du Ministère chargé de l'aménagement du Territoire.

Sans être une nouveauté¹, la Monographie régionale reste un instrument de prise de décision, en étant un outil de planification par excellence, notamment dans l'administration du territoire, dans la gestion économique et sociale, dans les plaidoyers et négociations et dans la mobilisation sociale. Sans prétendre être exhaustive à toute utilité, elle constitue un bon cadre de référence et une base de données assez précises où chaque responsable régional puisse exploiter et utiliser à bon escient les informations nécessaires. A court terme, sinon pour les besoins du quotidien, elle est utile pour mieux cerner les objectifs, mieux déterminer les priorités, mieux diriger les interventions et mieux apprécier les impacts socio-économiques des politiques publiques adoptées. A terme, la Monographie régionale va initier les Responsables régionaux dans la logique « Connaître – Mobiliser – Agir » menant vers une « région entrepreneurs » en vue de soutenir une économie à forte croissance et réduire la pauvreté.

Dans l'élaboration de ce document, le CREAM a opté pour une approche participative, itérative et progressive, impliquant dans toutes les phases du processus les Responsables régionaux et en particulier les Directions régionales de l'Economie (DRE). A part les travaux de compilation des documents à caractère monographique régional existants et des consultations réalisées au niveau de quelques régions, une opération de collecte de données a été réalisée en 2009, et ceci en concertation avec la Direction Générale de l'Economie et la Direction Générale de l'INSTAT (Institut National de la Statistique). L'objectif étant de collecter les données qui ne figurent pas dans les documents existants ou les annuaires statistiques courantes et celles qui requièrent une mise à jour périodique.

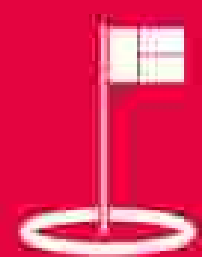
1. Différentes études monographiques existent déjà. Elles se différencient entre elles par les thèmes abordés et le sujet qu'elles étudient, car leur maître d'ouvrage ne sont pas les mêmes. Mais pour presque leur totalité, elles ont été réalisées avant l'avènement des 22 régions.

La période de référence de l'enquête a été l'année 2008 et l'unité statistique enquêtée a été les Districts. L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été effectuées par l'équipe du CREAM et le document est publié après un processus de validation aux niveaux national et régional.

Ce document est subdivisé en sept chapitres, dont le premier présente le cadre physique et administratif de la région en question. Viennent ensuite les chapitres 2 et 3 sur la population et les organisations sociales qui vont étayer, entre autres, la structure de la population et son organisation. Le chapitre 4 concerne les secteurs sociaux de la région, plus particulièrement les offres disponibles dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Mis à part l'inventaire des infrastructures de développement existantes, le chapitre 5 va développer les différentes activités économiques de la région. Le chapitre 6 tente d'évaluer les ressources financières de la région et le chapitre 7 résume les atouts et contraintes à lever dans la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus. Enfin, en annexe de ce rapport se trouve, une base de données détaillées par commune de quelques variables, pour des besoins de suivi-évaluation et de mises à jour ultérieures.

Chapitre I

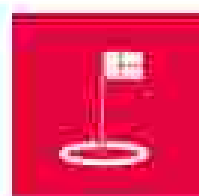
Cadre physique et administratif





Carte 1. Localisation géographique de la Région Analamanga

1.1. Localisation géographique et cadre physique



1.1.1. Localisation géographique

La Région Analamanga fait partie des Hautes Terres Centrales du pays. Située en son centre, et s'étendant sur une superficie de 17 448 km². Elle est délimitée par 5 régions : Betsiboka au Nord, Itasy et Bongolava à l'Ouest, Alaotra Mangora à l'Est et Vakinankaratra au Sud.

Les routes nationales qui la traversent situent son chef-lieu à 356 km de celui d'Atsinanana (Toamasina), à 588 km de celui du Boeny (Maha-janga), à 160 km de celui du Vakinankaratra (Antsirabe), puis à 205 km de celui du Bongolava (Tsironanomandidy).

Compte tenu de sa position géographique, Analamanga ne dispose pas de sortie sur mer. Elle est subdivisée en cent trente quatre (134) communes regroupées dans treize districts (13) à savoir les 6 districts d'Antananarivo Renivohitra, Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Manjakandriana, Ambohidratrimo, Andramasina, Anjozorobe, Ankarabe.

Antananarivo Renivohitra est la capitale de la Région Analamanga. Elle héberge les dispositifs centraux de l'administration étatique du pays, les représentants diplomatiques étrangers, ainsi que les sièges de la plupart des organismes d'appui et bailleurs de fonds. La commune Urbaine d'Antananarivo connaît un statut spécial, du fait de sa division en six arrondissements. Ambohidratrimo, par le biais de la commune d'Ivato Aéroport (située à 15 km du centre-ville d'Antananarivo), constitue la principale porte d'entrée par voie aérienne de Madagascar. Cette commune vient récemment d'être fusionnée avec sa voisine (Ivato Firaisana) pour se doter d'un statut de commune Urbaine.

Tableau 1. Superficie de chaque district dans la région d'Analamanga

District	Superficie en km ²
Ambohidranina	1 418
Andranosoa	1 416
Anjanahin	4 292
Ankarabe	1 593
Antananarivo Atsimondrano	329
Antananarivo Avaradrano	545
6 Districts d'Antananarivo Renivohitra	82
Manjakandriana	1 716
Ensemble de la région	17 448

1.1.2. Relief¹

La région fait partie de ce que l'on appelle les hautes terres par rapport à l'ensemble de l'île. Son relief se distingue par trois ensembles :

Les Hauts Plateaux, situés au Nord et à l'Ouest et dépassant l'altitude de 1 500 mètres, sont séparés par des vastes vallées drainées par deux fleuves, la Betsiboka et l'Ikopa.

Le Centre se caractérise par l'escarpement de faille de l'Angava et le paysage de collines de l'Imérina Est. A l'Ouest, il y a les plaines d'Antananarivo, dont l'aménagement commençait au temps de la royauté Merina.

L'Imérina Centrale, couvrant une superficie de 19.081 km², présente un relief morcelé dont l'altitude varie de 600 à 1 700 m.

Le centre est caractérisé par ses collines escarpées et sa plaine inondable.

L'Est présente un paysage très varié. Le district de Manjakandriana est formé par une succession de collines coupées par un chaos de boules granitiques. Cette cascade de dômes s'estompe au niveau du district d'Andramasina.

Au Nord, le district d'Ankazobe fait partie du vaste ensemble des Tampoketsa, surface d'érosion monotone, uniforme, interrompue par de larges et longues vallées suivies par des rivières au fond plat et bordées de forêts galeries. Par contre, le district d'Anjozorobe (Nord-Est) présente un paysage, plus corré, avec des vallées séparant les tanety.

Au nord-ouest, elle est dominée par le plateau de Tampoketsa. Les vallées y sont moins importantes. Elles deviennent de plus en plus encaissées du plateau jusqu'au fleuve de l'Ikopa et se limitent souvent à des vallons occupés par de forêts galeries. Vers le sud, ce plateau est relayé par des reliefs rocheux alignés est-ouest en gradins.

Au sud et à l'est, l'altitude diminue et les reliefs deviennent plus accidentés. Des plaines situées aux environs de 1200 m se distribuent autour des zones habitées ou des cours d'eau : Betsinitatatra, de Manjakandriana à Anjozorobe, Mahitsy, aux environs d'Ambatomanga-Anjeva, d'Ambohimambala, en bordure de l'Ikopa et de ses affluents...

1.1.3. Hydrologie²

La région dispose d'un réseau hydrographique relativement dense et bien réparti dans l'ensemble de son territoire. Ses plans d'eau (lacs et étangs) occupent une surface de 4759 ha. Les plus connus en sont les lacs de Mantsoa (1 375 ha) et de Tsiazompaniry (2 333 Ha).

Situés dans la partie Est qui est la plus arrosée du territoire régional, ces deux lacs constituent les principaux réservoirs d'eau de la région.

- de Tsiazompaniry prennent sources deux rivières se dirigeant vers l'Ouest pour rejoindre le fleuve Ikopa. (Varahina et Sisaony). Ce fleuve traverse et draine entièrement la partie occidentale de la région tout en phagocytant des cours d'eau provenant de ses altitudes :

1. UPDR, Monographie de la région d'Antananarivo, 2003 ; PED, Région Andohahelo, 2007

2. PED, Région Andohahelo, 2007



- de Mantasoa, partent des cours d'eau plus courts se dirigeant vers l'Est.

Ces deux lacs alimentent aussi les deux centrales hydro-électriques de la région.

1.1.4. Pédologie³

La grande partie du territoire régional est couverte par des sols ferrallitiques bruns jaunes développés sur les surfaces d'aplanissement, ou bruns rouges formés à partir des glaciis. Ces sols sont d'évolution diverse, allant des argiles latéritiques relativement fertiles jusqu'aux cuirasses bauxitiques du plateau de Tomboketsa. Généralement crevassés et criblés de lavaka, ils sont pauvres, imperméables et difficiles à travailler, mais se prêtent aux cultures n'exigeant pas d'importante fertilisation (riz pluvial, maïs, manioc, arachide).

Dans la partie orientale correspondant à la zone granitique de Carton (Mantasoa, Manjakandriana, Ambatomanga, Anjava), les collines sont constituées par des sols plus alumineux tendant vers la bauxitisation, tandis que les zones basses sont dominées par des sols argileux gris, plus fertiles provenant des sédiments enrichis en permanganèse par l'altération du granite riche en éléments.

Dans les cuvettes, le long de la plupart des cours d'eau et dans des zones soulignées par des grandes fractures (Mahitsy et Niadiana), on trouve des sols enrichis par les dépôts pluviaux et la crue, souvent hydromorphes et moyennement organiques. Ils se prêtent à la riziculture irriguée et aux cultures de contre saison (cultures maraîchères, fourragères, ...), sous réserve de maîtrise d'eau.

1.1.5. Géologie⁴

Le sous-sol de la région, de par sa situation au niveau de l'axe central de Madagascar, est généralement constitué de :

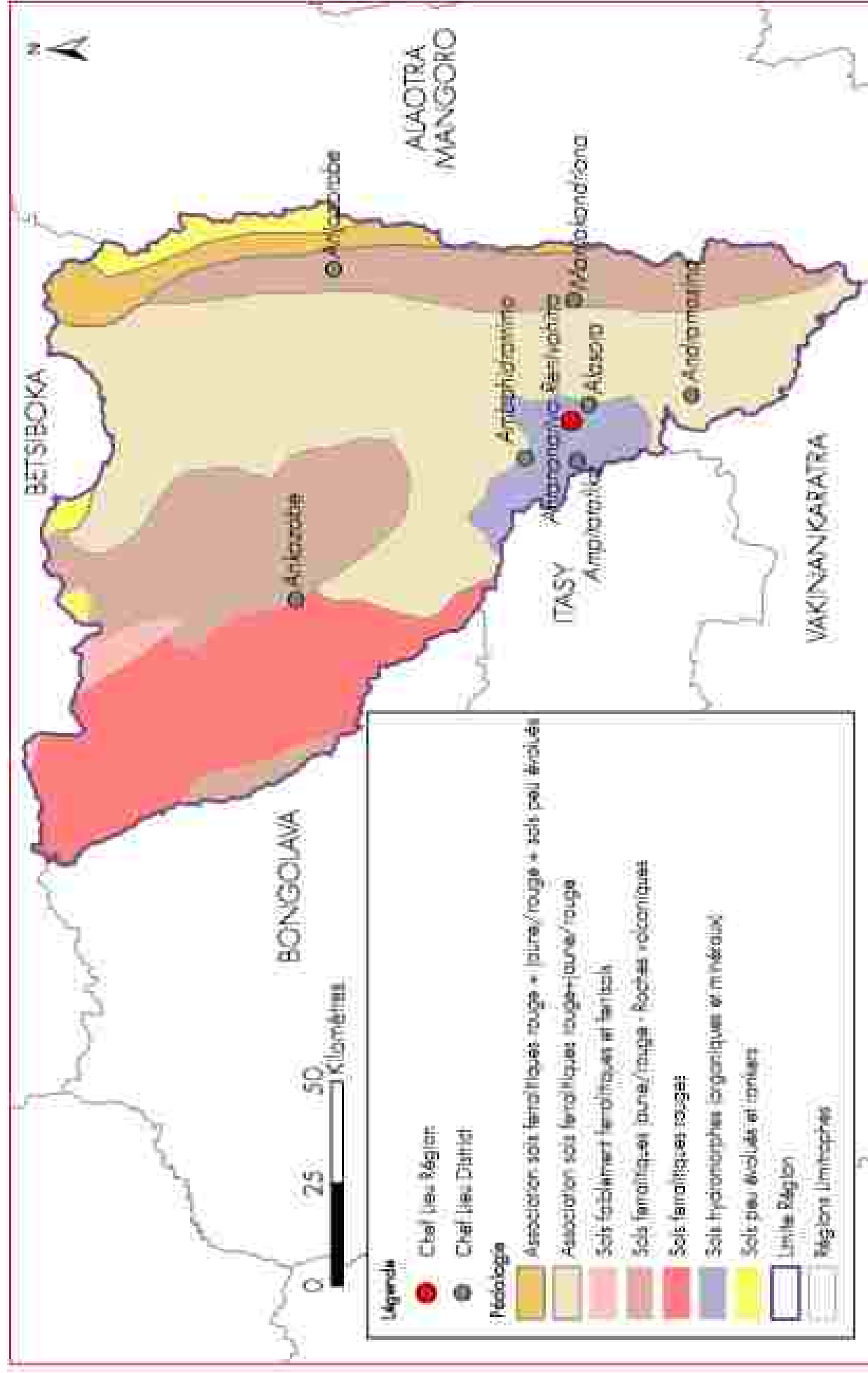
- granites et migmatites du Tomboketsa nord ;
- miogène lacustres et granites du Nord-Est ;
- séries schisto-quartzo-calcaire du sud.

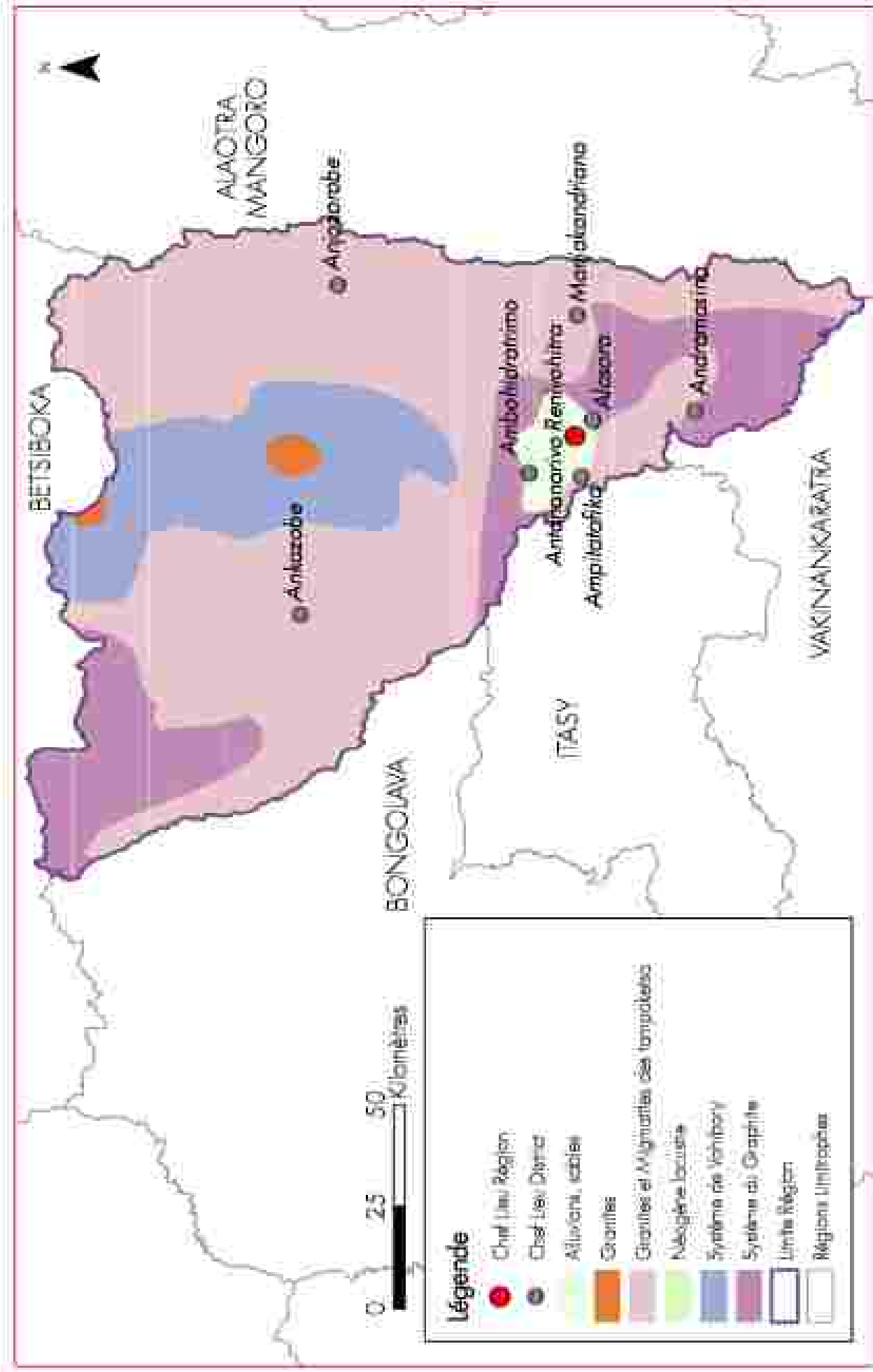
Sur ce sous-sol, les formations diverses se sont constituées :

- les massifs quartziques sont les roches sédimentaires (sables) ayant subi une métamorphisation ;
- les massifs granitiques généralement dispersés sur la bordure occidentale du massif volcanique de l'Ankaratra dans l'ouest et le sud, le relief sur socle à sol ferrallitique squelettique ;
- les hautes plaines latéritiques ;
- le relief granito-gneissique épars sur hautes terres latéritiques ondulées ;
- les plaines alluviales, le long des fleuves, généralement, aménagées en rizières.

3 : PRE, Région Antananarivo 2007.

4 : UPDR, Monographie de la région d'Antananarivo, 2003.





Carte 4. Géologie de la Région Antananarivo

⁵D'une manière générale, les latérites couvrent une grande partie la région. Elles sont d'évolution très diverses, allant des argiles latéritiques, relativement fertiles, jusqu'aux cuirasses ou corapoces bauxitiques des Tampoketsa, imperméables, dépouillées d'éléments utiles, cravassées et criblées de lavaka. Dans l'ensemble, ces sols sont compacts, fragiles, difficiles à travailler. Les sols alluviaux, n'occupant que de surface restreinte, se rencontrent dans les cuvettes ou de part et d'autre du lit de la plupart des cours d'eau, et en particulier de l'Ikopa ou dans des zones soulignées par de grandes fractures comme la grande faille de Mahitsy ou celle de Niadiana.



1.1.6. Formation végétale⁶

Les écosystèmes naturels de la Région Analamanga sont composés de formation forestière (forêts humides) et de plans d'eau. La forêt couvre environ 5,31 % de la superficie totale de la région en 2010 alors que les formations savanicoles occupent 1 617 402 ha soit 92,61 %.

1.1.7. Climatologie⁷

La région jouit d'un climat tropical d'altitude supérieure à 900 m, caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse et chaude (novembre à avril), avec une saison fraîche et relativement sèche (mai – octobre).

Il existe de nombreux sous climats : suite aux diverses données relatives à l'étude du milieu physique de la région, les typologies sous-régionales basées sur des facteurs climatiques peuvent être constatées :

L'Ouest : sous un climat de type tropical d'altitude avec 5-6 mois secs dans l'année

Le Centre : sous un climat de type d'altitude avec 4-5 mois secs dans l'année

Le Sud-Est : généralement sous un climat de type tropical d'altitude, avec 3-4 mois secs dans l'année et notant un climat de type de haute montagne dans les zones du massif d'Ankaratra.

L'Est : sous un climat de type tropical avec 3-4 mois secs dans l'année.

Compte tenu de cette typologie assez variée et la caractérisation de chaque sous région identifiée, la région note plusieurs microclimats qui peuvent être constatés même jusqu'au niveau des communes.

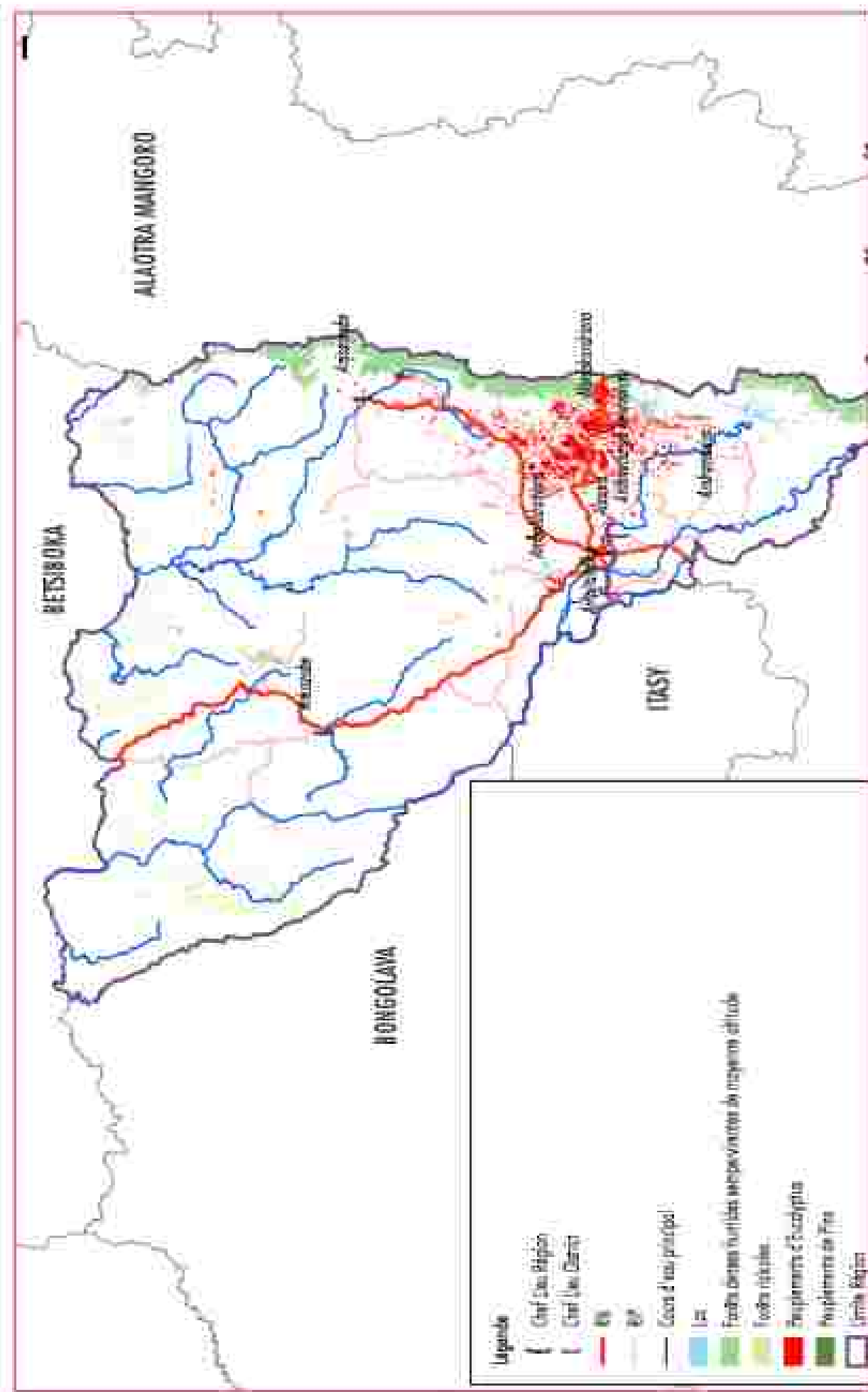
a) Température

La température moyenne est de 19°C pour une température moyenne maximale de 24,8°C avec un maxima de 28,3° C en décembre et une température moyenne minimale de 14°,2 C avec un minima de 10,7°C en juillet. On remarque qu'au fur et à mesure qu'on descend vers le sud (vers la région de Vakinankaratra) on constate une diminution des températures. Le phénomène contraire a lieu quand on se dirige vers l'ouest.

⁵ PRD, Région Analamanga 2007.

⁶ PRD, Région Analamanga, 2007.

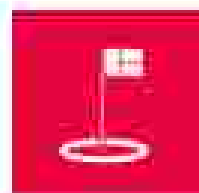
⁷ UPUR, monographie de la région d'Antananarivo, 2013.



Carte 5. Répartition Forestière de la Région Antananarivo en 2010

b) Pluviométrie

La moyenne des précipitations annuelles est de 1 100 mm environ. La précipitation maximale enregistrée atteint 1456,3 mm dans le District de Manjakandriana où il n'existe pratiquement de saison sèche.



Plus de 80 % des précipitations annuelles tombent pendant la saison chaude et pluvieuse. Les peu de précipitations de la saison fraîche arrivent sous forme de brumes, de brouillards ou de crachins, qui surviennent surtout dans la partie orientale de la région. Cette zone fait partie de la zone où existe une forte précipitation de la Région Analamanga. De plus, deux grandes étendues d'eau artificielles constituant des réservoirs d'eau de la région s'y trouvent : Mantasoa et Tiazompaniry.

Du fait de ses caractéristiques physiques, la région est moins exposée aux risques de cyclones. Par contre, l'intensité de la pluie pendant la saison humide favorise les inondations dans les parties basses traversées par le fleuve d'Ikopa.

Cette diversité climatique de la région permet de développer une grande variété de spéculations agricoles.

1.1.8. Sauvegarde de l'environnement

D'après les informations contenues dans le Tableau de Bord Environnemental 2012, la Région Analamanga abrite 92 667ha de forêt. Le tiers des surfaces couvertes de forêt se trouve dans les districts de Manjakandriana (35,3 %). Anjozorobe et Andranomasina abritent respectivement 29 % et 22 % des superficies forestières de la région. Le tableau ci-dessous récapitule les détails par districts.

Évolution de la superficie (ha) de la couverture forestière par district dans la région

Type de forêt	Année	Andranomasina	Andrambohitelo	Anjozorobe	Antananarivo	Antsirabona	Antsirak	Manjakandriana	Forêt d'Etat	Total	%
Forêt	2000	78	19 424	31 703	2 721	78	880	78 919	3 881	87 434	5,02 %
	2005	41	18 892	25 394	2 103	18	435	70 888	3 853	71 543	4,10 %
	2010	34	18 841	25 181	2 014	11	348	70 511	3 846	70 786	4,05 %
Peuplement artificiel	2000	158	2 542	2 769	159	2 130	3 494	22 143	0	33 395	1,91 %
	2005	91	1 546	1 866	137	7 140	3 826	12 417	0	22 018	1,24 %
	2010	86	1 498	1 792	137	2 223	3 952	12 193	0	21 881	1,25 %
Couverture forestière	2000	236	21 966	34 472	2 880	7 158	4 374	51 062	3 881	121 029	6,93 %
	2005	132	20 438	27 260	2 240	2 158	4 261	33 220	3 853	93 561	5,36 %
	2010	120	20 339	26 973	2 151	2 234	4 300	32 704	3 846	92 667	5,31 %

Sources : Tableau de Bord Environnemental régional Antananarivo 2012

a) Réponse locale à la sauvegarde de l'environnement

D'après les mêmes sources de données, la réponse de la région face aux problèmes de feu de brousse est élevée. Le tableau qui suit contient les détails des aires protégées qui se trouvent dans la région.

Tableau 2. Superficie du Système d'Aires Protégées dans la Région Andamanes

AP (Aires Protégées)	Statut actuel	Date de création	Superficie Officielle (ha)	Écosystème	Habitat principal	Gestionnaire actuel
AP Andamanity	Réserve Spéciale	12.02.1983 (Licet N° 02-078)	5.600	Forêt de transition entre forêt humide de moyenne altitude et forêt dense sèche et/ou Forêt dense humide sempervirente de haute altitude (THSMA)	Forêt dense humide sempervirente	Madagascar National Parks
AP en création à statut temporaire (Anjanahelohy Androy)	Parcage Humain	Au sein de mise en protection globale n°52005 du 20 décembre 2010	52.700	Forêt forestière Anjanahelohy - Androy	Forêt dense humide sempervirente	ONG Jananahy

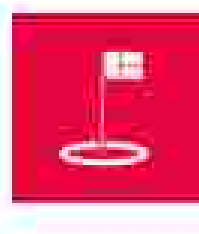
Source : Tableau de Bord Environnemental régional Andamanes 2017

b) Les autres problèmes environnementaux de la région

Les problèmes environnementaux ont été classifiés de la manière suivante :

Par rapport aux problématiques environnementales :

- dégradation et diminution des ressources en eau ;
- dégradation des bassins versants ;
- assèchement, envasement et ensablement des lacs et rivières ;
- coupe de bois dans les forêts riveraines des cours d'eau principaux (forêts galeries) ;
- non maîtrise de l'eau ;
- pollution de l'eau (exploitation minière) ;
- diminution de la pluviométrie ;
- sécheresse ;
- faible accès à l'énergie nouvelle ;
- pauvreté ;
- insécurité ;
- insuffisance de revenu.



Par rapport à la biodiversité

- dégradation de la biodiversité ;
- déforestation ;
- feux de brousse ;
- exploitation forestière ;
- manque de contrôle et de suivi ;
- dégradation avancée de l'environnement ;
- méconnaissance de la valeur de la biodiversité.

Tableau 3. Evolution des superficies incendiées selon le type de végétation dans la région (ha)

Années	Tamety (ha)	Forêts naturelles (ha)	Polyculture (ha)	Superficies incendiées (ha)
2005	36 222	842	7 031	44 095
2006	8 953	24	576	9 553
2007	19 562	253	988	20 716
2008	3 049	148	257	3 455
2009	81 804	68	4 778	86 676
2010	17 661	246	1 162	19 069
2011	17 821	601	1 537	19 959
TOTAL (ha)	180 151	2 183	16 789	199 124

Source : NBS Antenne 2011

Tableau 4. Taux de déforestation (%) entre 2000 et 2010

Ressources	Superficie 2000 (ha)	Superficie 2010 (ha)	Déforestation (%)
Forêt Humides	71 643	63 725	11
Pau	177	67	45
Forêt dégradées	15992	7041	56
Forêt sèches	33274	21813	34

Source : NBS Antenne 2011

Par rapport au sol et à la couverture végétale

- dégradation de la couverture végétale
- érosion des tamety ;
- empiètement de plaines, de rizières et de bas fonds ;
- dégradation de la fertilité des sols ;
- méthode de production agricole inadéquate ;
- éboulement des versants et détérioration des infrastructures routières ;

- problème foncier en milieu rural ;
- dégradation des bassins versants ;
- tarissement des sources ;
- détérioration des infrastructures hydro-agricoles.

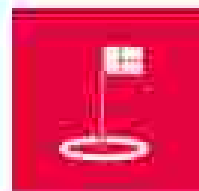
Par rapport à l'environnement urbain

- absence de plan d'urbanisme ;
- gestion insuffisante des déchets (ménagers, industriels, hospitaliers, dangereux, décharge finale) ;
- insuffisance des infrastructures d'assainissement ;
- pollution urbaine ;
- dégradation de la richesse paysagère (remblayage des plaines, des marais, des rizières, des cressonières) ;
- dégradation de l'environnement urbain.

Pour préserver cet environnement et assurer une gestion rationnelle de l'espace rural, il est nécessaire de :

- augmenter les ressources forestières en améliorant les potentiels forestiers par le renforcement du reboisement et du système de contrôle de l'exploitation forestière ;
- rationaliser l'exploitation des ressources forestières en établissant le plan d'aménagement forestier et en professionnalisant les exploitants forestiers ;
- promouvoir les actions de développement durable par la mise en œuvre du plan d'aménagement ;
- apaiser la tension sociale par une sécurisation foncière totale pour les paysans.

I.2. Cadre Administratif



I.2.1. Généralités sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les services techniques déconcentrés (STD)

a) Définition d'une Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD)

Une collectivité territoriale décentralisée est une portion du territoire national dans laquelle l'ensemble de ses habitants électeurs de nationalité malagasy dirige l'électivité régionale et locale en vue de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique et technologique de sa circonscription. Elle assure, avec le concours de l'Etat, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la sécurité publique et l'administration, l'amélioration du cadre de vie ainsi que la préservation de son identité. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Les CTD sont dotées de l'assemblée délibérante dénommée conseil (conseil régional pour les régions, conseil municipal pour les communes urbaines, conseil communal pour les communes rurales) et d'un bureau exécutif⁸.

La région

D'après la loi 2004-001 du 17 juin 2004, Madagascar est subdivisé en 22 régions. Se définit comme étant une collectivité publique à vocation économique et social, la région dirige, dynamise, coordonne et harmonise le développement économique et social de l'ensemble de son territoire. Elle assure la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre des actions de développement.

La région est à la fois une Collectivité Territoriale Décentralisée et une circonscription administrative. En tant que Collectivité Décentralisée, elle dispose de la personnalité morale, de l'autonomie financière, et s'administre par des conseils régionaux. En tant que circonscription administrative, elle regroupe l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional.

La Région Analamanga est dirigée par le Chef de région qui représente l'Etat dans sa circonscription⁹.

Les Districts

Le Décret N°2005-012 du 11 Janvier 2005, modifié et complété par le Décret N° 2007-720 du 25 juillet 2007 et le Décret N°2008-869 du 11 septembre 2008 portant création des Districts et Arrondissements stipule que le District est une circonscription administrative relevant de la région dont les limites territoriales coïncident avec celles des anciennes sous-préfectures, ex. livondronampokontany. Il comprend un ou plusieurs Arrondissements administratifs. Les Chefs District sont nommés par voie de Décret du Premier Ministre, tandis que leurs Adjoints sont nommés par arrêté du Ministre de l'Intérieur.

⁸ Décret n°2007-151 du 19 février 2007.

⁹ Loi n°2004-001 du 11 juin 2004.

Les communes

La commune est une collectivité décentralisée de base au même titre que la région. Elle est une collectivité locale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Ses organes, le maire et les conseillers sont élus au suffrage universel direct et administrent librement la commune¹⁰.

Les Fokontany

Le Fokontany est une subdivision administrative de base au niveau de la commune. Le comité du Fokontany dirigé par son Président¹¹ est l'auxiliaire du chef d'arrondissement, dans ses attributions administratives et fiscales. Les habitants du Fokontany constituent le «fokonolona». Le Fokontany, selon l'importance des agglomérations, comprend des hameaux, villages, secteurs ou quartiers.

1.2.2. Découpage Administratif de la Région Analamanga

Les Districts de la Région Analamanga sont composés en moyenne de 17 communes avec un maximum de 26 communes pour le district d'Antananarivo Atsimondrano et 25 pour le district de Manjakandriana et seulement 1 commune pour les 6 Districts d'Antananarivo Renivohitra. Quant aux Fokontany, chaque District possède en moyenne 211 Fokontany; le District d'Ambahidratrimo dispose d'un nombre record de 319 Fokontany, suivi par Manjakandriana avec 310 Fokontany, Antananarivo Avaradrano 213, Antananarivo Atsimondrano 206, et Antananarivo Renivohitra 192. Les districts possédant relativement un nombre moindre de communes sont : Anjazorabe (175), Ankazobe (143) et Andramosina (135).

Tableau 5. Découpage Administratif et territorial de la région

District	Nombre des communes	Nombre des Fokontany
Ambahidratrimo	25	319
Andramosina	17	135
Anjazorabe	18	175
Ankazobe	13	143
Antananarivo Atsimondrano	26	206
Antananarivo Avaradrano	14	213
Antananarivo Renivohitra	1	192
Manjakandriana	25	310
Total	134	1489

Source : IRI/CEAM/Monographie 2009

1.2.3. Les services territoriaux déconcentrés

Les services territoriaux déconcentrés sont les représentants des ministères au niveau régional. Ils ont pour mission de mettre en œuvre la politique de leurs ministères de rattachement respectifs. Ils assurent la fonction de relai du ministère central à un niveau plus rapproché des administrés. Elles rendent compte au ministère du niveau central sur l'exécution de leur mission au niveau régional.

¹⁰ Loi n°94.007 du 26 avril 1995

¹¹ Actuellement appelé Chef de Fokontany

a) Liste nominative des services territoriaux déconcentrés dans la Région Analamanga

Défense et sécurité

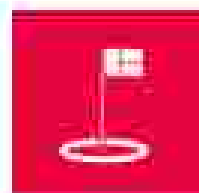
- 1 Direction interrégionale / Antananarivo
- 2 Service régional de l'intendance n° 1
- 3 Cadastre sécuritaire interministériel circonscription de la GN Antananarivo
- 4 Sécurité et ordre public circonscription de la GN Antananarivo
- 5 Groupement de la GN Analamanga
- 6 Compagnie de la GN Antananarivo ville
- 7 Compagnie de la GNI I merina centrale
- 8 Normalisation des équipements et infrastructures circonscription de la GN Antananarivo
- 9 Préfet de police Antananarivo
- 10 Direction interrégionale de l'administration territoriale d'Antananarivo
- 11 Service de commissariat central de police de la ville d'Antananarivo
- 12 Direction interrégionale de la police nationale d'Antananarivo
- 13 Direction interrégionale de la sécurité publique Antananarivo

Administration judiciaire

- 14 Cour des comptes Antananarivo
- 15 Conseil de l'état Antananarivo
- 16 Cour de cassation Antananarivo
- 17 Tribunal administratif Antananarivo
- 18 Tribunal financier Antananarivo
- 19 Tribunal première instance Antananarivo
- 20 Tribunal première instance Ankazobe
- 21 Délégation de circonscription pénitentiaire Analamanga

Finance et budget

- 22 Service régional de l'exécution budgétaire Analamanga
- 23 Centre informatique régional Analamanga
- 24 Service régional de la solde et des pensions Analamanga
- 25 Gestion fiscale direction régionale des impôts



Douanes

- 26 Direction Générale des douanes
- 27 Recettes des douanes Antananarivo
- 28 Recettes des douanes Ivato – aéroport

Trésor

- 29 Direction de la comptabilité publique
- 30 Palette générale d'Antananarivo
- 31 Recette générale d'Antananarivo

Direction de la dette publique

- 32 Direction de la dette publique

Action sociale et développement

- 33 Coordination nationale des projets

Ministère de l'économie et de l'industrie pilotage de l'économie

- 34 Direction régionale de l'économie Analamanga

Industrie

- 35 Direction interrégionale de l'industrie d'Antananarivo

Ministère de la fonction publique, du travail et des lois sociales

- 36 Service régional du travail et des lois sociales Analamanga
- 37 Direction régionale de la fonction publique, du travail et des lois sociales
- 38 Service régional de la fonction publique Analamanga
- 39 Service régional de l'emploi et de la formation professionnelle Analamanga

Ministère du tourisme et de l'artisanat

- 40 Direction régionale du tourisme et de l'artisanat Analamanga

Ministère du commerce

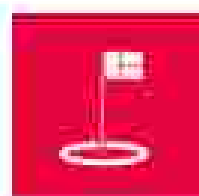
- 41 Direction régionale du commerce Analamanga

Ministère de la communication

- 42 Direction provinciale de la communication Antananarivo
- 43 Direction régionale de la communication Analamanga

Ministère de l'agriculture

- 44 EASTA Ambatobe
- 45 CAF Mahivy



46 Direction régionale du développement rural d'Analamanga

Ministère de l'élevage

47 Fonds de l'élevage Analamanga

Ministère de la pêche et des ressources halieutiques

48 Direction régionale de la pêche Analamanga

Ministère de l'environnement et des forêts

49 Direction régionale de l'environnement, des eaux et forêts et du tourisme Analamanga

50 Direction régionale de l'environnement et des forêts Analamanga

Ministère de l'énergie

51 Direction régionale de l'énergie Analamanga

52 Personnel-énergie Analamanga

Ministère de l'eau

53 Direction régionale de l'eau Analamanga

Ministère des mines et des hydrocarbures

54 Direction régionale Analamanga

Ministère des travaux publics et de la météorologie

55 Direction inter-régionale des travaux publics et de la météorologie

56 Direction régionale des travaux publics et de la météorologie Analamanga

57 Service météo Antananarivo

58 Etudes météo (service provincial météo Antananarivo)

Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

59 Direction d'appui technique aux collectivités territoriales

60 Direction de la formation, du perfectionnement et du recyclage des responsables territoriaux

61 Direction générale de la décentralisation

62 Direction des concours financiers de la Région Analamanga

63 Service régional de la décentralisation Analamanga

Domaine et sécurisation foncière

64 Direction générale des services fonciers

65 Direction des domaines et des services fonciers

66 Direction de la réforme et de la gestion foncière décentralisée

67 Direction de la réforme et de la gestion foncière décentralisée

68 Service régional des domaines et de la propriété foncière Analamanga

69 Service régional de la topographie Analamanga

Administration et coordination

70 Service régional de l'aménagement du territoire Analamanga

Ministère des transports

71 Direction régionale des transports Analamanga

Ministère des télécommunications, des postes et des nouvelles technologies

72 Direction générale des télécommunications, des postes et des nouvelles technologies

Ministère de la santé

73 Institut de formation interrégional des paramédicaux Antananarivo

74 Direction régionale de la santé publique Analamanga

75 Personnel santé Analamanga

76 Service médico-sanitaire Analamanga

77 Service de district de la santé publique Antananarivo Rantohilma

78 Service de district de la santé publique Atsimondrano

79 Service de district de la santé publique Avaradrano

80 Service de district de la santé publique Ambohidratrimo

81 Service de district de la santé publique Andramasina

82 Service de district de la santé publique Anjozorobe

83 Service de district de la santé publique Ankazobe

82 Service de district de la santé publique Anjozorobe

83 Service de district de la santé publique Ankazobe

84 Service de district de la santé publique Manjakandriana

85 CHD 1 et CSB du District d'Antananarivo 1

86 CHD 1 et CSB du District d'Antananarivo Atsimondrano

87 CHD 1 et CSB du District d'Antananarivo Avaradrano

88 CHD 1 et CSB du District d'Ambohidratrimo

89 CHD 1 et CSB du District d'Andramasina

90 CHD 1 et CSB du District d'Anjozorobe

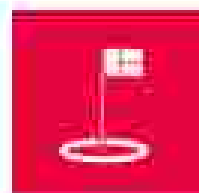
91 CHD 1 et CSB du District d'Ankazobe

92 CHD 1 et CSB du District de Manjakandriana

93 Centre Hospitalier Universitaire Annexe d'Antananarivo (CHUA)

94 Centre Hospitalier de District niveau 2 (CHD 2) d'Ankazobe

95 Centre Hospitalier de District niveau 2 (CHD 2) de Manjakandriana



96 Service medico sanitaire Analamanga

Ministère de la jeunesse et des loisirs

97 Direction régionale de la jeunesse et des loisirs Analamanga

Ministère de la population et des affaires sociales

98 Direction Régionale de la population et des affaires sociales

99 Service Régional de la protection sociale, du genre, de la famille et de l'enfance / Analamanga

100 Service Régional de la population et du développement social / Analamanga

101 Service Régional administratif et financier / Analamanga

102 Service de District de la Population et des affaires Sociales Antananarivo Renivohitra

103 Service de District de la Population et des Affaires Sociales Atsimondrano

104 Service de District de la Population et des Affaires Sociales Avaradrano

105 Service de District de la Population et des Affaires Sociales Andramasina

106 Service de District de la Population et des Affaires Sociales Anjozorobe

107 Service de District de la Population et des Affaires sociales Ankazobe

Ministère des sports

108 Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Culture Analamanga

Ministère de l'éducation nationale

109 Direction régionale de l'éducation nationale Analamanga

110 CISCO Antananarivo Renivohitra

111 CISCO Antananarivo Atsimondrano

112 CISCO Antananarivo Avaradrano

113 CISCO Ambohidratrima

114 CISCO Andramasina

115 CISCO Anjozorobe

116 CISCO Ankazobe

117 CISCO Manjakandriana

118 1 ZAP par commune

119 1 ZAP par commune

120 réforme Antananarivo Renivohitra

121 réforme Antananarivo Atsimondrano

122 REFORME Antananarivo Avaradrano

123 REFORME Ambahidratrima

124 REFORME Andramasina

125 REFORME Anjozorobe

126 REFORME Ankazobe

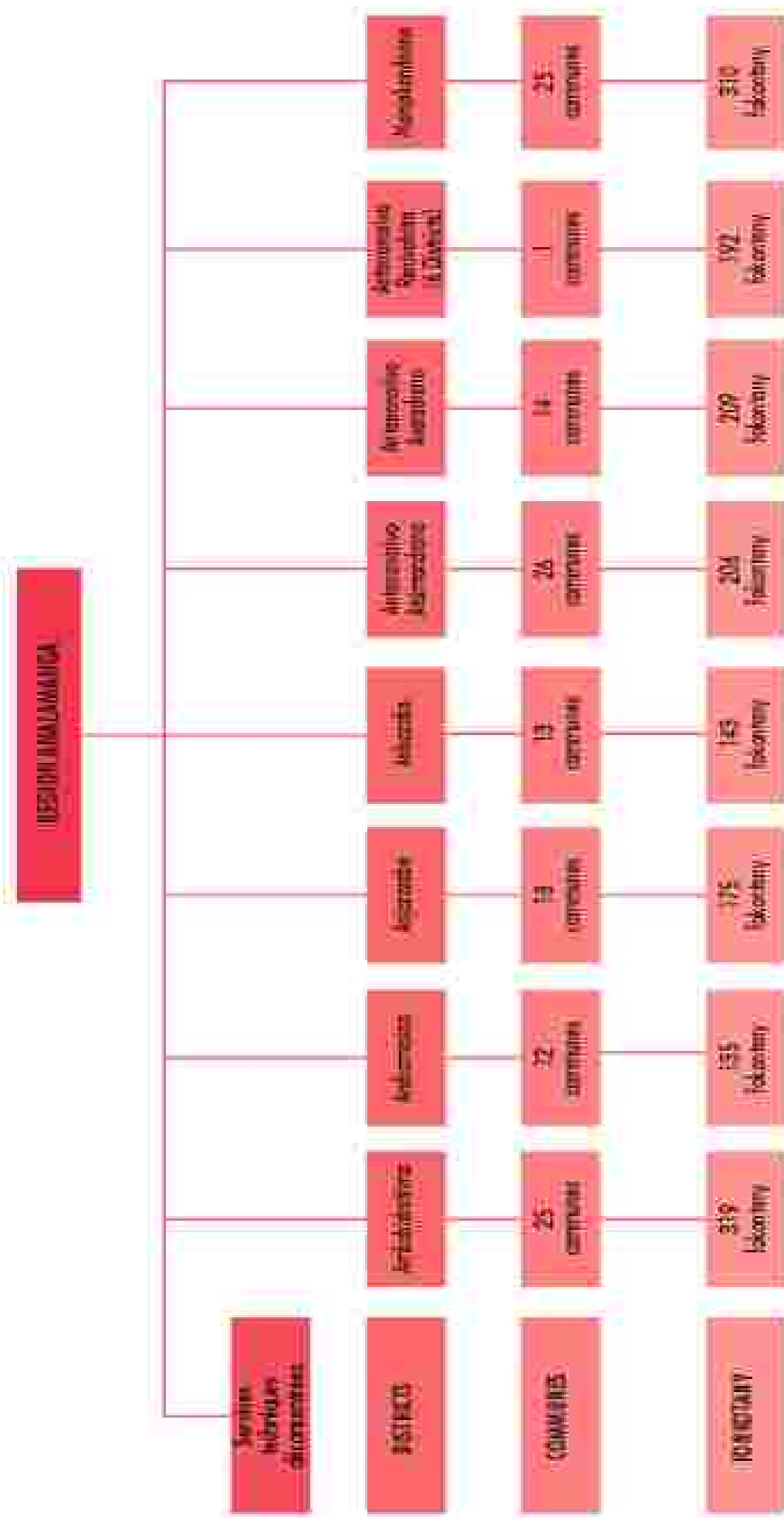
127 REFORME Manjakandriana

Enseignement technique et formation professionnelle

128 Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Analamanga

Ministère de la culture et du patrimoine

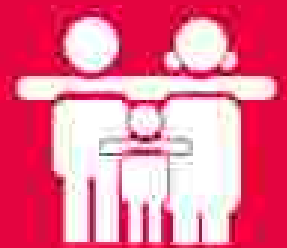
129 Direction Interrégionale de la Culture et du Patrimoine d'Antananarivo



1. Einführung

Structure administrative de la Région d'Alsace

Chapitre II Population



II.1. Etat de la population

La population est le principal acteur d'un développement soutenable et durable. Elle en sera aussi la première bénéficiaire. Il importe de connaître sa situation en termes d'effectif, de structure et de conditions de vie pour déterminer son évolution et son niveau de développement. Cela permet en effet de mesurer les efforts à entreprendre pour diminuer la pauvreté et soutenir le développement et de savoir la disponibilité de cette population en termes de ressources humaines et sa capacité en termes de potentialités d'activités économiques, locales et régionales. Les demandes potentielles, ainsi que les besoins en termes d'infrastructures et de services publics seront ainsi facilement déterminables.



II.1.1. Population totale

Selon les données collectées de la monographie 2009, 12,7 % de la population nationale vit dans la Région Analamanga. Cette proportion est presque 3 fois plus élevée que la moyenne nationale de 4,5 %. Antananarivo Renivohitra concentre 37,7 % de la population de la région.

Cette pression démographique dans la capitale résulte du phénomène d'urbanisation qui attire la population des autres districts.

Une proportion de 38,7 % des habitants de la région est répartie entre Antananarivo Atsimondrano 16,8 %, Ambohidratrimo 11,3 % et Antananarivo Avaradrano 10,6 %. Une proportion de 18,7 % des habitants est répartie pour un taux plus ou moins égalitaire de 6 % entre les districts de Manjakandriana, d'Andromasina et d'Anjozorobe. Le district d'Ankazobe se trouve le moins peuplé avec une proportion de 4,9 %. Ces zones moins peuplées se caractérisent par l'enclavement de certaines communes et l'insécurité dans le milieu rural.

Tableau 6. Répartition par District de la population de la Région Analamanga

District	Part dans la Population de la Région Analamanga	Part dans la population totale de Madagascar
Ambohidratrimo	11,3	1,4
Andromasina	6,2	0,8
Anjozorobe	6,0	0,8
Ankazobe	4,9	0,6
Antananarivo Atsimondrano	16,8	2,1
Antananarivo Avaradrano	10,6	1,3
Antananarivo Renivohitra	37,7	4,8
Manjakandriana	6,5	0,8
	100	12,7

Source : IFU/CEAD/Monographie 2009

En ce qui concerne les ménages de la région, selon les résultats de l'Enquête Périodique auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010), ils sont composés de 4,4 personnes en moyenne. Ce taux reste à peu près le même selon le milieu de résidence, à savoir 4,3 en milieu urbain et 4,4 en milieu rural.

Tableau 7. Taille moyenne des ménages selon les milieux de résidence

	Unité : Individu		
	Urbain	Rural	Total
Analamanga	4,3	4,4	4,4
Madagascar	4,5	4,9	4,8

Source : INSTAT/ISAL/TPN2010

II.1.2. Composition et caractéristiques démographiques de la population

a) Répartition par milieu (urbain, rural) de la population

Selon la délimitation classant comme localités urbaines les communes qui sont chefs-lieux de leur district d'appartenance¹, moins de 3 individus sur cinq de la population totale d'Analamanga habitent en milieu rural. Cette répartition urbaine-rurale est différente de celle de la structure nationale où 4 individus sur cinq habitent le milieu rural. L'effectif de la population est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, pour la Région Analamanga, le taux de population urbain est le double de celui du niveau national. Ce taux élevé s'explique par le fait qu'Analamanga abrite Antananarivo Renivohitra en tant que capitale de Madagascar, centre administratif abritant des activités industrielles et commerciales importantes.

Tableau 8. Répartition par milieu de résidence de la population

	Urbain	Rural	Total
Analamanga	41,7	58,3	100,0
Madagascar	20,3	79,7	100,0

Source : INSTAT/ISAL/TPN2010

b) Répartition par sexe de la population

Le rapport de masculinité² mesure l'équilibre, ou le déséquilibre, entre l'effectif des hommes et celui des femmes dans un groupe de population. A Analamanga, ce rapport est de 98,4 %. Autrement dit, à côté de 100 femmes, il y a 98,4 hommes. Il s'apparente à celui du niveau national qui est de 98,0 %. Il en est de même pour les caractéristiques du rapport de masculinité selon le milieu urbain rural.

Tableau 9. Rapport de masculinité selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Analamanga	97,6	99,0	98,4
Madagascar	97,1	98,3	98,0

Source : INSTAT/ISAL/TPN2010

¹ Délimitation des EPM qui constitue la source des statistiques utilisées dans la présente répartition.

² Il s'agit du quotient entre l'effectif des hommes et l'effectif des femmes.

c) Caractéristiques démographiques

Natalité et fécondité

Selon les résultats de l'EDSMD-IV de 2008 et 2009, avec les mêmes conditions démographiques, économiques et sociales actuelles, une femme âgée de 15 à 49 ans de la Région Analamanga, aura en moyenne entre 3 et 4 enfants (3,4) au cours de sa vie. Cet indice est inférieur de 1,4 à la moyenne nationale qui est de 4,8 enfants. Au moment de l'interview, 5,7 % des femmes de la région sont enceintes contre 8,3 % au niveau national. Cette faiblesse de l'indice synthétique de fécondité de la région peut s'expliquer par le temps assez long pris par les femmes notamment dans la capitale pour avoir son premier enfant qui est de 21,6 ans.



Pour le groupe de celles âgées de 40 à 49 ans, le nombre moyen d'enfants nés vivants est de 4,3 enfants contre 5,5 au niveau national. Cette fécondité reste toujours élevée bien qu'elle soit inférieure à celle du niveau national. Ce niveau de fécondité est confirmé par le pourcentage d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ayant déjà des enfants ou sont enceintes en 2008 et 2009 qui s'élève à 18 %.

Tableau 10. Fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans

	Indice Synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes enceintes au moment de l'interview	Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40-49 ans	Âge médian à la première naissance	Nombre de mois écoulés depuis la dernière naissance	Pourcentage d'adolescentes de 15 à 19 ans ayant déjà donné des naissances
Analamanga	3,4	5,7 %	4,3	21,6 ans	37,3 mois	18,0 %
Madagascar	4,8	8,3 %	5,5	20,1 ans	32,7 mois	31,7 %

Source : INSTAT/ Rapport principal de l'EDSMD-IV Madagascar 2008-2009

Mortalité des enfants

Les indicateurs sur la mortalité des enfants font partie des moyens qui reflètent les conditions de vie de la population. Ils sont, en effet, à interpréter non seulement comme des proportions qui décrivent une situation mais aussi comme étant des probabilités, ou des risques, pour un nouveau-né de ne pas atteindre un âge donné. Ce dernier aspect a une influence sur le comportement du ménage vis-à-vis de la procréation pour assurer sa descendance.

Tableau 11. Indicateurs de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans

	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité adolescente
Analamanga	24	14	38	11	48
Madagascar moyen	24	19	45	20	63
Madagascar total	24	31	55	31	84

Le tableau ci-dessus montre que les niveaux respectifs des indicateurs de mortalités des enfants âgés de moins de 5 ans peuvent être classés comme relativement moins élevés. Durant les 10 ans qui précèdent la collecte des données de l'EDSM-D IV, 24 nouveau-nés sur 1000 n'atteignent pas 1 mois. Il y aura encore 14 autres qui seront morts avant l'âge de 1 an. Ce qui donne un taux de mortalité infantile de 38 ‰ (pour mille). En tout, 59 (11+ 48) nouveau-nés n'atteignent pas leur 5ème anniversaire. Les conditions socio-économiques individuelles des ménages, en particulier l'alimentation, la nutrition, la prévalence des maladies et des épidémies, ainsi que les conditions communautaires telles que la disponibilité des soins et autres services de pédiatrie expliquent ces niveaux de mortalité des enfants.

d) Composition ethnique

Dans la Région Analamanga, la population est composée essentiellement de Merina. Les immigrants tels que les Betsileo se dispersent en faible proportion dans les districts de la partie nord et ouest de la région. Les Batimisaraka et les Bezanozano se localisent dans les districts bordant la lisière forestière de l'Est. Les Antandroy, en tant que nomades, constituent un groupe qui s'intègre progressivement dans la région. Toutefois, l'existence d'Antananarivo Renivohitra, capitale de Madagascar, implique la présence de toutes les ethnies à Madagascar.

e) Répartition par classe d'âge et par sexe de la population active

L'âge moyen de la population active de la Région Analamanga est de 33,2 ans. Il est supérieur de 1 an à la moyenne nationale. Ceux qui sont âgés de 25 à 64 ans regroupant 63,7 % de la population active contre 59,6 % au niveau national et les seniors âgés de 65 ans et plus constituent 2,9 % de ce groupe contre 3 % au niveau national. Il faut noter que les enfants âgés de moins de 15 ans forment 6,4 % de la population active de la région, ce taux est inférieur de 0,8 de celui du niveau national.

Tableau 12. Âge moyen et répartition par tranche d'âge de la population active

Unité : nombre d'années et %

	Âge moyen (ans)	Répartition selon la tranche d'âge (%)				
		05-09	10-14	15-24	25-64	65 et plus
Analamanga	33,2	2,4	6,4	24,6	63,7	2,9
Madagascar	32,1	2,9	7,2	23,4	59,6	3,0

Source : INSM/ISA/TPH2010

Les femmes représentent 50,1 % de la population active de la région. Cela s'explique surtout par le taux d'activité des femmes qui est supérieur de 0,2 points à celui des hommes. Au niveau national, on a une répartition par genre presque équilibrée de la population active.

Graphique 2 Répartition par genre de la population active



Source : INSTAT/DSM/FPM/2010

II.1.3. Caractéristiques de la population

a) Niveau d'instruction

Selon les données de l'FPM 2010, 93,6 % des individus âgés de 15 ans et plus d'Analamanga sont alphabétisés au sens qu'ils savent lire, écrire et faire des calculs arithmétiques simples. Ce taux dépasse largement celui du niveau national avec une différence de 22,2 %. La remarque est la même avec les sous-groupes tels que les urbains, les ruraux, les hommes et les femmes. Par conséquent, il n'existe pas de disparité entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes, du milieu urbain et du milieu rural.

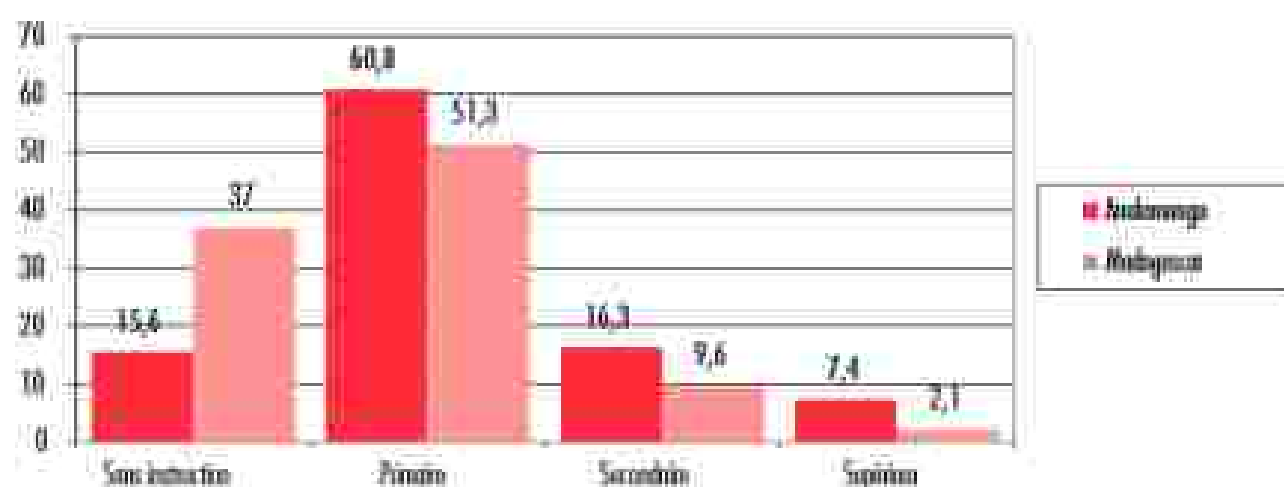
Tableau 12. Taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus, selon le milieu et le genre

	Milieu		Genre		Total
	Urbain	Rural	Homme	Femme	
Analamanga	93,8	93,5	94,1	93,0	93,6
Madagascar	83,1	67,8	74,9	68,0	71,4

Source : INSTAT/DSM/FPM/2010

Pour ce qui est du niveau d'instruction de la population, un individu de la région sur 6 est classé sans instruction. 50,8 % y possèdent le niveau primaire et 16,3 % le niveau secondaire. Seuls 7,4 % de ceux qui sont âgés de 4 ans et plus possèdent le diplôme de baccalauréat ou ont fréquenté un établissement d'enseignement supérieur. Ce dernier taux est de 2,1 % au niveau national.

Graphique 2 Répartition de la population âgée de 4 ans et plus selon le niveau d'instruction



Source : INSM/NSA/EPM2010

b) Etat de santé des enfants

Selon les résultats de l'EDSMD-IV, aux environs de 3 enfants sur 4, âgés de 12 à 23 mois, d'Analamanga ont obtenu tous les vaccins nécessaires. Il n'y a que 4 enfants en bas âge sur cent qui n'ont reçu aucun vaccin. La situation des enfants de la région en termes de vaccination est nettement meilleure que celle au niveau national. Malgré cette étendue de vaccination plus large, les incidences des maladies ou les symptômes de maladies tels que la fièvre et la diarrhée y sont plus élevés que celles du niveau national avec des taux de 10 % contre respectivement 9,3 % et 8,3 % au niveau national. Mais le taux de symptômes d'IRA est légèrement inférieur de celui du niveau national 2,3 % contre 2,9 %.

Tableau 14. Etat de santé des enfants

	Vaccinations des enfants âgés de 12 à 23 mois			Enfants âgés de moins de 5 ans	
	Tous les vaccins	Aucun vaccin	Symptômes d'IRA	Fièvre	Diarrhée
Analamanga	16,2	4,2	2,3	10	10
Madagascar	41,6	12,3	2,9	9,3	8,3

Source : INSM/ Rapport principal de l'EDSMD-IV Madagascar 2008-2009

c) Activité

Selon les résultats de l'EPM 2010, 65,8 % des individus âgés de 5 ans et plus, dans la Région Analamanga exercent un emploi. Ce taux est supérieur à celui du niveau national qui est de 63,7 %. Quels que soient les milieux de résidence et les genres considérés, les taux d'activités des personnes âgées de 5 ans et plus à Analamanga sont tous au-dessus des moyennes nationales. Une différence de 6,6 entre les urbains et les ruraux en faveur de ces derniers. Dans la région, le taux d'activités des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes avec une différence de 0,8 point.

Tableau 15. Taux d'activité selon le milieu et selon le sexe

	Unité : %				
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	62,0	60,6	66,2	65,4	65,8
Madagascar	60,1	64,6	65,0	62,4	61,7

Source : INSTAT/DSM/EPH2010



Pour ce qui est du travail des enfants, avec un taux d'activité de 25,3 %, l'incidence du travail des enfants âgés de 5 à 17 ans est légèrement supérieure à celle de l'ensemble de Madagascar. Ce taux est inférieur de 1 point à l'incidence nationale du travail des enfants qui est de 24,7 %. Les incidences auprès des garçons et des filles connaissent une différence de 4 points en défaveur des filles. Par contre, en milieu rural, 30,7 % des enfants travaillent, contre 17,4 % en milieu urbain.

Tableau 16. Incidence du travail des enfants (de 5 à 17 ans) selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	17,4	30,7	22,1	22,4	25,3
Ensemble	17,2	26,5	26,2	21,2	24,7

Source : INSTAT/DSM/EPH2010

L'activité agricole reste prédominante dans la région malgré le développement des autres secteurs d'activités : ce secteur occupe 34 % des hommes travailleurs et 31,4 % des femmes travailleurs. Pour les hommes travailleurs, la différence est de 3,3 points. Viennent ensuite les activités commerciales et de services où les femmes travailleurs prédominent avec un taux de 22,9 % contre 16,8 % pour les hommes. Les cadres et techniciens de direction représentent 8,8 % des hommes travailleurs et 8,1 % des femmes travailleurs. De plus, dans le secteur du travail manuel qualifié, les hommes se positionnent en tête avec un taux de 30,8 % contre un taux de 17,4 % pour les femmes travailleurs contrairement au travail manuel non qualifié où 16,6 % des femmes travailleurs s'y trouvent contre 6,8 % pour les hommes travailleurs.

Pour la Région Analamanga, les taux des types d'occupation sont supérieurs à ceux de la nation à l'exception de celui du secteur agricole.

Tableau 17. Types d'occupation des travailleurs âgés de 15 à 49 ans

	Cadres et techniciens de direction	Employés	Trav. et services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Agriculture	Marguats	Total
Analamanga, hommes âgés de 15 à 49 ans	8,8	2,3	22,9	17,4	16,6	31,4	1,2	100
Madagascar, hommes âgés de 15 à 49 ans	3,5	0,5	12,2	6,0	4,6	72,2	0,4	100
Analamanga, femmes âgés de 15 à 49 ans	8,8	1,1	16,8	30,8	6,8	34,7	0,9	100
Madagascar, femmes âgés de 15 à 49 ans	4,5	0,5	6,4	11,2	3,1	72,7	0,4	100

Source : INSTAT/ Rapport principal de l'EDSM-IV Madagascar 2010-2019

II.1.4. Statut de la femme

a) Emplois et rémunérations des femmes

Selon l'enquête EDSMD IV de 2008-2009, le revenu salarial des 12,7 % des femmes d'Analamanga est supérieur à celui de leur mari ou conjoint. Par contre, 29,9 %, 52,6 % des femmes économiquement actives gagnent moins que leur conjoint. 31,6 % des femmes gagnent à peu près le même niveau que celui de leur mari contre 39,1 % au niveau national. Cette comparaison ne prend pas en compte ni les postes et ni les types d'emplois occupés par les 2 conjoints. Néanmoins, elle apporte des explications partielles sur le statut de la femme dans la région.

Tableau 18. Argent gagné par les femmes comparé à l'argent gagné par leurs maris

	Unité : %					
	Plus	Moins	À peu près le même	Maris/partenaires n'a pas de revenu	Ne sait pas/ouignat	Total
Analamanga	12,7	52,6	31,6	1,3	1,7	100,0
Madagascar	11,1	47,6	39,1	1,2	4,1	100,0

Source : INSTAT / Rapport principal de l'EDSMD IV Madagascar 2008-2009

b) Contrôle du revenu des femmes

Le contrôle de leur propre revenu révèle un des indicateurs d'évaluation du degré d'émancipation des femmes. Le tableau qui suit montre que 36,8 % des femmes de la région d'Analamanga contrôlent principalement leur propre revenu. Ce taux est proche de celui du niveau national. Une gestion commune du revenu avec leur conjoint concerne 57,9 % des femmes. Leur conjoint contrôle le revenu de 4,1 % des femmes.

Tableau 19. Contrôle du revenu des femmes par rapport à celui de son mari

	Unité : %					
	Principalement la femme	Maris/partenaires et femmes ensemble	Principalement le mari/partenaires	Autre	Ne sait pas	Total
Analamanga	36,8	57,9	4,1	0,7	0,5	100,0
Madagascar	32,6	62,9	3,8	0,3	0,5	100,0

Source : INSTAT / Rapport principal de l'EDSMD IV Madagascar 2008-2009

c) Participation des femmes dans la prise des décisions au sein du ménage

Concernant la participation des femmes dans la gestion de leur ménage, 72,2 % des femmes participent à la totalité des 4 principales décisions évoquées lors de l'EDSMD IV de 2008-2009. Ce taux s'apparente à celui de 72,1 % du niveau national. Néanmoins, il y a 2,1 % des femmes d'Analamanga contre 1,7 % des femmes à Madagascar, qui ont déclaré ne participer à aucune des décisions citées.

Tableau 20. Participation des femmes dans la prise des décisions au sein du ménage

Unité : %

	Soins de santé personnel	Coûts des dépenses du ménage	Achats des biens quotidiens du ménage	Vote à ce propos famille/personne	Celles qui participent aux autres décisions	Celles qui ne participent à aucune des décisions
Antananarivo	87,8	85,3	93,5	88,8	77,2	2,1
Madagascar	87,9	85,9	93,7	88,8	77,1	1,7

Source : MSH/ Rapport principal de l'EDSM-M Madagascar 2008-2010



II.2. Mouvements de la population

Pour des raisons de sécurité ou de recherche de mieux être, une partie ou la totalité de la population est attirée par la migration. Il en est ainsi des ancêtres de la majorité des Malgaches qui sont des migrants. De nos jours, ce sont surtout les causes économiques et sociales entraînent, notamment des mouvements de population. La disponibilité d'infrastructures et de services de transport ajoutée à l'amélioration de l'accès à l'information facilitent la migration. En premier lieu, une localité attire les migrants par les opportunités économiques et sociales qui s'y trouvent. Grâce au surplus des ressources humaines, l'immigration contribue à l'accélération du développement des localités d'accueil. Mais, elle génère en même temps des surplus de contraintes démographiques et sociales. L'inverse peut survenir pour les localités de départ.

II.2.1. Migration interne

Selon les informateurs au niveau des districts, seules 6 communes sur les 134 de la région observent une forte migration. Parmi ces 6 communes 4 se trouvent à Manjakandriana et 1 se situe à Antananarivo Atsimondrano et 1 à Antananarivo Rehevohitra. Dans un peu plus de la moitié des communes (73 sur 134), la migration est jugée moyenne. Pour les 30 % des communes restantes, elles n'enregistrent qu'une faible migration.

Dans 15 communes, aucune information sur la situation de la migration interne, dont 12 communes d'Antananarivo Avaradrano et 3 communes d'Antananarivo Atsimondrano.

Tableau 21. Nombre de communes par district selon l'importance de la migration

Unité : %

District	forte	Moyenne	faible	Information manquante	Total
Ambohitantso	0	25	0	0	25
Antananarivo	0	0	12	0	12
Appazombo	0	0	18	0	18
Antarabo	0	7	6	0	13
Antananarivo Antinomondroso	1	18	4	3	24
Antananarivo Amadison	0	7	0	17	14
Antananarivo Antivohitra	1	0	0	0	1
Manakandiana	4	21	0	0	25
Total	6	72	40	15	134

Source : IFU/CIAM/Monographie 2009

Les immigrants viennent en premier lieu des districts des autres régions ou des districts à l'intérieur de la région et des communes du même district. 36 communes ont répondu que les immigrants viennent en second lieu de la même région. Les autres régions des autres provinces et les autres districts des autres régions sont surtout cités comme troisième provenance des immigrants. En majorité, il s'agit d'immigration intra-régionale, inter-régionale et interprovinciale.

Tableau 22. Nombre de communes selon la provenance des immigrants à Antananarivo

Unité : Effectif

	Première provenance	Deuxième provenance	Troisième provenance
À l'intérieur du District	9	7	3
À l'intérieur de la région	9	16	4
Autres régions	12	4	7
Autres Provinces	4	1	11
Information manquante	2	8	11
Total	36	36	36

Source : IFU/CIAM/Monographie 2009

II.2.2. Immigration

Le manque d'opportunité locale externes d'emploi évoqué par 14 communes est cité étant la première cause d'immigration vers la Région Analamanga. L'émergence d'un pôle de travail est perçue comme la cause d'immigration vers 10 communes. La période de soudure est évoquée par 3 communes d'immigration et le manque de terre arable par 2 autres.

Tableau 23. Nombre de communes selon les causes de l'immigration vers Assiémanga

Causes de l'immigration	Nombre de communes
Manque de terre arable	2
Période de soudure	3
Manque d'opportunité locale en emploi	14
Émergence d'un pôle de travail	10
Autres causes	9
Informations manquantes	4
Total	36

Source : IFD/CIAM/Baromètre 2009



II.2.3. Emigration

Sur les 43 communes de la région qui ont observé une émigration, le manque d'opportunité d'emploi est considéré comme la première cause de l'émigration dans 30 d'entre elles. La période de soudure est évoquée par 8 communes, l'émergence d'un pôle de travail par 3 communes et la découverte de filon par une seule.

Tableau 24. Nombre de communes selon les causes de l'émigration au départ d'Assiémanga

Unité : Effectif

Causes de l'émigration	Nombre de communes
Période de soudure	8
Manque d'opportunité locale en emploi	30
Découverte d'un filon	1
Émergence d'un pôle de travail	3
Autres causes	11
Total	43

Source : IFD/CIAM/Baromètre 2009

II.3. Habitat

L'habitat constitue pour le ménage un lieu de sécurité, de récupération et de repos. Les caractéristiques du logement conditionnent alors ces déterminants du bien-être. Le revenu d'un ménage est en liaison positive avec les caractéristiques de son logement. Du côté des analyses économiques et sociales, ces caractéristiques sont facilement observables. Grâce au contrôle du visuel, les informations collectées sont alors nettement plus fiables que celles issues des réponses déclaratives telles que les montants du revenu et des dépenses.

II.3.1. Type d'habitation

Si 85,3 % des Malgaches habitent dans des maisons individuelles de type traditionnel, dans la Région Analamanga 62,8 % de ses habitants sont concernés par ce type de logement. Les chambres tiennent la deuxième place pour les 25,5 % de la population. Une modeste proportion des habitants de la région habitent un appartement ou une villa de type moderne, respectivement 5 % et 4,4 %. Mais ces proportions sont élevées par rapport à celles du niveau national surtout pour les occupants d'une villa. Les studios ne concernent que 2,1 % des habitants de la région.

Tableau 25. Type d'habitations des ménages

Unité : %

	Appartement	Studio	Chambre	Maison indivi- duelle de type traditionnel	Villa de type moderne	Autres	Total
Analamanga	5	2,1	25,5	62,8	4,4	0,3	100,0
Madagascar	4,0	0,6	8,0	85,3	1,6	0,5	100,0

Source : INSTAT/PSA/TPM 2018

II.3.2. Caractéristiques des habitats

a) Type de matériaux du mur extérieur

Les habitants de la région vivent en majorité dans des logements construits principalement avec des matériaux durables. Les maisons en brique abritent 71,9 % de la population et 20,2 % pour les maisons en terre battue. Le climat et la disponibilité des matériaux expliquent cette situation régionale.

Tableau 26. Type de matériaux des murs extérieurs des habitations

Unité : %

	Analamanga	Madagascar
Terre, boue, argile	0,1	21,4
Terre battue	20,2	34,5
Pancho	3,3	7,0
Ciment/plâtre	0,1	0,5
Stuc enduit	0,0	1,8
Fort béton	0,0	0,1
Pierre	0,1	0,2
Brique	71,9	22,5
Piquetage	4,1	2,2
Autres	0,2	0,3
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/PSA/TPM 2018

b) Type de plancher

En ce qui concerne le plancher des maisons, un peu moins de la moitié des habitants de la région utilisent du ciment béton et 32 % utilisent la terre battue. Avec une proportion de 24,7 %, le bois est le troisième type de plancher dans la région. La majorité de la population habite donc dans des maisons de type de plancher «moderne».

Tableau 27.

de matériaux de plancher des habitations

	Unité : %	
	Analamanga	Madagascar
Terre battue	32,0	44,1
Bois	24,7	29,2
Pierre brute	0,4	0,4
Ciment béton	42,6	18,9
Autres	0,3	8,3
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/PSA/TNS/2010



c) Type de combustibles

Selon les résultats de l'EPM 2010/93/1 % des habitants de la région d'Analamanga utilisent des combustibles issus des ressources naturelles forestières. En effet, le charbon et le bois ramassés sont utilisés respectivement par 48,2 % et 44,9 % de la population pour leur cuisson. L'utilisation du gaz et l'électricité concerne respectivement que 1,3 % et 0,9 % des ménages. Il faudrait qu'il y ait des efforts de régénération de ces ressources ou de promotion d'autres sources d'énergies afin d'éviter des surplus de contraintes à moyen terme.

Tableau 28. Répartition des ménages selon le principal type de combustible utilisé pour la cuisson

	Unité : %	
	Analamanga	Madagascar
Bois ramassé	44,9	11,1
Bois acheté	4,2	4,5
Charbon	48,2	17,1
Gaz	1,3	0,2
Electricité	0,9	0,2
Pétrole	0,1	0,1
Autres	0,4	0,2
Total	100,0	100,0

Source : INSTAT/PSA/TNS/2010

d) Sources d'eau à boire, accès à l'électricité et type de toilette

En 2010, un peu moins de trois habitants sur 4 d'Analamanga accèdent à l'eau contrôlée pour boire et préparer leur repas. Ce niveau est supérieur de 25 points à la moyenne nationale qui est de 44,9 %. Pour l'électricité, son utilisation comme principale source d'éclairage est supérieure de 26,7 points à la moyenne nationale qui est de 13,3 %. En ce qui concerne le type de toilette,

79,1 % de la population utilise une latrine (ou mieux). Au niveau national, ce taux est le double de celui du niveau national.

Tableau 29. Taux d'accès à certains biens et services

	Unité : %		
	Eau courante	Électricité	Autres ou mieux
Analamanga	70,5	40,0	79,1
Madagascar	44,9	13,3	39,8

Source : IPSAC/ISA/IFPM2010

II.4. Niveau de vie et pauvreté

II.4.1. Possession de bien durable

Pour ce qui est de la possession de biens durables, la population d'Analamanga est relativement plus lotie que celle du reste de Madagascar. À l'instar du taux de possession de chaises qui y est de 82 % ; pour les machines à coudre, les radios et les téléphones portables, les taux de possession des habitants d'Analamanga sont le double des moyennes nationales respectives, voire ces taux de possession sont le triple des moyennes nationales respectives pour les radios-cassettes et les lecteurs CD, VCD, DVD et autres lecteurs.

Tableau 30. Taux de possession de certains biens

	Unité : %	
	Analamanga	Madagascar
Chairs	82,0	51,6
Machines à coudre	76,6	9,4
Radios	24,7	14,9
Radio cassette	38,7	12,8
Poste TV	49,8	38,7
Bicyclette	24,6	70,5
Téléphones portables	57,5	25,0
Lecteur CD, VCD, DVD, et autre lecteurs	79,6	10,2

Source : IPSAC/ISA/IFPM2010

En considérant une variable dont les valeurs peuvent être ordonnées, on classe par ordre croissant les individus de la population toute entière. On les regroupe alors dans 5 sous-ensembles dont le quintile 1 est constitué des 20 % de la population dont les valeurs sont les plus basses. Le quintile 5 contient alors les 20 % dont les valeurs sont les plus élevées. Ce classement permet de diagnostiquer la situation d'une sous-population par rapport à d'autres sous-populations. Si la sous-population est constituée majoritairement par ceux des quintiles inférieurs (respectivement supérieurs), alors on conclut que c'est un sous-ensemble plus défavorisé (respectivement plus favorisé) que le reste de la population en référence à la variable considérée. Le classement par quintile, ou plus généralement en percentile pour n groupes, est complémentaire avec la comparaison d'autres indicateurs comme la moyenne, la médiane, la variance... Les quintiles ont moins de sensibilités aux valeurs extrêmes.

Une méthode de classement des ménages, par région, selon les quintiles de bien-être économique, consiste à attribuer des scores aux possessions de biens durables et aux accès à quelques services tels que l'eau contrôlée et l'électricité. En comparaison à la répartition nationale qui est uniforme (20 %) par construction des quintiles, on constate qu'une majorité de la population d'Analamanga, soit 60,9 % appartiennent au quintile le plus riche. Les 38,3 % appartiennent à la catégorie entre le plus pauvre et le plus riche et sont répartis inégalement entre le quatrième quintile (23 %), le moyen quintile (11,4 %) et le second quintile (3,9 %). Enfin, 0,7 % appartiennent au quintile des plus pauvres. Ainsi, en termes de bien-être économique, la population d'Analamanga est divisée entre les classes des plus riches, des moins riches et des plus pauvres avec une inégalité relativement importante.

Tableau 31. Répartition de la population par quintile de bien-être économique

						Unité : %
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Total
Analamanga	0,7	3,9	11,4	23,0	60,9	100,0
Madagascar	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0

Source : INSTAT/ Rapports principaux des EPM 2005 et 2010

II.4.2. Ratio et intensité de la pauvreté de pauvreté

A l'instar de la situation de la pauvreté au niveau national, un peu plus de la moitié de la population d'Analamanga, soit 54,5 %, sont classées comme pauvres en 2010. Il s'agit de ceux qui ont un niveau de consommations agrégées (alimentaires et non alimentaires) inférieur au seuil national de pauvreté de 468 800 Ar/personne/an³. Cette incidence de la pauvreté présente une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural qui compte plus de pauvres avec une différence de 17,5 % (61,7-44,2).

3: Se référer à INSTAT/ Rapports principaux des EPM 2005 et 2010 pour les détails de la définition de la pauvreté et des calculs des indicateurs de la pauvreté

En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté qui mesure la moyenne des écarts en pourcentage des consommations des pauvres par rapport au seuil de pauvreté⁴, son niveau à Analamanga est de 18,2 % en 2010. Il est de 21 % en milieu urbain contre 14,2 % en milieu rural. En comparaison avec la situation nationale, l'incidence et l'intensité de la pauvreté sont moins graves.

Tableau 32. *Incidence et intensité de pauvreté selon le milieu en 2010*

Indicateurs	Incidence de pauvreté			Intensité de pauvreté		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga en 2010	44,2	41,7	54,5	14,2	21,0	18,2
Madagascar en 2010	54,2	82,2	76,5	21,3	38,3	34,9

Source : INSTAT/PSM/ENM2010

En adoptant une approche collective de la pauvreté à Analamanga, on constate qu'en 2010, le total des écarts par rapport au seuil de pauvreté de toute la population de la région s'élève à 200 milliards d'Arity. C'est donc la somme minimale nécessaire pour que les niveaux de consommation des pauvres égalisent le seuil de pauvreté. Ceci ne prend pas encore en compte les autres montants nécessaires pour la gestion et les frais de distribution de ce montant. Néanmoins, elle permet de quantifier les efforts à entreprendre pour réduire significativement la pauvreté. Elle représente 6,1 % du montant global au niveau national qui atteint 3 298 milliards d'Arity, soit à peu près le 1/6^e du PIB.

Tableau 33. *Total des écarts aux seuils de pauvreté*

Unité : Milliards d'Arity, un prix de la capitale et %

	Total des écarts au seuil de pauvreté	Part nationale (%)
Analamanga	200	6,1
Madagascar	3 298	100,0

Source : INSTAT/PSM/ENM2010

En ce qui concerne l'inégalité, l'indice de Gini au sein de la population d'Analamanga est de 0,407. Ce même indice est de 0,403 au niveau national. Les 2 chiffres ne sont pas directement comparables du fait que l'inégalité au niveau national inclut à la fois les inégalités intra régionales et celle entre les régions. Néanmoins, on constate que la répartition des consommations à Analamanga classe la région parmi celles où il y a plus d'inégalités.

4. On mesure 0 à cet écart en pourcentage si l'individu est non pauvre (dont la consommation est supérieure ou égale au seuil). L'intensité de pauvreté est un indicateur qui prend en compte la proportion des pauvres et qui donne plus d'importance aux pauvres qui sont plus éloignés du seuil.

Chapitre III

Organisation sociale et économique



III.1. Organisation de la société civile

Le terme société civile est pris dans son sens large qui inclut « l'ensemble des entités sociales, des acteurs sociaux et des institutions (églises, ONG, syndicats, organisations populaires, groupement de paysans, etc.) qui ne sont pas impliqués directement dans la gouvernance et dans la gestion des affaires publiques, et dont l'action concourt à l'émergence ou à l'affirmation d'une identité sociale collective, à la défense des droits de la personne humaine et au mieux être des populations ».

III.1.1. Religion

La région d'Analamanga dispose d'environ 1 665 édifices culturels, dont plus de 85 % sont répartis plus ou moins équitablement entre Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Atsimondrano, Andramasina, Ambohidratrimo, Ankazobe et Anjozorobe. L'église FJKM est la plus importante en termes de représentativité avec 583 édifices recensés. La majorité est concentrée dans les 6 districts susmentionnés. Tandis qu'Antananarivo Renivohitra compte 163 édifices dont 32 EKAR et 35 FJKM et le reste réparti entre les autres religions. Ces 2 religions représentent près de 60 % des édifices culturels d'obédience dans la région. Les autres types de religion à savoir l'église Adventiste et le Jesosy Mamonjy... occupent respectivement 105 et 115 édifices tandis que le FIM et la religion Anglicane occupent respectivement 50 et 34 édifices. La religion musulmane est très peu présente dans la région mais d'autres religions chrétiennes ne cessent de croître dans la région en occupant 309 édifices.



Tableau 34. Nombre d'édifices culturels dans la Région Analamanga

	TOTAL	ANGICANE	FIM	FJKM	ADVENTISTE	JESOSY MAMONJY	AUTRES CHRETIENNES	MUSULMANE	AUTRES	TOTAL
Ambohidratrimo	60	10	71	7	19	10	45	0	5	229
Andramasina	82	0	97	5	7	7	56	0	0	249
Anjozorobe	47	1	113	1	1	18	71	0	1	203
Ankazobe	58	1	69	14	13	17	37	2	0	212
Antananarivo Avaradrano	57	8	77	4	28	24	55	0	4	254
Antananarivo Atsimondrano	47	10	99	8	00	29	50	0	1	274
Antananarivo Renivohitra	32	4	35	6	5	4	26	6	47	163
Ambodranitra	20	0	25	3	7	6	19	0	6	81
Ensemble de la région	298	34	583	50	105	115	309	7	44	1 665

Source : IFI/CEAR/Hanapipia 2019

III.1.2. Associations/Organisations non gouvernementales(ONG) /Organisations de la Société Civile (OSC)

Analamanga abrite le plus d'Associations, d'ONG et d'OSC actifs dans des domaines très variés : droits de l'homme, social, observation de la vie nationale, élections, économique,... Même sans ancrage régional, certaines de ces OSC sont très connues du fait de l'importance de leurs interventions et de leurs stratégies.

Tableau 35: Organisations de la société civile les plus connues (non exhaustif)

OSC	Domaine
Plate forme régionale des Organisations de la Société Civile ; FFEM (régionale), kmf/OCOC (régionale) ; SEFAT	En national (politique, élections,...)
Solema (seul le plus grand nombre de femmes) ray	Femmes
FRAM (Fihambanana'ny Ray Anankomby'ny Ray Anankomby)	Educative
Association des femmes OS mar	Droits de la femme
Une association pour la protection des consommateurs	Social
Association Humanitaire Akamasoa (protection des cochons démunies)	Social
Conseil de Développement d'Andohahelo	Social
Association Catholique des Prisonniers (droits des détenus)	Social, politique
Association pour la Protection des Droits de l'Homme	Social
Association pour la Protection des Droits des Personnes Handicapées	Social

Source : Enquête M4 Développement

Par rapport aux autres régions, la Région Analamanga connaît des spécificités, caractérisées surtout par sa position géographique, son poids sur le plan administratif, politique et économique pour l'ensemble du pays, et de ses fortes disparités sur les plans écologique, humain, économique et socio-culturel.

De ce fait, Analamanga abrite la capitale où sont centralisés les acteurs, qui œuvrent pour un développement économique et humain, visant à mettre en cohérence les interventions sectorielles et territoriales.

La plupart de ces Associations et Organisations non gouvernementales n'ont pas encore un ancrage régional, mais elles sont connues du fait de leur envergure et l'importance de leurs actions.

Tableau 36 Associations/Organisations non gouvernementales (non exhaustif)

Associations / Organisations non gouvernementales	Domaine
Confédération Nationale des Peuple Femme en Droits Humaines CNFPDH	Droits Humaines
Confédération Chrétienne des Syndicats Malgaches SCERIMA/CIH	Syndicat des travailleurs
Confédération des Journalistes Malgaches CIH	Syndicat des journalistes
Ordre des Ingénieurs de Madagascar	Organisation professionnelle
Ordre National des Médecins	Organisation Professionnelle
Interparliamentary International Institute Madagascar	Gouvernance
ONG CATED	Promotion femmes
Centre Ranga	Santé-Social
Aide et Action – Programme Madagascar	Éducation
Habitat pour l'Humain- HPH	Développement social
ONG IARAKA	Arts/cinéma
ONG IALANA	Environnement
Madagascar National Park	Environnement
YORRISON Observatoire	Environnement
GTDR Analamanga	Développement rural
CARITAS Madagascar	Développement rural
Jeune des femmes	Développement rural

Source : FROSCOR/Plan Fœderal National des Organisations de la Société Civile de Madagascar/ 2008



III.2. Cultures, sports et loisirs

La disponibilité des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs est nécessaire pour encadrer, occuper et éduquer la population en général et surtout les jeunes, afin que ces derniers ne se déversent pas dans toutes formes de délinquance.

Les résultats de l'enquête menée par le CREAM en 2009 ont fait ressortir que la Région Analamanga dispose en tout de 165 salles de spectacles, dont 77 publiques et de 538 terrains de sport, dont 399 publics. Quant aux centres de lecture et d'information, 29 communes sont dotées de bibliothèques d'accès public et une seule commune possède un hall d'information.

La répartition par district montre que les salles de spectacles, aussi bien publiques que privées, sont concentrées dans les districts d'Antananarivo Renivohitra, Antananarivo Avaradrano et Antananarivo Atsimondrano. Toutefois, Anjozorobe possède 19 salles de spectacles publiques et Manjakandriana en possède 12. Pour les terrains de sport, ils sont plus ou moins répartis entre les différents districts bien que ce soit Antananarivo Renivohitra, qui en dispose le maximum. Les districts possédant le plus grand nombre de communes dotées de bibliothèques sont Antananarivo Atsimondrano

(7), Ambalidetrano (7) et Manjakandriana (6) et une seule commune du district d'Andromasina possède un hall d'information.

Tableau 37. Infrastructures culturelles et sportives existant dans la Région Analamanga

District	Salles de spectacle (nombre)		Bibliothèque d'accès public Nombre de communes	Hall d'information Nombre de communes	Terrains de sport (nombre)	
	Publiques	Privées			Publiques	Privées
Ambalidetrano	7	8	7	0	60	37
Andromasina	4	0	0	1	31	11
Antananarivo	19	2	1	0	42	21
Antsiraho	6	4	4	0	56	4
Antananarivo Analamandran	10	16	7	0	23	10
Antananarivo Analamandran	5	20	3	0	56	8
Antananarivo Ranozoaitra	11	26	1	0	92	36
Manjakandriana	12	4	6	0	34	1
Ensemble de la région	77	88	29	1	399	128

Source : VSI/CRSA/Monographie 2020

III.3. Organismes d'appui

III.3.1. Les organisations du secteur privé

La région fait l'objet d'intervention des opérateurs économiques opérant dans tous les secteurs d'activités (agricole, agroalimentaire, artisanat, tourisme/hôtellerie, industriel/textile, commercial et financier).

La plupart de ces acteurs adhère à des organisations d'envergure régionale et/ou nationale, dont les plus connues sont données dans le tableau ci-dessous (sans être exhaustif).

Tableau 38. Quelques organisations du secteur privé les plus communes

Secteurs et activités	Organisations les plus communes
Agricole :	TRANON'NY BANTSAINA (Chambon d'Agriculteurs)
– Défense des intérêts des paysans dans le secteur agricole	CTHA (Agriculteurs) MPA (petit élevage), et MDR (suif)
– Interpénétration des filières (appui aux membres dans les activités)	AMBATOMAMY et MANISOA (pommes de terre, épiculture) ; FATITSARA (pommes de terre) ; FANAYOTANA et EZAKA (suif) ; Branche régionale de l' APAM (épiculture)
– OPI (appui aux membres dans la production et la commercialisation, alliances avec les autres acteurs pour améliorer les conditions locales de développement de la filière)	
Artisanat (organisation d'appui à la formation et à la commercialisation)	CERAM (organisation régionale de l' UAMA)
Tourisme/hôtellerie	ASHORT, ORTANA
Industrie	SIM, CONECS, GEM, FIVAMPAMA, GETP
Secteur financier	APB, APFIM

Source : ADE Développement (Esquibel), 2008



III.3.2. Les organismes d'appui.

La région fait l'objet des interventions des porteurs d'appui dans divers domaines :

- domaine de la gouvernance (appui à la planification communale/régionale et au suivi de la mise en œuvre des documents de planification, appui à la mise en place des systèmes d'information, renforcement des capacités des responsables des CTD/STD, appui à la société civile, etc.) ;
- domaine socio-économique et culturel ;
- domaines spécifiques du développement rural, de l'environnement et du foncier.

Tableau 39. Quelques organismes d'appui les plus connus (non exhaustif)

Domaines	Organismes d'appui les plus connus
Gouvernance/Société civile	PNRD, GIZ, PGR, Programme SAVA, CNPC (Coopération National pour la Participation Citoyenne), IES (Institut Ebert Stiftung), FOL (Fonds de Développement Local), ...
Social, économique culturel	INUIAP, UNICEF, AFD, USAID, JICA, FIDA, OHN, CEPREAS, PMPS, FID/TPI, CARE International, ONG Jean des Hommes, FID, OPEP, WASH RIVIERANO, WRSSUP, SANTIMEL , ...
Développement rural	PSUR (Programme Rural), Union Européenne, Programme SAVA, PROSPERO, ARPP, IAD, OHN, YARDI , ...
Environnement	PEI (Programme Environnemental Phase II), DANY MIYA, SAI FLEM, Programme SAVA, ONG (ANAMBY, GIZ), ...
Foncier	PNE, SAVA, UN HABITAT, ONG (ANAMBY), ...

Source : ADE Développement (Esquibel), 2008

Chapitre IV

Les secteurs sociaux



IV.1. La Santé

IV.1.1. Les infrastructures sanitaires de la région

a) Les infrastructures sanitaires publiques

Le système de santé à Madagascar est structuré par rapport aux niveaux d'administration, qui peuvent être défini par les services offerts, la qualité du personnel et les types d'infrastructures disponibles. L'encadré ci-dessous donne un aperçu du système de santé existant.

Encadré 2 : Le système de santé à Madagascar

- Le système de santé malgache comprend quatre niveaux de structures sanitaires à savoir :
- Les formations sanitaires de base
 - Elles sont constituées par des centres de santé de base niveau I (CSB I), des centres de santé de base niveau II (CSB II). Les CSB I disposent d'infirmiers et d'aides-soignants et ne dispensent que les services de vaccination et les soins de santé de base. Les CSB II disposent de Médecin, paramédicaux, d'infirmiers, d sage-femme et offrent entre autres des soins de maternité.
- Les centres de référence de premier recours
 - Ils comprennent les centres hospitaliers de district niveau I (CHD I) et niveau 2 forment cette catégorie.
 - Les CHD I offrent les soins obstétricaux essentiels, mais n'assurent pas de service de chirurgie ni ne disposent pas de plateau technique adéquat permettant l'établissement du diagnostic et la prise en charge des cas complexes (service d'imagerie, banque de sang et laboratoires).
 - Les CHD II sont équipés en plus, par rapport aux CHD I, de chirurgiens, de néonatauteurs pratiquent la chirurgie d'urgence et offrent des soins obstétricaux complets.
- Les Centres de Référence de second recours
 - Dans cette catégorie d'établissements, on compte les 22 Centres Hospitaliers de Référence Régionale (CHRR) situés au niveau de la capitale Régionale (dont 4 ex-hôpitaux provinciaux).
 - Ces Centres de Référence devant assurer, selon le plateau technique dont ils disposent, la prise en charge des cas médicaux référés par les niveaux inférieurs ainsi que des interventions chirurgicales. Ils sont équipés de personnel de toutes spécialités.
- Les Centres de Référence Nationale
 - Les Hôpitaux de référence de 3^e recours sont composés de groupe CHU d'Antananarivo et de Mahajanga. Ce sont des Hôpitaux de Référence Nationaux et lieux de formation universitaire initiale et postuniversitaire. Ils assurent l'encadrement des hôpitaux de premier recours. Pour un meilleur équilibre régional, les hôpitaux provinciaux de Toamasina et de Fianarantsoa ont été promus au niveau de CHU. Leur personnel comprend des professeurs et des spécialistes.

Dans la Région Analamanga, parmi ses 134 communes, 48 disposent de CSB I et 127 ont des CSB II. En ce qui concerne les centres hospitaliers de niveau I et II, les chiffres découlant de l'enquête en 2009 montrent que 4 communes sont dotées de CHD I et 7 de CHD II. Une seule commune des districts d'Andramasina, d'Anjozorobe, d'Antananarivo Avaradrano disposent de CHD I, de même une seule commune des districts d'Ambohidratrimo, d'Anjozorobe, d'Ankazobe, d'Antananarivo Atsimondrano, d'Antananarivo Avaradrano possède de CHD II à l'exception de Manjakandriana dont 2 communes en disposent. En outre, 127 communes sont pourvues de maternité publique, et 19 communes, de services de soins dentaires. La commune d'Antananarivo Renivohitra a toutes les infrastructures sanitaires à l'exception de CSB I.

Tableau 40. Répartition des communes par district selon la disposition d'infrastructures sanitaires

DISTRICT	CSB I	CSB II	Maternité publique	CHD I	CHD II	Dentisterie	Total des communes
Ambohidratrimo	5	25	24	0	1	3	25
Andramasina	0	12	12	1	0	1	12
Anjozorobe	9	15	18	1	1	2	18
Ankazobe	7	13	13	0	1	1	13
Antananarivo Atsimondrano	1	22	20	0	1	3	24
Antananarivo Avaradrano	5	14	14	1	1	5	14
Antananarivo Renivohitra	0	1	1	1	0	1	1
Manjakandriana	13	25	25	0	2	3	25
Total pour la région	48	127	127	4	7	19	134

Source : IRS/CHAM/Monographie 2009

En termes de chambres pour accouchement, la majorité des communes de la région en est dotée, à l'exception des districts d'Ambohidratrimo et d'Antananarivo Atsimondrano dont respectivement 96 % et 76,92 % des communes en possèdent. Les données de l'enquête monographique en 2009 montrent que dans l'ensemble de la région, un accouchement par césarienne n'est praticable que dans 5,22 % des communes. Il n'est pas possible de le pratiquer dans les communes d'Ambohidratrimo, d'Andramasina. Cependant, il est entièrement praticable dans la commune urbaine d'Antananarivo Renivohitra.

Concernant les lits d'hôpitaux recensés dans la région, à l'exception de la capitale, elle dispose de 390 lits répartis comme suit 117 localisés dans les hôpitaux à Ambohidratrimo, 89 à Manjakandriana, 62 à Antananarivo Atsimondrano et 40 à Ankazobe. Le reste est éparpillé au sein des districts d'Andramasina, d'Antananarivo Avaradrano et Anjozorobe.

Tableau 41. Répartition des communes par districts suivant l'existence des cliniques pour accouchement, la possibilité de pratiquer une césarienne, nombre de lits d'hôpitaux publics

DISTRICT	Pourcentage des communes disposant des cliniques pour accouchement (%)			Peut ou pratiquer un accouchement par césarienne ? (%)			Nombre de lits d'hôpitaux publics par district
	Disposent	N'a disposent pas	Total	On peut	On ne peut pas	Total	
Ambahidratrimo	96,00	4,00	100,00	0,00	100,00	100,00	117
Andramasina	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00	100,00	31
Anjozorobe	100,00	0,00	100,00	5,56	94,44	100,00	20
Ankazobe	100,00	0,00	100,00	7,69	92,31	100,00	40
Antananarivo Atsimondrano	76,92	23,08	100,00	11,54	88,46	100,00	62
Antananarivo Avaradrano	100,00	0,00	100,00	7,14	92,86	100,00	31
Antananarivo Vakinankaratra	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	80
Manjakandriana	100,00	0,00	100,00	4,00	96,00	100,00	89
Total pour la région (*)	94,78	5,22	100,00	5,22	94,78	100,00	290

Source : IFP/CEAM/Recherche ZODK*1 En dehors de la capitale pour le nombre de lits d'hôpitaux

b) Les infrastructures sanitaires privées

Globalement, 43 communes sur les 134 qui compte la région possèdent un cabinet médical privé sur leur territoire, parmi lesquelles 15 se trouvent dans le district d'Antananarivo Atsimondrano, 11 dans le district d'Ambahidratrimo. Le reste est réparti entre les autres districts à l'exception d'Anjozorobe où aucune commune n'en dispose.

En termes de maternité privée, seulement 25 communes parmi les 134 de la région en disposent. Parmi ces 25 communes, une est celle de la capitale, 9 appartiennent à Antananarivo Atsimondrano, 6 à Ambahidratrimo, 5 à Antananarivo Avaradrano, 3 à Ankazobe, 1 à Andramasina.

En ce qui concerne les hôpitaux et cliniques privés, seuls 14 communes parmi les 134 de la région en disposent. Ces infrastructures sanitaires se trouvent dans 5 communes d'Antananarivo Avaradrano et d'Ankazobe, dans 2 communes d'Ambahidratrimo et 1 commune d'Antananarivo Atsimondrano. Aucune commune d'Andramasina, d'Anjozorobe et de Manjakandriana n'en dispose. La situation est identique par rapport à l'existence de cabinet dentaire privé, qui n'existe que dans 14 communes situées dans la plupart des districts de la région à l'exception des districts d'Andramasina, d'Anjozorobe et d'Ankazobe.

Toutefois, l'effectif de communes disposant d'officine ou de dépôt de médicament est relativement élevé car 67 communes parmi les 134 de la région en disposent. La commune d'Antananarivo Renivohitra dispose de tous ces types d'infrastructures privées.

Tableau 42 Répartition des communes par district selon la disposition des infrastructures sanitaires privées

Unité : nombre de communes

	Cabines médiales privées	Stations privées	Dépôt et dilution privés	Cabines dentaires privées	Offices ou dépôts de médicaments	Total des communes
Antanahelomaro	11	6	2	3	12	25
Andramasina	2	1	0	0	5	12
Anjozorobe	0	0	0	0	0	10
Ankazobe	3	0	0	0	8	13
Antananarivo Antsimondrano	15	9	1	3	19	26
Antananarivo Avaradrano	5	5	5	5	13	14
Antananarivo Renivohitra	1	1	1	1	1	1
Manjakandriana	4	0	0	2	11	25
Total de la région	41	22	9	14	69	134

Source : IPTU/CRSAR/Baromètre 2009

IV.1.2. Accessibilité de la majorité dans les centres de santé

a) Accessibilité dans un centre de santé le plus proche

Pour la Région Analamanga, la majorité de la population au niveau de 50,75 % des communes parcourt moins de 1 km pour se rendre à leurs formations sanitaires la plus proche. Ces communes appartiennent aux districts d'Antananarivo Renivohitra, de Manjakandriana, d'Antanahelomaro, et d'Anjozorobe. Mais pour le district d'Andramasina, 41,67 % des communes parcourent 1 à 5 km et 58,33 % des communes, 6 à 10 km. Pour celui d'Ankazobe, la formation sanitaire, la plus proche, se trouve entre 1 et 5 km pour 23,08 % des communes, entre 6 et 10 km pour 58,33 % et pour celui d'Antananarivo Antsimondrano, 3,85 % des communes seulement possèdent une formation sanitaire à moins de 1 km. Puis, pour les 96,15 % restantes, elle se trouve entre 1 et 5 km. Enfin, concernant le district d'Antananarivo Avaradrano, pour 64,29 % des communes, le centre de santé le plus proche se trouve entre 1 et 5 km, pour 28,57 % entre 6 et 10 km, pour 7,14 % entre 11 km et plus. Pour le district d'Anjozorobe, bien que 88,89 % des communes soient dotées de centres de santé à moins de 1 km, pour 11,11 %, ils se trouvent entre 1 et 5 km.

Tableau 43. Distance pour la majorité de la formation sanitaire la plus proche

DISTRICT	Distance pour la majorité de la formation sanitaire la plus proche (%)				Total
	Moins de 1 km	1 à 5 km	6 à 10 km	11 km et plus	
Ambobidratrimo	100,0	0,00	0,00	0,00	100
Andamasina	0,00	41,67	58,33	0,00	100
Anjaorobe	88,89	11,11	0,00	0,00	100
Antarobe	0,00	23,08	30,77	46,15	100
Antananarivo Atsimondrano	3,85	96,15	0,00	0,00	100
Antananarivo Avaradrano	0,00	64,29	28,57	7,14	100
Antananarivo Renivohitra	100,00	0,00	0,00	0,00	100
Manjakondrano	100,00	0,00	0,00	0,00	100
Ensemble de la région	50,75	22,84	11,19	5,22	100

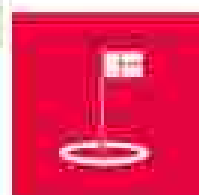
Source : IFI/CIAR/Baromètre 2009.

En termes de durée, la majorité de la population au niveau de 53,73 % des communes de la région met moins d'une heure pour rejoindre la formation sanitaire la plus proche. La plupart des communes des districts suivants en est concernée : Antananarivo Renivohitra, Manjakondrano, Ambobidratrimo et Anjaorobe. Elle peut varier entre 1 heure et 3 heures pour 36,57 % des communes de la région dont 96,15 % des communes pour Antananarivo Atsimondrano, 91,67 % pour Andamasina et 57,14 % des communes pour Antananarivo Avaradrano. Cependant, la population doit effectuer le trajet entre 3h et une demi-journée pour 9,70 % des communes : il s'agit notamment des 76,92 % des communes d'Antarobe et 21,43 % des communes d'Antananarivo Avaradrano.

Tableau 44. Répartition des communes par district suivant la durée du parcours pour aller à une formation sanitaire (%)

DISTRICT	Durée du parcours pour aller à cette formation sanitaire (%)			TOTAL
	Moins d'une heure	1 à 3 heures	3h à une 1/2 journée	
Ambobidratrimo	100,00	0,00	0,00	100
Andamasina	0,33	91,67	0,00	100
Anjaorobe	88,89	11,11	0,00	100
Antarobe	0,00	23,08	76,92	100
Antananarivo Atsimondrano	3,85	96,15	0,00	100
Antananarivo Avaradrano	21,43	57,14	21,43	100
Antananarivo Renivohitra	100,00	0,00	0,00	100
Manjakondrano	100,00	0,00	0,00	100
Total pour la région	50,75	36,57	9,70	100

Source : IFI/CIAR/Baromètre 2009.



b) Accessibilité des services de maternité

Dans la Région Analamanga, la majorité de la population au niveau des 44 communes représentant 41,04 % de l'effectif régional ont leurs maternités la plus proche à moins de 1 km, celle au niveau de 46,27 % des communes parcourt entre 1 et 5 km, celle au niveau de 8,21 % des communes effectue entre 6 et 10 km et pour seulement 4,48 % des communes à 11 km et plus.

Pour les communes dont la majorité de la population est confrontée à un éloignement de 6 à 10 km, elles ne sont qu'au nombre de 11, et sont recensées auprès de 58,33 % des communes d'Andranosoa contre 30,77 % des communes du district d'Antakarobe. Pour celles dont la distance de service de maternité la plus proche est à 11 km ne concernant que 46,15 % des communes d'Antakarobe représentant 6 communes.

Tableau 45. Répartition des communes par district suivant la distance pour la majorité du service de maternité la plus proche

DISTRICT	Distance pour la majorité de service de maternité la plus proche (%)				Total
	Moins de 1 km	1 à 5 km	6 à 10 km	11 km et plus	
Andohaheloine	92,00	8,00	0,00	0,00	100,00
Andranosoa	0,00	41,67	58,33	0,00	100,00
Antakarobe	88,89	11,11	0,00	0,00	100,00
Antakarobe	0,00	23,08	30,77	46,15	100,00
Antananarivo Atsimondrano	3,85	96,15	0,00	0,00	100,00
Antananarivo Analamanga	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Antananarivo Renivohitra	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Manjakandriana	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Total pour la région	41,04	46,27	8,21	4,48	100,00

Source : IRI/CFRAM/Monographie 2009.

La majorité de la population des 99,25 % des communes de la région ne peut rejoindre un service de maternité qu'à pied, contrairement au district d'Antananarivo Renivohitra où la population utilise une voiture pour s'y rendre.

Tableau 46. Répartition des communes par district suivant les moyens de locomotion utilisés par les patients pour se rendre auprès d'un service de maternité

DISTRICT	Moyens de locomotion des usagers (%)		Total
	à pied	en voiture	
Andohaheloine	100,00	0,00	100,00
Andranosoa	100,00	0,00	100,00
Antakarobe	100,00	0,00	100,00
Antakarobe	100,00	0,00	100,00
Antananarivo Atsimondrano	100,00	0,00	100,00
Antananarivo Analamanga	100,00	0,00	100,00
Antananarivo Renivohitra	0,00	100,00	100,00
Manjakandriana	100,00	0,00	100,00
Total pour la région	99,25	0,75	100,00

Source : IRI/CFRAM/Monographie 2009.

En matière d'accessibilité, la majorité des maternités sont accessibles toute l'année sauf dans 2 districts dont Anjararobe et Antananarivo Avaradrano. Les services de maternité y sont accessibles uniquement durant la période sèche dans respectivement 72,22 % et 7,14 % des communes. Mais dans l'ensemble la majorité des maternités sont accessibles toute l'année à 89,55 % et durant la période sèche à 10,45 % seulement des communes.

Tableau 47 Répartition des communes selon leur possibilité d'accessibilité

Accessibilité (en % des communes)			
DISTRICT	Toute l'année	Durant la période sèche uniquement	Total
Andohahelo	100,00	0,00	100,00
Andoharima	100,00	0,00	100,00
Anjararobe	27,78	72,22	100,00
Ankarobe	100,00	0,00	100,00
Antananarivo Analamandiana	100,00	0,00	100,00
Antananarivo Antananarivo	92,86	7,14	100,00
Antananarivo Antananarivo	100,00	0,00	100,00
Manjakandriana	100,00	0,00	100,00
Total pour la région	89,55	10,45	100,00

Source : IRI / CEAM / Recensement 2009

En termes de durée, le parcours pour se rendre à un service de maternité le plus proche peut varier entre moins d'une heure à une demi-journée. Dans plus de la moitié des communes, c'est-à-dire 59,70 %, la majorité de la population met entre 1 heure et 3 heures. Dans 32,84 % des communes, cette dernière met moins d'une heure. Par ailleurs, la majorité de la population dans 76,92 % des communes du district Ankarobe est confrontée à un trajet pouvant durer 3 heures à une demi-journée pour atteindre un service de maternité le plus proche.

Tableau 48 Pourcentage des communes par district selon la durée du parcours

DISTRICT	Moins d'une heure	1h à 3 heures	1h à 1/2 journée	Total
Andohahelo	100,00	0,00	0,00	100
Andoharima	8,33	91,67	0,00	100
Anjararobe	18,18	11,11	0,00	100
Ankarobe	0,00	73,08	76,92	100
Antananarivo Analamandiana	3,05	96,95	0,00	100
Antananarivo Antananarivo	0,00	100,0	0,00	100
Antananarivo Antananarivo	100,00	0,00	0,00	100
Manjakandriana	0,00	100,0	0,00	100
Total pour la région	32,84	59,70	7,46	100

Source : IRI / CEAM / Recensement 2009

IV.1.3. Les personnels soignants

a) Dans les CSB I et CSB II

Le tableau ci-dessous relate le nombre de médecin exerçant dans les Centres de Santé de Base de niveau II, ainsi que le nombre d'aides sanitaires servant dans ces établissements.

A la lecture de ces résultats, on constate qu'en moyenne chaque district possède 44 médecins travaillant dans des CSB II et assistés par 4 aides-sanitaires. Pourtant, en réalité, la répartition entre les Districts est très inégale. A Antananarivo, le nombre de médecins publics se chiffre à 81 et celui des aides sanitaires 4. A Antananarivo Atsimondrano, on compte 67 médecins publics et 3 aides-sanitaires. Mais, le district d'Ankazobe ne dispose que de 8 médecins contre 11 pour Andramasina et 14 pour Anjozorobe. Parallèlement à cette situation, le nombre d'aides – sanitaires constaté et correspondant à ces districts sont respectivement de 4, 4 et 3.

Tableau 49. Nombre de médecins publics et le nombre de personnels servant dans les CSB II.

DISTRICT	Nombre de médecins publics exerçant dans les CSB II	Nombre d'aides sanitaires servant dans les CSB II
Antanahitrano	29	3
Antananarivo	11	4
Andramasina	14	2
Ankazobe	8	4
Antananarivo Atsimondrano	67	3
Antananarivo Avondranona	97	2
Antananarivo Renivohitra	81	4
Manjakandriana	33	7
Total pour la région	350	30

Source : Recensement de la DRSP Antananarivo lors de l'année de validation.

Par ailleurs, au niveau des services de maternité, le tableau suivant donne la répartition par district du nombre de médecins et de sages-femmes servant au niveau des communes.

Du côté des services de maternité, 79,85 % des communes de la région bénéficient du service d'un médecin lorsque les femmes accouchent. Toutes les maternités des communes des districts d'Antananarivo Renivohitra et d'Antananarivo Avondranona sont dotées de médecins contrairement à celles d'Ankazobe dont 30,77 % des communes seulement en sont pourvues. Pour les autres districts, les pourcentages de communes disposant de services de maternité équipés de médecins varient entre 66,67 % et 96 %.

En ce qui concerne le nombre de sages femmes publiques dans les maternités, au niveau de la Région Analamanga, ces dernières comptent au total 103 dont les districts d'Antanahitrano, d'Antananarivo Atsimondrano et d'Antananarivo Avondranona sont dotés des deux tiers de cet effectif avec respectivement 27,22 et 18. Pour les autres districts, le nombre de sages-femmes varient de 4 à 8. Pour le district d'Antananarivo Renivohitra, l'effectif de 7 sages - femmes publiques s'explique par la collecte de statistiques faite au niveau de CSB.

Tableau 50 Répartition des communes par districts selon l'existence de médecins dans une maternité et le nombre de sages-femmes publiques dans une maternité

DISTRICT	Il existe	Il n'existe pas	Total	Nombre de sages-femmes publiques dans une maternité
Antsohidratra	97,00	0,00	100,00	27
Andamasina	75,00	25,00	100,00	4
Asperande	66,67	33,33	100,00	8
Ankazobe	30,77	69,23	100,00	6
Antananarivo Antanimondrano	74,92	25,08	100,00	22
Antananarivo Anankarana	100,00	0,00	100,00	18
Antananarivo Beankarana	100,00	0,00	100,00	7
Manjakandriana	96,00	4,00	100,00	11
Total pour la région	79,85	20,15	100,00	103

Sources : INI/CIAR/Récapitulatif 2009.

b) Répartition du personnel dans les centres de santé publics

Les données recueillies montrent que 303 médecins généralistes et 8 médecins spécialistes travaillent au niveau des centres de santé publics de la région. Le nombre de paramédicaux (aides-sanitaires + infirmiers + sages-femmes) s'élève à 300 soit en moyenne entre 1 paramédical par médecin toutes spécialités confondues.

En termes de répartition géographique, 70 paramédicaux (4 aides-sanitaires, 31 infirmiers, 35 sages-femmes) soit 21 % et 85 médecins (83 médecins généralistes et 2 médecins spécialistes) soit 80 % servent dans les centres de santé de base du district d'Antananarivo Renivohitra, le reste est réparti entre les 7 districts. Andamasina et Ankazobe sont les districts les moins lotis.

Le tableau ci-dessous fournit la répartition, selon la catégorie et les districts, du personnel de santé en poste dans toute la région Analamanga.

Tableau 51 Nombre d'aides-sanitaires, infirmier(s), sages-femmes, médecins généralistes et spécialistes par district (donc les CSB)

DISTRICT	Aides-sanitaires	Infirmiers et infirmières	Sages-femmes	Médecins généralistes	Médecins spécialistes
Antsohidratra	3	24	23	40	1
Andamasina	6	10	id	11	0
Asperande	8	7	id	14	0
Ankazobe	5	17	4	8	0
Antananarivo Antanimondrano	3	17	26	67	2
Antananarivo Anankarana	2	16	19	47	2
Antananarivo Beankarana	4	31	35	83	7
Manjakandriana	8	17	13	33	1
Total pour la région	39	131	130	303	8

Sources : Représentant de la DESP Analamanga lors de l'étude de validation.

IV.1.4. Les services de santé

a) Utilisation du service de maternité public en 2008

Le tableau donné ci-dessous nous montre la répartition des communes selon le nombre de décès maternels et le nombre de décès infantiles ramenés au nombre d'accouchements dans les maternités publiques.

En effet, le nombre d'accouchement dans les établissements publics est en moyenne 29 264. Toutefois, les effectifs d'accouchement les plus élevés sont recensés dans les districts d'Antananarivo Atsimondrano, de Manjakandriana et d'Ambohidratrimo.

En ce qui concerne la proportion de décès maternels aux accouchements assistés par une personne qualifiée, la moyenne régionale s'élève à 0,34 ‰ qui se rencontre uniquement dans le district d'Ankarobe pour 2,92 ‰ et le district d'Ambohidratrimo pour 0,82 ‰.

Pour ce qui est du nombre de décès infantiles à l'accouchement ramené avec le nombre d'accouchement, la moyenne régionale se chiffre à 14,08 ‰ en 2009. Les taux les plus élevés sont enregistrés à Ambohidratrimo avec 22,86 ‰, Antananarivo Atsimondrano avec 21,5 ‰, Anjozorobe avec 18,74 ‰ et Antananarivo Renivohitra avec 13,04 ‰.

Tableau 52. Répartition des communes selon le nombre de décès maternels et décès infantiles ramené au nombre d'accouchement dans les maternités publiques (‰).

DISTRICT	Nombre d'accouchement dans les maternités publiques	Nombre de décès maternels à l'accouchement	Nombre de décès infantiles à l'accouchement	Nombre de décès maternels à l'accouchement ramené au nombre d'accouchement (‰)	Nombre de décès infantiles à l'accouchement ramené au nombre d'accouchement (‰)
Ambohidratrimo	4 856	4	111	0,82	22,86
Antananarivo	7 886	0	25	0,00	8,66
Anjozorobe	2 561	0	48	0,00	18,74
Ankarobe	1 368	4	7	2,92	5,12
Antananarivo Atsimondrano	7 164	0	154	0,00	21,50
Antananarivo Avondran	3 470	0	3	0,00	1,38
Antananarivo Renivohitra	1 457	0	19	0,00	13,04
Manjakandriana	5 352	2	43	0,37	8,03
Total pour la région	29 264	10	412	0,34	14,08

Source : IYU/CRIAR/Monographie 2009.

b) Utilisation du service de maternité privé en 2008

En 2008, la Région Analamanga recense 8 207 accouchements dans les maternités privées dont 69,40 ‰ se concentrent à Antananarivo Renivohitra, suivi d'Antananarivo Avondran (12,5 ‰), Antananarivo Atsimondrano (9,3 ‰) et Ambohidratrimo (8 ‰). Si dans les maternités privées, le nombre de décès maternels à l'accouchement ramené au nombre d'accouchement est 0,12 ‰, le nombre de décès infantile ramené au nombre d'accouchement, quant à lui, s'élève à 14,86 ‰ au niveau régional. Plus précisément, ce niveau a été influencé par celui du district Ambohidratrimo

avec un taux de décès infantile à l'accouchement atteignant 46,7 % et celui du district Antananarivo Atsimondrana 32 % et celui d'Antananarivo Renivohitra 11 %.

Tableau 53. Répartition des communes selon le nombre de décès maternels et décès infantiles ramené au nombre d'accouchement dans les maternités privées (%).

DISTRICT	Nombre d'accouchement dans les maternités privées	Nombre de décès maternels à l'accouchement	Nombre de décès infantiles à l'accouchement	Nombre de décès maternels à l'accouchement ramené au nombre d'accouchement (%)	Nombre de décès infantiles à l'accouchement ramené au nombre d'accouchement (%)
Ambahidratrimo	644	1	31	1,52	46,68
Antananarivo	4	0	0		0
Anjozorobe	0	0	0		
Antananarivo	48	0	0	20,83	0
Antananarivo Atsimondrana	765	0	25	1,30	32,67
Antananarivo Avaradrano	1 030	0	3	0,97	3,91
Antananarivo Renivohitra	5 696	0	63	0,17	11,04
Manjakandriana	0	0	0		
Total pour la région	8 207	1	123	0,12	14,86

Source : IFI/CIAM/Recensement 2008.

IV.1.5. Accès aux services de la santé

a) Nombre de consultation externe dans les centres de soins publics en 2008

En considérant l'ensemble des 8 Districts, Antananarivo Renivohitra enregistre le plus grand nombre de consultations auprès des centres de soins publics en 2008, avec 23,83 % de l'effectif régional. Antananarivo Atsimondrana occupe le deuxième rang avec 17,01 %, suivi par Ambahidratrimo avec 14,55 %. Antananarivo Avaradrano avec 13,14 %, Manjakandriana avec 10,4 %. Pour les autres Districts, les taux sont inférieurs à 10 %.

Tableau 54 Répartition des communes selon le nombre de consultations dans les centres de soin public en 2008

DISTRICT	Nombre de consultations dans les centres de soin public en 2008	Part du district par rapport à l'ensemble de la région (%)
Ambahidratrimo	103 393	14,55
Antananarivo	55 797	7,85
Anjozorobe	63 979	9,00
Antananarivo	29 006	4,19
Antananarivo Atsimondrana	120 837	17,01
Antananarivo Avaradrano	93 339	13,14

Antananarivo Renivohitra	149 292	23,83
Manjakandiana	73 821	10,29
Total pour la région	710 264	100

Source : IFD/CEHA/Monographie 2008

La consultation prénatale constitue un motif fréquente de consultation pour les femmes enceintes. Ceci est extrêmement important, car il permet de prévenir les risques et les complications lors de l'accouchement.

b) Le service de planning familial public

Le tableau donné ci-après fournit des informations, d'une part, sur l'existence d'un service de planning familial à caractère public, et d'autre part, sur le nombre de femmes affiliées à ce service au niveau des 8 districts de la Région Analamanga.

Sur les 8 districts que comptent la région, Ankazobe et Antananarivo Atsimondrano sont ceux où le service de planning familial ne couvre pas 100 % des communes.

Par rapport à la variation annuelle du nombre de femmes affiliées durant la période 2007-2008, le niveau régional connaît un accroissement. La seule variation négative est observée dans le district d'Antananarivo Avaradrano.

Tableau 55. Répartition des communes par district selon le nombre et pourcentage des services de planning familial public

	Existence d'un planning familial public dans la commune			Nombre de femmes affiliées au service de planning familial		
	Disposent	Né disposent pas	Total	2007	2008	Variation
Ambahidrotrimo	100,00	0,00	100,00	8 205	12 737	5 532
Antananarivo	100,00	0,00	100,00	8 520	8 978	458
Akazobe	94,44	5,56	100,00	8 835	13 614	4 779
Ankazobe	100,00	0,00	100,00	5 000	5 802	802
Antananarivo Atsimondrano	84,62	15,38	100,00	19 657	25 588	5 931
Antananarivo Avaradrano	100,00	0,00	100,00	15 226	4 937	-10 289
Antananarivo Renivohitra	100,00	0,00	100,00	17 483	28 325	10 842
Manjakandiana	100,00	0,00	100,00	10 112	12 018	1 906
Total pour la région	96,27	3,73	100,00	92 038	112 049	20 011

Source : IFD/CEHA/Monographie 2008

c) Le service de planning familial privé

Le service de planning familial privé est disponible au niveau de presque tous les districts de la région dont toutes les communes des districts d'Antananarivo Renivohitra et Antananarivo Avaradrano en sont pourvues. Par contre, dans ceux d'Ankazobe, d'Antananarivo Atsimondrano et d'Ambahidrotrimo, moins de 50 % des communes en sont dotées. Cependant, les pourcentages restent faibles dans les autres Districts.

En ce qui concerne la variation annuelle de l'effectif des femmes affiliées à ce service durant la période 2007-2008, seul le district d'Antananarivo Renivohitra a des variations positives de l'ordre

de 73. Cependant, au niveau régional, cette variation est décroissante de -201 résultant de l'influence des variations négatives de Manjakondriana de l'ordre de -233 et d'Ambohidratrimo de l'ordre de -41.

Tableau 56. Répartition des communes par district selon le nombre et pourcentage des services de planning familial privés

DISTRICT	Existence l'ea planning familial privé dans la commune			Nombre de femmes utiles au service de planning familial		
	Disposent	ne disposent pas	Total	2007	2008	Variation
Ambohidratrimo	32,00	68,00	100,00	485	444	-41
Andoharitra	8,33	91,67	100,00	0	0	0
Anjarambo	5,56	94,44	100,00	0	0	0
Akavolo	46,15	53,85	100,00	0	0	0
Antananarivo An'alamanga	38,46	61,54	100,00	0	0	0
Antananarivo Antananarivo	100,00	0,00	100,00	0	0	0
Antananarivo Esakelima	100,00	0,00	100,00	48	121	73
Manjakondriana	8,00	92,00	100,00	2945	2712	-233
Total pour la région	26,61	73,39	100,00	3478	3277	-201

Source : M13/CREAM/Monographie 2009.

IV.2. L'éducation

IV.2.1. Les infrastructures scolaires de la région

Globalement, le système éducatif à Madagascar comprend cinq niveaux : l'alphabétisation et le préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire général (collège et lycée), la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

L'enquête menée par le CREAM en 2009 s'est portée sur les types d'infrastructures correspondant aux niveaux de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire existant dans la région, leur appartenance (publique ou privée) ainsi que sur leur répartition spatiale.

a) Les infrastructures scolaires publiques

a- Les Ecoles primaires Publiques (EPP)

Selon l'enquête monographique de 2009, toutes les communes de la Région Analamanga disposent au moins d'une EPP. Au total, 1411 EPP ont été recensées dans les 1689 fokontany que dispose la région.

Parmi les EPP de la région, 193 (13,7 %) sont des écoles communautaires. Cette proportion représente la moitié de celle de 26,1 % au niveau national. Cependant, en termes de dispersion, ce type d'EPP est presque présent dans tous les districts, à l'exception des districts d'Andramasina et d'Antananarivo Atsimondrano.

Du point de vue logistique, 6129 salles de classe ont été recensées soit en moyenne près de 4 salles de classe par EPP (niveau national 2,6 salles de classe par EPP).

Existence de cantines scolaires dans les EPP :

L'existence de cantine scolaire dans les EPP contribue à l'amélioration du taux de rétention des élèves à l'école. Les résultats de l'enquête CREAM 2009 montrent que toutes les EPP de la commune d'Antananarivo Renivohitra ont bénéficié de cantines scolaires. La même situation se présente dans 80 % des communes du district d'Ambohidratrimo. Par ailleurs, dans les autres districts, certaines EPP en sont dotées.

Les Collèges d'Enseignement Général (CEG)

Dans l'ensemble, 88,1 % des communes de la région ont des CEG implantés sur leurs territoires, une proportion élevée par rapport à la moyenne nationale de 70,2 %. Pourtant, seules 69,2 % des communes du district d'Ankazobe disposent d'un CEG. Au total, on a recensé 145 CEG dans la Région Analamanga. Parmi ces CEG, 10 sont des établissements communautaires, lesquels sont localisés surtout dans le district d'Antananarivo Avaradrano ; soit 6,9 % (contre 19 % au niveau national).

En termes de salles de classe des CEG, la Région Analamanga en compte 1212 soit entre 8 et 9 (8,3) salles par établissement ; chiffre qui est supérieur à celui de la moyenne nationale (6,6 salles de classe par établissement). Pourtant, cette moyenne a caché la disparité par district. En effet, les CEG du district d'Antananarivo Renivohitra ont en moyenne plus de 20 salles de classe, tandis que ceux d'Andramasina, Anjozorobe, Ankazobe n'en disposent en moyenne qu'entre 4 et 5. Par contre, dans les autres districts, le nombre moyen de salles de classe par CEG a été de 8.

Les lycées publics d'enseignement général

Au total, 17 communes de la région, disposent d'un lycée public d'enseignement général, soit 12,7 % contre 8,8 % pour tout Madagascar. En termes de répartition spatiale, les districts d'Antananarivo Renivohitra, d'Ambohidratrimo et de Manjakandriana disposent respectivement de 6,4 et 3 lycées publics d'enseignement général tandis que les autres districts n'en sont dotés que de 2 chacun et celui d'Andramasina d'un seul.

En termes de salle de classe, les lycées de la Région Analamanga en disposent au total 368, soit en moyenne entre 16 et 17 salles par établissement contre une fourchette de 10 à 11 pour tout Madagascar. Pourtant, si les lycées publics d'Antananarivo Renivohitra sont dotés en moyenne de 38 salles de classe, ceux de Manjakandriana n'en possèdent que 12 et Ambohidratrimo 8. Pour les autres districts, le nombre de salles de classe des lycées publics se situe entre 6 et 8.

d- Les lycées publics d'enseignement technique

La Région Analamanga dispose de 9 lycées d'enseignement technique public dont 4 localisés à Antananarivo Renivohitra, 3 à Manjakandriana, 1 à Ambohidratrimo et 1 à Ankazobe. On a dénombré 168 salles de classe dans ces établissements dont 122 sont concentrés à Antananarivo Renivohitra.

Tableau 57. Les infrastructures scolaires publiques en 2008 dans la Région Analamanga

	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo
	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo	Antananarivo
Disponibilité de infrastructures										
Existence d'IPP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Existence de CG	84,6 %	100 %	100 %	69,2 %	69,2 %	100 %	100 %	100 %	80,1 %	70,2 %
Existence de lycée	16 %	6,3 %	11,1 %	15,4 %	7,7 %	14,3 %	100 %	12 %	12,7 %	8,8 %
Nombre d'infrastructures¹										
Nombre d'IPP	201	174	259	172	137	170	93	255	1411	4,0 %
Nombre d'IPP Communautaire	0	0	61	22	0	93	0	9	193	3,3 %
Nombre de CG	21	14	23	10	18	17	14	24	145	12,5 %
Nombre de CG Communautaire	2	0	4	1	1	10	0	1	19	19,0 %
Nombre de lycées ext. général	4	1	2	2	2	2	6	3	22	15,4 %
Nombre de lycée technique	1	0	0	1	0	0	4	3	9	
Nombre des salles de classe²										
Dans les IPP	802	458	871	513	717	818	921	1079	6129	11,4 %
Dans les CG	155	75	114	52	163	140	292	200	1212	15,5 %
Dans les lycées ext. général	33	0	12	11	19	19	279	37	368	22,3 %
Dans le lycée technique	14	0	0	6	0	0	122	26	168	14 %

Source : IRS/CMAR/Monographie 2009

b) Les infrastructures scolaires privées

Les infrastructures scolaires privées, comme celles du secteur public, peuvent être catégorisées selon les trois niveaux d'enseignement.

Écoles primaires privées

Les résultats de l'enquête monographique de 2009 font ressortir l'existence d'écoles primaires privées dans 94,8 % des communes de la région; une proportion très élevée comparée au niveau national où le taux a été de 57,6 %. Au total, il a été recensé 1 731 écoles primaires privées dans toute la région en 2008, dont 623 sont situées dans le district d'Antananarivo Rantsoanitra contre 76 seulement dans le district d'Anjozorobe. Les districts d'Antananarivo Rantsoanitra, d'Antananarivo Atsimondrano et d'Antananarivo Avaradrano en possèdent chacun environ plus de 200.

En termes de logistique, les écoles primaires privées de la Région Analamanga ont eu 7 509 salles de classes. Ce qui fait qu'en moyenne une école primaire privée dispose de 4 à 5 salles de classe. Sur le plan national, une école primaire privée possède entre 3 et 4 salles de classes (3,8). Par district, une école primaire privée comporte à peu près le même nombre de salles de classes, en

1 Part de la région par rapport au niveau national

2 Part de la région par rapport au niveau national

moyenne entre 3 et 4, sauf à Antananarivo Avaradrano où un établissement de ce type a été doté en moyenne de plus de 7 salles de classe.

Collèges privés

Au total, 67,2 % des communes de la Région Analamanga disposent de collèges privés sur leurs territoires, contre un pourcentage moyen de 25,6 % pour tout Madagascar. On a compté 668 collèges privés dans la région dont presque la moitié se trouve dans le district d'Antananarivo Renivohitra.

En termes de nombre de salles de classe, les collèges privés de la Région Analamanga ont eu 2 190 salles de classe, ce qui, rapporté au nombre d'écoles fait en moyenne entre 3 et 4 salles par établissement (3,3). Ce taux a été plus ou moins égal dans tous les districts à l'exception de quelques districts tels qu'Antananarivo Atsimondrano, Anjozorobe et Ankazobe où, en moyenne, un collège privé comprend entre 4 et 5 salles de classe (4,7) comme au niveau national.

Lycées privés d'Enseignement Général

La plupart des communes de la région possède des lycées privés sur leur territoire. Sur les 241 lycées privés que compte la région, presque la moitié (116) se trouve dans le district d'Antananarivo Renivohitra. Le reste est réparti entre les autres districts dont la majorité est détenue par Antananarivo Atsimondrano (44), Ambahidratrimo (35) et Antananarivo Avaradrano (32) contre 6 pour Andramasina, 5 pour Manjakandriana, 2 pour Ankazobe et 1 pour Anjozorobe.

En termes de salles de classe, les 241 établissements en sont dotés au nombre de 1 007. Par rapport au nombre d'écoles, un établissement a, en moyenne, entre 4 et 5 salles (4,2). Ce taux a été plus ou moins égal dans tous les districts. Au niveau national, le ratio est de 4,8 soit entre 4 et 5 salles de classes par établissement.

Tableau 58. Les infrastructures scolaires privées en 2008 dans la région Analamanga

	Andramasina	Andranomainty	Anjozorobe	Ankazobe	Antananarivo Atsimondrano	Antananarivo Avaradrano	Antananarivo Renivohitra	Manjakandriana	Tout la région	Niveau national
Dépendance des infrastructures										
Existence d'école primaire privée	92 %	100 %	94,4 %	100 %	96,1 %	100 %	100 %	88 %	94,0 %	57,6 %
Existence de collège privé	64,0 %	83,3 %	50 %	52,8 %	80,0 %	78,6 %	100 %	60 %	67,2 %	25,6 %
Existence de lycée Privé	32 %	16,7 %	5,6 %	7,7 %	52,8 %	57,1 %	100 %	20 %	29,8 %	8,0 %
Nombre d'infrastructures²										
Ecoles primaires privées	726	123	74	90	252	234	623	99	1731	28,6 %
Collèges privés	103	26	17	12	125	87	277	26	660	44,5 %
Lycées privés	35	6	1	2	44	32	116	5	241	53,6 %
Lycées techniques privés	0	0	0	0	0	1	21	0	22	
Nombre des salles de classe²										
Dans les écoles primaires privées	864	361	203	259	1195	1671	2665	291	1509	32,3 %

Dans les collèges privés	383	95	57	67	587	299	614	89	2190	32,3 %
Dans les lycées privés	150	28	7	6	191	102	502	21	1007	43,6 %
Dans les lycées techniques privés	0	0	0	0	0	1	232	0	233	

Source : IFU/CEAAR/Banquepôle 2009 Recensement par rapport à l'effectif actuel

IV.2.2. Accessibilité

L'accès de la population à l'encadrement pédagogique est principalement mesurée d'une part, par rapport à la distance de l'infrastructure pédagogique la plus proche et la majorité de la population au sein de chaque commune; et d'autre part, par rapport aux moyens les plus utilisés par la majorité de la population au sein de chaque commune pour se déplacer vers l'infrastructure scolaire la plus proche. Par ailleurs, il est parfois nécessaire de parler de la localisation et l'origine de la formation pédagogique. L'accès de la population par rapport aux trois niveaux d'enseignements : primaire, secondaire de premier et secondaire de second cycle sera présenté ci-après.

a) Dans l'enseignement primaire

Distance

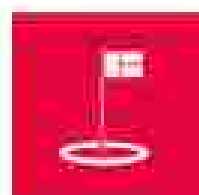
D'après l'enquête monographique 2009, la majorité de la population de la région parcourt une distance moins de 1 km pour rejoindre l'école primaire la plus proche. En effet, dans 80,6 % des communes, la majorité des élèves parcourt une distance moins de 1 km tandis que 17,5 % devraient parcourir une distance comprise entre 1 et 5 km et 2,2 % une distance de 11 km et plus.

Au niveau des districts, les élèves des communes de 6 districts de la région sont les plus privilégiés car ils ne parcourent que moins de 1 km. Cependant, la majorité des élèves de toutes les communes du district d'Ankazobe et d'Antananarivo Avaradrano devraient franchir une distance entre 1 et 5 km pour rejoindre l'école primaire la plus proche, voire 6 à 10 km pour un cinquième des communes d'Antananarivo Avaradrano.

Tableau 59. Répartition des communes selon la distance pour la majorité de la population de l'école primaire la plus proche dans la région Analamanga

District	Moins de 1 km	1 à 5 km	6 à 10 km	11 km et plus
Andohahelo	100 %	0 %	0 %	0 %
Antananarivo	100 %	0 %	0 %	0 %
Antsiraha	100 %	0 %	0 %	0 %
Antakoko	0 %	100 %	0 %	0 %
Antananarivo Antanimodrano	100 %	0 %	0 %	0 %
Antananarivo Avaradrano	7,1 %	71,4 %	21,4 %	0 %
Antananarivo Renivohitra	100 %	0 %	0 %	0 %
Manjakandiana	100 %	0 %	0 %	0 %
Ensemble de la région	80,6 %	17,2 %	2,2 %	0 %

Source : IFU/CEAAR/Banquepôle 2009



Moyen de déplacement

Le moyen de déplacement le plus pratique et le plus fréquent pour aller à l'école primaire la plus proche dans toutes les communes de la Région Analamanga est la marche à pied.

Localisation et origine

Pour toutes les communes de la Région Analamanga, l'école primaire la plus proche par rapport à la majorité de la population se situe dans la commune elle-même. En termes d'origine, l'école primaire la plus proche est d'origine publique sauf dans quelques communes du district d'Antananarivo Atsimondrano.

b) Dans l'enseignement secondaire du premier cycle

Distance

Dans près de 52,2 % des communes de la région, le collège le plus proche pour la majorité de la population se trouve à une distance de moins de 1 km et 44,8 % des communes à moins de 5 km. Dans les autres, dans 2,2 % des communes, la distance à parcourir est comprise entre 6 et 10 km, et dans les 0,8 % des communes restantes, la majorité des élèves devraient sillonner plus de 11 km pour rejoindre le collège le plus proche.

Au niveau des districts, la majorité des élèves des communes ne parcourent qu'une distance de moins de 1 km pour aller au collège le plus proche, à l'exception de toutes les communes des districts d'Ankazobe et de Manjakandriana et de certaines communes des districts d'Antananarivo Atsimondrano (30,8 %) et d'Ambohitrainimo (40 %) où les élèves devaient sillonner une distance entre 1 et 5 km. Par ailleurs, pour Ambohitrainimo, dans 12 % des communes, les élèves parcourent 6 à 10 km et dans 4 % des communes, la distance parcourue peut aller jusqu'à 11 km et plus.

Tableau 60. Répartition des communes par district selon la distance pour la majorité de la population du collège le plus proche dans la Région Analamanga

District	Moins de 1 km	1 à 5 km	6 à 10 km	11 km et plus
Ambohitrainimo	44 %	40 %	12 %	4 %
Antananarivo	83,1 %	16,7 %	0 %	0 %
Ankazobe	88,9 %	11,1 %	0 %	0 %
Akazobe	0 %	100 %	0 %	0 %
Antananarivo Atsimondrano	69,2 %	36,8 %	0 %	0 %
Antananarivo Analamanga	100 %	0 %	0 %	0 %
Antananarivo Antananarivo	100 %	0 %	0 %	0 %
Manjakandriana	0 %	100 %	0 %	0 %
Ensemble de la région	52,2 %	44,8 %	2,2 %	0,8 %

Source : IFP/CEEA/Récapitulatif 2009

Localisation et origine

Dans l'ensemble de la Région Analamanga, le collège le plus proche se trouve dans les communes d'origine des élèves à l'exception de ceux des communes du district d'Antananarivo Atsimondrano.

De plus, en général, le collège le plus proche dans toutes les communes est d'origine publique à l'exception des élèves de quelques communes du district d'Antsimondrano.

Moyens de déplacement

Dans la Région Analamanga, la marche à pied est le moyen de déplacement le plus couramment utilisé par la majorité des élèves pour atteindre le collège le plus proche.

c) Dans l'enseignement secondaire de second cycle

Distance

A l'exception du district d'Antananarivo Renivohitra et dans une moindre mesure ceux d'Antananarivo Renivohitra et d'Ankazobe, la majorité des élèves dans des communes de la région se trouvent entre 1 et 5 km (pour 20,2 % des communes), entre 6 et 10 km (pour 16,8 % des communes) et 11 km et plus (pour 48,7 % des communes) par rapport au lycée d'enseignement général le plus proche.

Tableau 61. Répartition des communes par District selon la distance pour la majorité de la population le lycée (public, privé ou confessionnel) le plus proche

District	Moins de 1 km	1 à 5 km	6 à 10 km	11 km et plus
Ambahidranana	24 %	16 %	16 %	44 %
Antananarivo	25 %	8,3 %	25 %	41,7 %
Anjozorobe	0 %	11,1 %	0 %	88,9 %
Ankazobe	50 %	50 %	0 %	0 %
Antananarivo Atsimondrano	0 %	34,6 %	33,8 %	34,6 %
Antananarivo Antsaholainana	60 %	10 %	20 %	10 %
Antananarivo Renivohitra	100 %	0 %	0 %	0 %
Manjakandriana	0 %	24 %	17 %	64 %
Ensemble de la région	14,3 %	20,2 %	16,8 %	48,7 %

Source : IPS/CRAR/Récapitulatif 2009

Localisation et origine

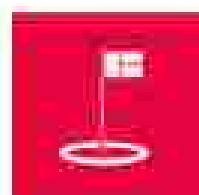
En général, le lycée le plus proche pour la majorité des élèves est en dehors de leur commune d'origine, sauf à Antananarivo Renivohitra. Le lycée le plus proche n'est pas d'origine publique dans les districts d'Anjozorobe, d'Antananarivo Atsimondrano et de Manjakandriana ; contrairement le cas dans le district d'Ambahidranana. Pourtant, les avis des élèves sont partagés dans les autres districts restants.

IV.2.3. Le personnel enseignant

a) Dans l'enseignement primaire

Dans les écoles publiques (EPP)

L'effectif total des enseignants dans les EPP dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008 s'élève à 6 010 et représente 10 % par rapport à l'effectif national. Parmi ces enseignants, 2 799 d'entre eux sont des enseignants FRAM. Cet effectif représente 46,6 % du total



des enseignants dans les EPP dans la Région Analamanga. Ce qui représente un pourcentage en dessous du niveau national qui est de 59,6 % durant l'année scolaire 2007-2008. D'un district à l'autre, les enseignants FRAM représentent 70,3 % dans le district d'Anjozorobe contre 12,9 % dans le district d'Antananarivo Renivohitra.

Tableau 62. Effectifs des enseignants des EPP par district dans la région d'Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008

District	Total des Enseignants (2007-2008)	Enseignants FRAM (2007-2008)	Pourcentage (%) d'enseignants FRAM
Antobidatrimu	927	413	44,6
Andamarina	508	336	67,7
Anjozorobe	872	613	70,3
Akavalo	519	205	39,8
Antananarivo Atsimondrano	567	208	36,3
Antananarivo Anvarodrano	847	341	40,3
Antananarivo Renivohitra	147	109	12,9
Marofanidrano	978	394	40,5
Ensemble de la région	4 010	2 799	
Par rapport au niveau national	10,0 %	8,4 %	

Source : IPE/CEIAB/Monographie 2009, n.d. non disponible.

Dans les écoles primaires privées

L'effectif total des enseignants dans les écoles primaires privées dans la Région Analamanga est de 4206. Par district, 29,04 % des enseignants servent dans le district d'Antananarivo Anvarodrano contre 4,6 % dans le district d'Anjozorobe.

Tableau 63. Effectifs des enseignants des écoles primaires privées par district dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008

District	Nombre d'enseignants durant l'année scolaire 2007-2008
Antobidatrimu	754
Andamarina	368
Anjozorobe	194
Akavalo	242
Antananarivo Atsimondrano	1133
Antananarivo Anvarodrano	1242
Antananarivo Renivohitra	nd
Marofanidrano	273
Ensemble de la région	4206
Par rapport au niveau national	nd

Source : IPE/CEIAB/Monographie 2009, n.d. non disponible.

b) Dans l'enseignement secondaire du premier cycle

Dans les collèges publics (CEG)

Au total, on a recensé un nombre de 2562 enseignants pour toute la région (soit 18,9 % du niveau national) dans les collèges publics, dont seulement 85 (soit 3,3 %) dans le district d'Antkazobe. Parmi ces enseignants, 20,9 % sont pris en charge par le FRAM dans la région. Pourtant, au niveau district, la prise en charge 40,8 %, 40 % et 35,9 % des enseignants dans les CEG, respectivement dans les districts d'Andramasina, d'Anjozorobe et de Manjakandriana est assurée par le FRAM, contre 8,8 % et 4,5 % respectivement dans les districts d'Antananarivo Atsimondrano et Antananarivo Renivohitra.

Tableau 64. Effectif des enseignants dans les CEG, par district dans la Région Analamanga

District	Total des Enseignants (2007-2008)	Enseignants FRAM (2007-2008)	Pourcentage (%) Enseignants FRAM
Ambahidratrimo	328	77	23,5
Andramasina	147	60	40,8
Anjozorobe	255	102	40,0
Antkazobe	85	23	27,1
Antananarivo Atsimondrano	330	29	8,8
Antananarivo Avaradrano	435	87	20,0
Antananarivo Renivohitra	670	28	4,5
Manjakandriana	362	130	35,9
Ensemble de la région	2562	536	20,9
Par rapport au niveau national	18,9 %		

Source : IFD/CEAM/Analamanga 2010

Dans les collèges privés

L'effectif total des enseignants dans les collèges privés de la région durant l'année scolaire 2007-2008 est de 7 275. Cet effectif représente en effet 36,5 % de l'effectif national. Par ailleurs, plus de la moitié (63,13 %) d'entre eux sont en poste à Antananarivo Renivohitra contre seulement 1 % dans les districts d'Anjozorobe et d'Antkazobe, et 1,8 dans les districts d'Andramasina et de Manjakandriana.

Dans le district d'Antananarivo Atsimondrano, l'effectif total des enseignants dans les collèges privés est de 1011, soit 13,9 % du total de la région. A Ambahidratrimo et Antananarivo Avaradrano, le nombre de ces enseignants varie autour de 600 (soit environ 8 %) par district.

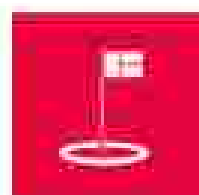


Tableau 65. Effectifs des enseignants des collèges privés par District dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008

District	Nombre total d'enseignants (2007-2008)
Ambohidratrimo	640
Antananarivo	136
Anjozorobe	75
Ankazobe	88
Antananarivo Antananarivo	1011
Antananarivo Antananarivo	606
Antananarivo Renivohitra	4593
Manjakandriana	126
Ensemble de la région	7275
Par rapport au niveau national	36,5 %

Source : IPE/CNAM/Monographie 2009

c) Dans l'enseignement secondaire du second cycle

L'effectif total recensé au cours de l'enquête CREAM 2009 s'élève à 849 enseignants dans les lycées publics, durant l'année scolaire 2007-2008 ; représentant ainsi 19,3 % du niveau national. Par ailleurs, 526 (62 %) de ces enseignants travaillent dans le district d'Antananarivo Renivohitra contre près de 1,8 % seulement dans chaque district d'Andramasina et d'Ankazobe. En outre, 47 et 36 enseignants ont été respectivement en poste aux lycées publics de Manjakandriana et d'Anjozorobe contre respectivement 61,70 et 78 pour ceux d'Antananarivo Avaradrano, d'Antananarivo Antananarivo et d'Ambohidratrimo.

Tableau 66. Effectif des enseignants dans les lycées publics et privés par district dans la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008

	Lycée public	Lycée privé	Lycée technique public
Ambohidratrimo	78	236	78
Antananarivo	16	35	0
Anjozorobe	36	6	0
Ankazobe	15	18	15
Antananarivo Antananarivo	70	382	0
Antananarivo Antananarivo	41	222	0
Antananarivo Renivohitra	526	2697	213
Manjakandriana	47	38	74
Ensemble de la région	849	3634	338
Au niveau national ¹	19,3 %	90,0 %	

Source : IPE/CNAM/Monographie 2009. ¹ Pourcentage par rapport à l'effectif national, nd : non disponible

Du côté des lycées privés, ils sont pourvus de 3 634 enseignants pour toute la région (soit 90 % du niveau national). Plus de trois quarts de ces enseignants (73 %) sont en poste dans le district d'Antananarivo Renivohitra contre moins de 1 % pour Ankazobe et Anjozorobe, et plus de 1 % pour Manjakandriana et Andramasina. Mais Antananarivo Avaradrano compte 382 enseignants soit 10,34 % ; et respectivement 236 et 222 pour Ambohidratrimo et Antananarivo Avaradrano soit environ plus de 6 %.

Concernant l'enseignement technique, 330 enseignants ont servi les 9 lycées techniques publics de la région : Antananarivo Renivohitra compte 213 pour ses 4 établissements, Manjakandriana 74 pour ses 3 établissements, Ambohidratrimo 28 et Ankazobe 15 pour son seul établissement. Pour ce qui est des 31 lycées techniques privés d'Antananarivo Renivohitra et de celui d'Antananarivo Avoradrana durant l'année scolaire 2007-2008, les chiffres relatifs à l'effectif de leurs enseignants n'étaient pas disponible.

IV.2.4. Fréquentation et performance scolaire

a) Dans l'enseignement primaire

En 2008, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) à l'enseignement primaire de la Région Analamanga s'élève à 111 % ; un taux inférieur au TBS national (130 %). Dans le système éducatif malgache, le TBS à l'enseignement primaire est le rapport entre l'effectif total des élèves scolarisés dans les écoles primaires (publiques et privées) et l'effectif total de la population entre 6 ans et 10 ans. Sa valeur supérieure à 100 % peut s'expliquer par l'entrée probablement tardive des élèves, occasionnée par la politique nationale de l'éducation pour tous et toutes les activités y afférentes.

Dans les Ecoles primaires publiques (EPP)

Le nombre total d'élèves inscrits en EPP de la Région Analamanga durant l'année scolaire 2007-2008 est estimé à 306 021. Cet effectif représente, en effet 9 % de l'effectif national.

Tableau 67. Tableau synthétique des élèves dans les EPP par district dans la Région Analamanga

District	Elèves inscrits (2007-2008)	Pourcentage (%) des redoublants (2007-2008)	Candidats au CEPE en 2008	Taux (%) de réussite au CEPE en 2008
Ambohidratrimo	35 824	10,3	5 307	56,0
Andamasina	19 604	20,7	3 244	60,7
Ankazobe	32 663	20,4	5 166	40,2
Ankazo	72 433	23,0	3 145	56,4
Antananarivo Antananarivo	44 603	19,3	6 071	55,3
Antananarivo Antananarivo	30 318	16,1	4 642	67,7
Antananarivo Renivohitra	87 763	4,3	nd	nd
Manjakandriana	33 177	17,5	5 544	70,7
Ensemble région	306 021	14,9	23 019	nd
Part au niveau National	9,0 %		9,4 %	

Source : IFU/CBAM/Recensement 2008, 1 Par rapport aux effectifs nationaux, nd : non disponible

Concernant la performance de l'enseignement primaire dans la région Analamanga, le taux de redoublement durant l'année scolaire 2007-2008 dans les EPP est de 14,9 %, contre une moyenne nationale de 21,1 %. Ce taux de redoublement est plus ou moins uniforme dans la majorité des districts en se rapprochant de celui du niveau national, de l'ordre de 17 % à plus de 20 % à l'exception de celui d'Antananarivo Renivohitra où les EPP connaissent peu de redoublants avec un taux de 4,3 %.

Par ailleurs, le nombre de candidats issus des EPP pour passer l'examen de CEPE en 2008 dans la Région Analamanga s'élève à 33 019 et représente 9,4 % de l'effectif national. Le nombre de candidats ayant réussi au CEPE en 2008, n'a pas été transmis pour l'ensemble de la région. Ce taux de réussite au CEPE est de 70,7 % dans le district de Manjakandriana contre 48,2 % dans le district d'Anjozorobe. Au niveau national, ce taux de réussite au CEPE est de 55,8 %.

Dans les écoles primaires privées

L'effectif total des élèves inscrits dans les écoles primaires privées est de 186 689. Ce chiffre représente, entre autres, 21,4 % de l'effectif national. Au niveau des districts, 3,6 % seulement de cet effectif est issu du district d'Anjozorobe, contre 32,4 % pour le district d'Antananarivo Renivohitra. Les districts d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano et Ambohidratrimo ont respectivement 20,5 %, 14,1 % et 12 % d'élèves inscrits dans les écoles primaires privées de la région, contre respectivement 5 %, 4,1 % et 3,6 % à Antsahabe, Manjakandriana et Anjozorobe. En termes de redoublement dans les écoles primaires privées, le nombre est estimé à 21 787 soit un taux moyen de 11,7 % pour toute la région contre un taux moyen national de 12,7 %. Au niveau des districts, ce taux est autour de 16 % à Andramasina et Anjozorobe, contre 6 % à Antananarivo Atsimondrano.

Pour ce qui est des candidats au CEPE en 2008, leur nombre est estimé à 18443 élèves et le taux de réussite pour cette catégorie d'école tourne autour de 80 % pour la plupart des districts, un niveau supérieur à celui enregistré au niveau national qui est de 69,0 %. Tableau synthétique des élèves dans les écoles primaires privées par district dans la Région Analamanga

Tableau 68 Tableau synthétique des élèves dans les écoles primaires privées par district dans la Région Analamanga

District	Elèves inscrits (2007-2008)	Pourcentage (%) redoublants (2007-2008)	Candidats au CEPE en 2008	Taux (%) de réussite au CEPE en 2008
Ambohidratrimo	23 177	7,9	3 630	82,3
Andamasina	14 429	16,4	2 034	80,6
Anjozorobe	6 715	16,0	931	69,5
Antsahabe	9 445	14,6	1 150	77,9
Antananarivo Atsimondrano	38 283	6,0	5 746	80,4
Antananarivo Avaradrano	26 349	8,0	3 708	82,0
Antananarivo Renivohitra	60 526	15,9	nd	nd
Manjakandriana	7 770	14,4	1 747	70,5
Ensemble de la région	186 689	21,787	18 443	nd
Part au niveau National^P	21,4 %		19,4 %	

Source : FPU/IGEM/Anisographe 2009. ^PEn rapport aux effectifs nationaux, nd : non disponible

b) Dans l'enseignement secondaire du premier cycle

Comme tous les niveaux pédagogiques, l'enseignement secondaire du premier cycle se divise en secteur public (CEG) et en secteur privé (Collèges privés).

a) Dans les Collèges d'Enseignement Général (Public)

Durant l'année scolaire 2008-2009, 22 268 élèves étaient inscrits en 6ème dans les CEG sis dans la région d'Analamanga. Pour l'ensemble des élèves inscrits aux CEG durant l'année scolaire 2007-2008, ils sont estimés à 81 511 élèves (17 % de l'effectif national) pour toute la région. 3 % sont

Inscrits aux CEG de district d'Ankazarobe, 5 % à Andramasina et 8 % à Anjozorobe contre 14,4 % dans les districts d'Antananarivo Renivohitra et de Manjakandriana, puis autour de 13 % pour Ambohidratrimo, Antananarivo Avaradrano et Antananarivo Atsimondrano.

En ce qui concerne les redoublants, les CEG de la Région Analamanga en compteraient 2 294 durant l'année scolaire 2007-2008 soit 10,3 % des élèves inscrits contre 10,4 % enregistré au niveau national.

Concernant les candidats au BEPC en 2008, 15 858 sont issus des CEG pour la Région Analamanga dont 2,6 % sont inscrits dans le district d'Ankazarobe contre 32,8 % dans le district d'Antananarivo Renivohitra. Le taux de réussite au BEPC s'élève à 50,9 % contre un taux moyen national de 44,4 %. Ce taux est de 66,1 % pour le district de Manjakandriana contre 49,9 % pour Antananarivo Renivohitra et Antananarivo Avaradrano. Les autres districts tels qu'Andramasina et Antananarivo Atsimondrano connaissent respectivement un taux de 51,7 % et 50,8 % contre 42,6 % pour Ankazarobe et 40 % pour Ambohidratrimo.

Tableau 69. Tableau synthétique des élèves dans les CEG par district dans la Région Analamanga

District	Inscrits dans (2008-2009)	Inscrits (2007-2008)	Pourcentage(%) redoublants (2007-2008)	Candidats au BEPC 2008	Taux(%) de réussite au BEPC 2008
Ambohidratrimo	2 926	11 027	7,6	7196	40,0
Andramasina	1 443	4 102	11,1	718	51,7
Anjozorobe	2 005	4 631	11,0	1044	47,2
Ankazarobe	1 360	2 727	9,4	408	42,6
Antananarivo Atsimondrano	2 773	10 519	11,0	2176	50,8
Antananarivo Avaradrano	3 195	11 020	13,0	1720	49,8
Antananarivo Renivohitra	4 660	23 710	7,5	5204	49,9
Manjakandriana	3 898	11 775	15,1	2480	66,1
Ensemble de la région	22 268	81 311	10,3	15858	50,9
Niveau National ²			17,8 %		30,2 %

Source : IRI/CIAM/Monographie 2009. ²Proportion au niveau national et non disponible

fr. Dans les collèges privés

D'après l'enquête monographique 2009, l'effectif des élèves inscrits en 6ème dans les collèges privés était de 30706 dans la Région Analamanga dont 47,6 % inscrits dans le district d'Antananarivo Renivohitra contre 1,7 % dans celui d'Anjozorobe. La proportion a été également faible dans les districts d'Ankazarobe et de Manjakandriana pour un taux de 2,5 %. Cette proportion est de 19,30 % pour Antananarivo Atsimondrano et elle se situe autour de 12 % pour Ambohidratrimo et Antananarivo Avaradrano.

Tableau 78. Tableau synthétique de l'effectif des élèves dans les Collèges privés par district dans la Région Analamanga

District	Inscrits au 1 ^{er} trimestre l'année scolaire 08-09	Candidats au BEPC 2008	Taux (%) de réussite au BEPC 2008
Ambohidratrimo	3 687	2 796	46,4
Andramasina	1 072	725	35,4
Anjozorobe	543	368	61,4
Ankazobe	775	717	69,6
Antananarivo Atsimondrana	5 777	4 291	54,0
Antananarivo Avondro	3 344	2 153	47,5
Antananarivo Renivohitra	14 615	14 096	49,0
Manjakandriana	843	807	63,8
Ensemble de la région	38 706	28 348	50,3
Niveau National ¹			51,5 %

Source : IRI/CEAM/Monographie 2009. ¹ Par rapport au niveau national

Concernant les candidats des collèges privés au BEPC en 2008, la Région Analamanga compte au total 28348 élèves dont 59,6 % pour Antananarivo Renivohitra et 0,7 % pour Ankazobe. Le nombre d'élèves ayant réussi au BEPC 2008 dans la Région Analamanga atteint 14 259, soit 50,3 % contre un taux moyen national de 51,5 %. Par district, le taux de réussite atteint 69,6 % dans le district d'Ankazobe, 63,8 % à Manjakandriana, 61,4 % à Anjozorobe contre 49 % dans celui d'Antananarivo Renivohitra. Dans les autres districts, ce taux tourne autour de la moyenne, c'est-à-dire entre 46 % et 55 %.

c) Dans l'enseignement secondaire du second cycle

Dans les lycées publics

Pour la Région Analamanga, l'effectif des élèves inscrits en 2^{de} durant l'année scolaire 2007-2008 est de 5905, ce qui représente 3,2 % de l'effectif national. Par ailleurs, plus de la moitié de ces élèves sont inscrits dans le district d'Antananarivo Renivohitra contre respectivement 7,5 % et 11,9 % dans les districts d'Antananarivo Atsimondrana et d'Ambohidratrimo. Pour les autres districts, la proportion se situe autour de 7 %, à l'exception d'Andramasina 2,9 %.

Concernant les inscrits au lycée durant l'année scolaire 2007-2008, l'effectif total des élèves pour la Région Analamanga est de 16 059 soit 3,2 % de l'effectif au niveau national. Globalement, 62,3 % des élèves sont inscrits dans le district d'Antananarivo Renivohitra contre 10,7 % dans celui d'Ambohidratrimo, 5,3 % dans celui de Manjakandriana et 2,1 % à Andramasina.

L'effectif des redoublants qui était de 1 199 représentait 13,4 % des élèves. Cette proportion est de 16,7 % au niveau national.

Tableau 71. Tableau synthétique de l'effectif des élèves dans les lycées publics d'enseignement général par district dans la Région Analamanga

District	Inscrits en 2 ^{de} (2007-2008)	Inscrits au lycée (2007-2008)	Pourcentage (%) redoublants (2007-2008)	Candidats BACC 2008	Taux (%) de réussite au BACC 2008
Ambohidratrima	705	1 727	14,2	513	36,8
Andramasina	175	342	13,5	83	42,2
Anjararobe	369	709	12,7	140	53,8
Ankazobe	188	379	11,9	91	51,6
Antananarivo Atsimondrano	444	1 011	11,5	304	58,9
Antananarivo Avaradrano	479	1 019	7,9	982	11,6
Antananarivo Rantohitra	3 170	10 077	13,4	2551	44,3
Manjakandriana	425	855	20,4	182	55,2
Ensemble région	5 405	16 059	13,4	5868	51,7
Part au niveau national ¹	32 %	32 %		7,9 %	

Sources : VPEU/CRHAM/Monographie 2009, ¹ Par rapport aux effectifs nationaux

En ce qui concerne les redoublants dans les lycées publics durant l'année scolaire 2007-2008, l'effectif s'élève à 1 199. En ramenant l'effectif des redoublants à l'effectif des inscrits au lycée, on a un taux de redoublement régional de 13,4 %. Ce taux est légèrement inférieur, comparé au niveau national qui est de 16,7 %. Cependant, le taux le plus élevé est recensé dans le district de Manjakandriana avec 20,4 %, et le plus faible dans le district d'Antananarivo Avaradrano avec 7,9 %.

A propos du nombre de candidats au Baccalauréat 2008, les lycées publics de la Région Analamanga comptaient au total 5868 candidats. Ce qui représente 7,9 % de l'ensemble des candidats issus d'établissements de même catégorie. Par district, les deux tiers des candidats sont inscrits dans le centre d'examen d'Antananarivo Rantohitra. En somme, 3 034 candidats ont réussi leur baccalauréat soit 51,7 % des candidats inscrits dans la région. Ce taux de réussite est de 11,6 % dans le district d'Antananarivo Avaradrano contre plus de 35 % dans les autres districts.

b. Dans les lycées privés

Au total, 13026 élèves étaient inscrits en seconde dans les lycées privés d'enseignement général durant l'année scolaire 2008-2009 pour toute la région. Ce nombre représente 40,6 % de l'effectif national. Par district, près de 47,3 % de ces élèves sont inscrits dans le district d'Antananarivo Rantohitra contre 0,5 % à Ankazobe. La proportion est aussi faible à Anjararobe (1,2 %), à Manjakandriana (2,8 %) et à Andramasina (3,9 %). Pour les autres districts, cette proportion est de 21,8 % pour Antananarivo Atsimondrano, 13,6 % pour Ambohidratrima, 8,8 % pour Antananarivo Avaradrano.

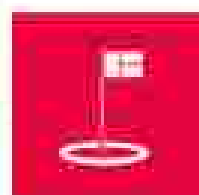


Tableau 72. Effectif des élèves dans les lycées privés d'enseignement général de la Région Analamanga

District	Inscrits en 2 ^{de} (2008-2009)	Inscrits lycée (2007-2008)	Pourcentage (%) redoublants (2007-2008)	Candidats au BACC 2008	Taux (%) de réussite BACC 2008
Ambahidratrimo	1 771	4 173	6,3	1 411	46,4
Antananarivo	500	1 086	4,3	303	56,4
Antananarivo	155	263	7,6	43	39,5
Ankazobe	70	154	16,7	43	30,7
Antananarivo Avaradrano	2 847	7 150	5,4	2 595	41,2
Antananarivo Antananarivo	1 145	2 683	27,2	1 023	46,3
Antananarivo Renivohitra	4 167	17 201	6,7	12 137	45,2
Manjakandriana	368	706	7,4	233	57,1
Ensemble de la région	13 026	33 518	8,8	17 788	45,1
Part au niveau national ^a	40,6 %	48,7 %		83,9 %	

Source : IRE/CEAM/Manjaphie 2009. Par rapport aux effectifs nationaux.

Durant l'année scolaire 2007-2008, l'effectif total des élèves inscrits dans les lycées privés de la Région Analamanga s'élevait à 33 518. En matière de redoublement, le taux des redoublants dans des lycées privés de la région s'élevait à 8 % durant l'année scolaire 2007-2008. Les taux de redoublants les plus élevés concernant les districts d'Antananarivo Avaradrano et d'Antankazobe respectivement 27,2 % et 16,7 %. Pour les autres districts, ce taux de redoublants se situe entre 4,3 % à 7,4 %.

Concernant le nombre de candidats au baccalauréat 2008, les lycées privés de la Région Analamanga comptaient 17 788 candidats, ce qui représente 83,9 % de l'ensemble des candidats issus d'établissement de même catégorie. Ainsi, parmi ces candidats inscrits, 8 004 ont réussi au baccalauréat 2008 soit 45,1 % de taux de réussite, contre un taux moyen national de 45,6 %.

a. Dans les lycées techniques publics

L'effectif total des élèves inscrits en seconde dans les lycées techniques publics de la Région Analamanga s'élevait à 2 585 durant l'année 2008-2009. Par district, près de 80 % (soit 2 066) sont inscrits dans la région d'Antananarivo Renivohitra contre 1 % (soit 26) à Antankazobe. Le district de Manjakandriana compte 384 inscrits et 99 pour Ambahidratrimo.

Durant l'année scolaire 2007-2008, l'effectif total des élèves inscrits dans les lycées techniques publics est de 5 352 dont plus du trois quart sont concentrés à Antananarivo Renivohitra, suivi de Manjakandriana (637), Ambahidratrimo (327) et Antankazobe (109).

Concernant les candidats au baccalauréat, les lycées techniques publics comptaient 1 923 candidats, soit 79,76 % des inscrits. Le taux de réussite au baccalauréat est de 67 % au niveau régional. Antananarivo Renivohitra connaît un taux de 71 % contre près de 50 % pour Manjakandriana et Ambahidratrimo.

Tableau 73. Effectif des élèves dans les lycées techniques publics de la Région Analamanga

District	Inscrits en 2 ^{ème} (2008-2009)	Inscrits lycée (2007-2008)	Pourcentage (%) redoublants (2007-2008)	Candidats en BACC 2008	Taux (%) de réussite BACC 2008
Antananarivo	99	237	16,0	90	51,1
Antananarivo	0	0		0	
Antananarivo	0	0		0	
Antananarivo	76	109	10,1	0	
Antananarivo Antananarivo	0	0		0	
Antananarivo Antananarivo	0	0		0	
Antananarivo Antananarivo	2 064	4 269	5,0	1 550	71,0
Antananarivo	294	637	9,3	783	50,5
Ensemble de la région	2 585	5 352	6,3	1 923	67,0

Source : IRI/CIAR/Récapitulatif 2009.

b- Dans les lycées techniques privés

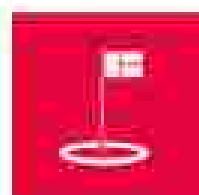
L'effectif total des élèves inscrits dans les lycées techniques privés de la Région Analamanga s'élevait à 1 867 durant l'année 2008-2009. Cet effectif est seulement réparti entre deux districts qui sont dotés de lycées techniques privés à savoir Antananarivo Renivohitra avec 1 823 inscrits et Antananarivo Avaradrano avec 44 inscrits.

Durant l'année scolaire 2007-2008, l'effectif total des élèves inscrits dans les lycées techniques privés est de 4 525 dont 4 448 à Antananarivo et 77 à Antananarivo Avaradrano.

Tableau 74. Effectif des élèves dans les lycées techniques privés de la Région Analamanga

District	Inscrits en 2 ^{ème} (2008-2009)	Inscrits lycée (2007-2008)	Pourcentage (%) redoublants (2007-2008)	Candidats en BACC 2008	Taux (%) de réussite BACC 2008
Antananarivo Antananarivo	44	77	0	0	
Antananarivo Antananarivo	1 823	4 448	0	0	
Ensemble de la région	1 867	4 525	0	0	

Source : IRI/CIAR/Récapitulatif 2009.



Chapitre V

La sécurité



Le présent chapitre a été conçu et rédigé par le représentant du Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga lors de l'atelier de validation du Draft de la Monographie de la Région Analamanga

L'étude des problèmes relatifs à la lutte contre l'insécurité dans le Groupement de la gendarmerie d'Analamanga ne peut se concevoir sans une connaissance préalable de sa structure générale. Aussi, la première partie de la présente se focalisera sur un aperçu de l'organisation du groupement et des compagnies territoriales qui le composent, avec les activités, les résultats obtenus et les moyens logistiques de ces dernières. Dans la deuxième partie, un exposé des différents problèmes constatés et ses conséquences au niveau de la sécurité du groupement sera procédé. Celui-ci, au troisième chapitre, sera suivi de l'exécution du maintien de l'ordre (M.O.), les problèmes et les conséquences qui s'y rattachent.

V.1. Présentation du Groupement de la gendarmerie d'Analamanga



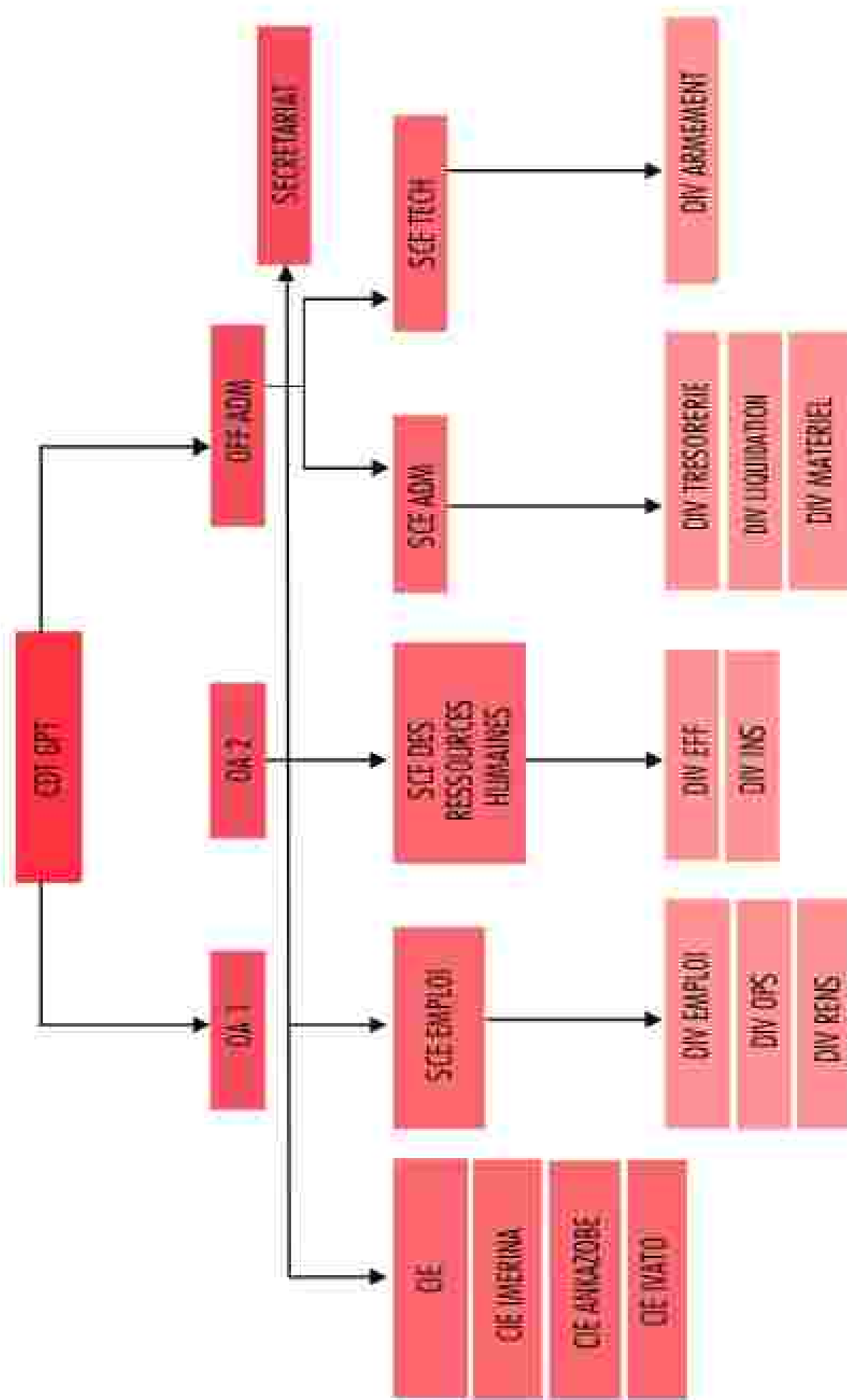
Le Groupement de la gendarmerie nationale d'Analamanga est implanté dans l'enceinte de la caserne de la Circonscription de la Gendarmerie d'Antananarivo, sise à Mahamasina Sud Antananarivo. Il est composé de l'Etat-Major groupement et de quatre compagnies dont la Compagnie d'Antananarivo-Ville, Imerina Centrale, Ankazobe et d'Ivato-Aéroport. L'organigramme du Groupement d'Analamanga se présente comme suit :

V.1.1. L'Etat-major du Groupement de la Gendarmerie d'Analamanga

L'Etat-Major du Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga est constitué par le commandement ayant comme leadership un lieutenant-colonel, commandant de groupement, secondé par trois officiers adjoints dont les deux premiers s'occupent des services généraux et le troisième de l'administration (également responsable du service technique). Le personnel qui y travaille est au nombre de 34 dont 5 officiers, 17 gradés et 12 gendarmes.

Les services généraux englobent le service emploi et le service des ressources humaines, tandis que l'administration cumule la logistique et le service technique.

Le Groupement d'Analamanga s'étend sur une superficie de 18 767,128 km². Avec les trois compagnies territoriales qui s'occupent respectivement de la Circonscription d'Antananarivo Ville, d'Imerina Centrale, d'Ankazobe, et la Compagnie aéroport qui se charge de l'aéroport international d'Ivato, l'effectif total du groupement est de 795 officiers, gradés et gendarmes suivant la monographie de l'année 2011.



Graphique 2. Organigramme du Groupement d'Armement

V.1.2. Les Compagnies territoriales

a) La Compagnie de la Gendarmerie Nationale d'Antananarivo Ville

La Compagnie de la gendarmerie d'Antananarivo ville est implantée à la résidence de la Circonscription régionale de la Gendarmerie d'Antananarivo, en même temps que l'état-major Groupement de la Gendarmerie d'Analamanga. La compagnie d'Antananarivo Ville, se trouvant sur la capitale de Madagascar, s'étend sur une superficie de 1.641 km² constituant la commune Urbaine d'Antananarivo, les districts d'Antananarivo-Avaradrano et d'Antananarivo-Atsimondrano.

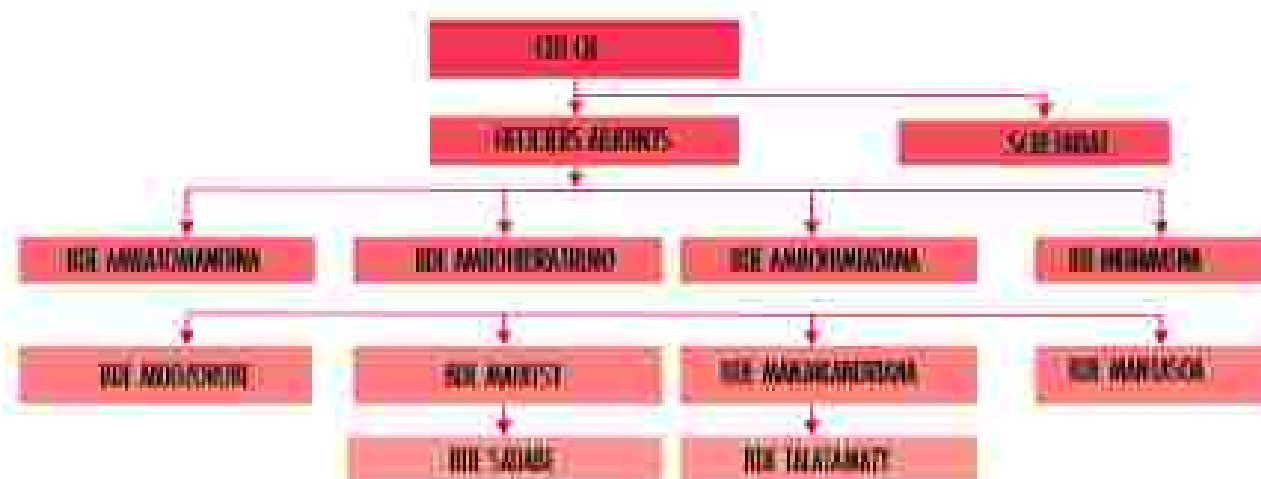
Le schéma ci-dessus montre que la compagnie territoriale de la gendarmerie d'Antananarivo Ville a sous ses ordres 20 unités territoriales dont 9 brigades et 11 postes avancés. Elle dispose d'un effectif total de 278 dont 04 officiers, 71 gradés et 203 gendarmes pour une population de 3.387.424 habitants.

b) La Compagnie de la Gendarmerie Nationale d'Imerina Centrale

Le Groupe de Commandement de la Compagnie de la gendarmerie d'Imerina Centrale est implanté à la résidence de la Circonscription régionale de la Gendarmerie d'Antananarivo, en même temps que l'état-major groupement de la Gendarmerie d'Analamanga. La Compagnie s'occupe des districts d'Ambohitrainio, Anjozorobe, Andramasina et Manjakandriana qui s'étendent sur une superficie de 9.500 km².

Graphique 4

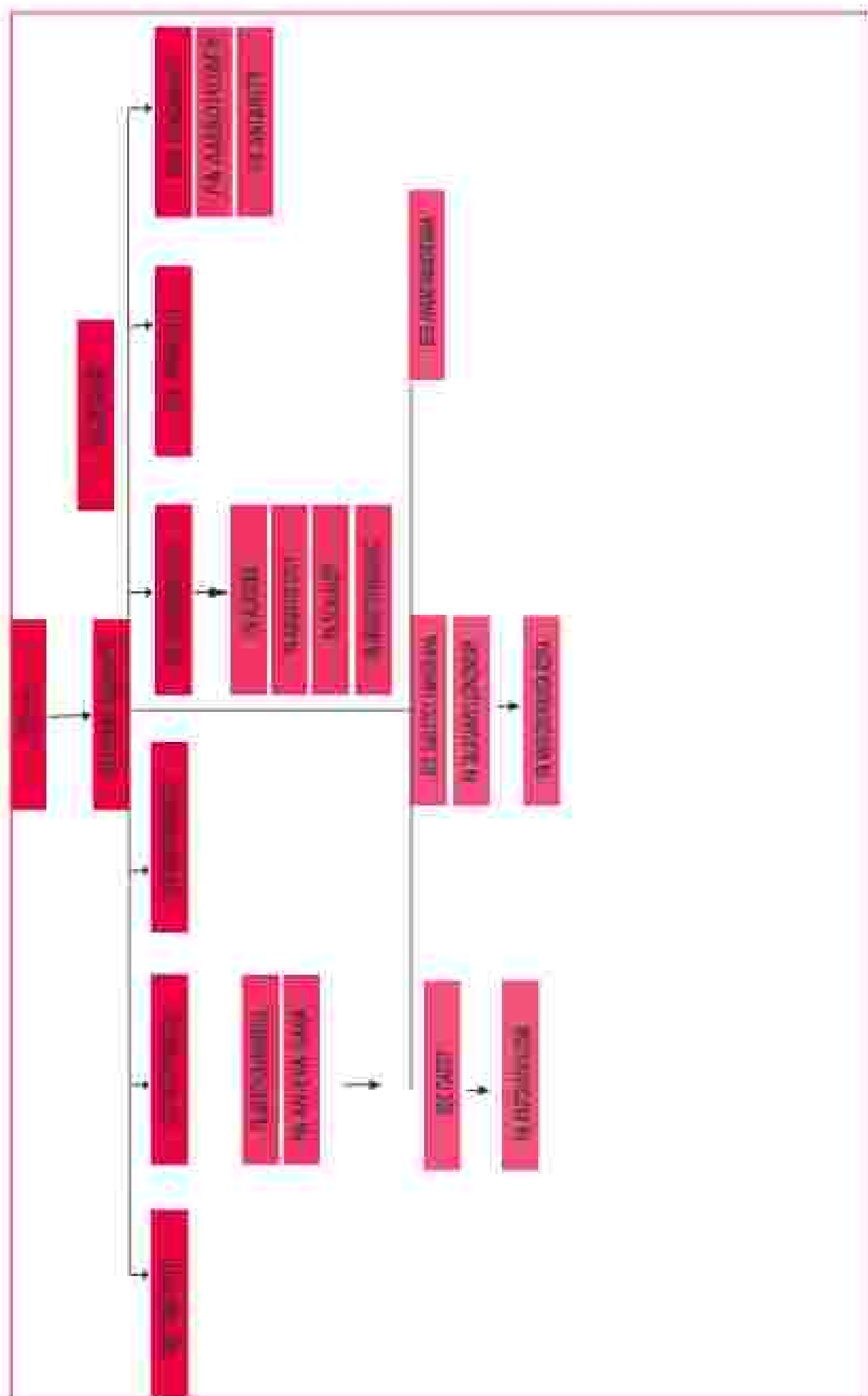
Organigramme de la Compagnie d'Imerina Centrale



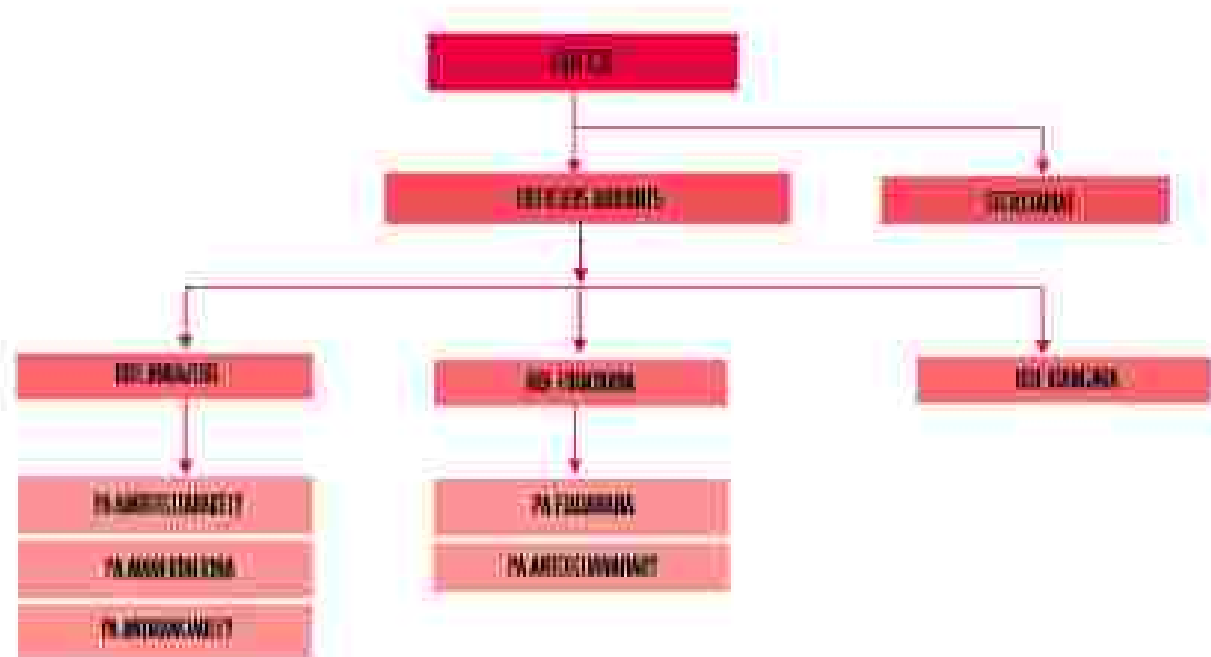
Le schéma ci-dessus montre que la compagnie territoriale de la gendarmerie d'Imerina centrale a sous ses ordres 10 brigades. Elle dispose d'un effectif total de 363 éléments composés de 04 officiers, 88 gradés et 271 gendarmes pour une population de 1.078.556 habitants.

c) La Compagnie de la Gendarmerie Nationale d'Ankazobe

Le Groupe de Commandement de la Compagnie de la gendarmerie d'Ankazobe se trouve au chef lieu de district d'Ankazobe, à 95 km au nord ouest de la capitale, sur la route nationale n°4 vers Mahajanga. La compagnie s'occupe du district d'Ankazobe qui a une superficie de 7.610 km².



Graphique 5. Organigramme de la Compagnie d'Antananarivo



Le schéma ci-dessus montre que la Compagnie Territoriale de la Gendarmerie d'Antananarivo a sous ses ordres 08 unités dont 03 brigades et 05 postes avancés. Elle dispose d'un effectif total de 95 éléments composés de 02 officiers, 21 gradés et 72 gendarmes pour une population de 228 587 habitants.

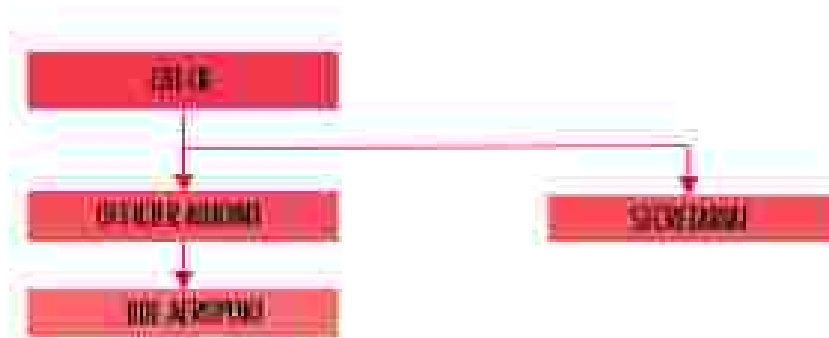


d) La Compagnie aéroport d'Ivato

La Compagnie de la gendarmerie nationale de l'aéroport est implantée au sein de l'aéroport international d'Ivato, district d'Ambohidratrima, à 15 km du centre-ville d'Antananarivo. Sa circonscription s'étend sur une superficie de 14,6 km².

Cette Compagnie appelée aussi la gendarmerie des transports aériens a trois missions distinctes dont la première concerne les missions aéronautiques composées de la police de la navigation aérienne, du contrôle des aéronefs, des constatations d'infractions à la législation aéronautique et d'enquêtes judiciaires consécutives aux accidents ou incidents d'aéronefs, la deuxième intéresse les missions spécialisées se traduisant par la réalisation d'audits de sûreté de l'aéroport, les interventions dans des formations liées à la sûreté et par la protection des points sensibles tels que les balises, la tour de contrôle et le dépôt de carburants, et la troisième se rapporte aux missions particulières telles que le contrôle de l'accès à l'aéroport, la protection des hautes personnalités et des aéronefs sensibles, et les patrouilles et escortes diverses.

Graphique 6. Organigramme de la Compagnie aéroport d'Ivato.



Le schéma ci-dessus montre que la Compagnie de la gendarmerie aéroport d'Ivato n'a sous ses ordres que la brigade de la gendarmerie aéroport d'Ivato. La Compagnie des transports aériens dispose d'un effectif total de 26 éléments composés de 02 officiers, 10 gradés et 14 gendarmes pour une population de 660 000 habitants.

V.2. Les causes et les conséquences de l'insécurité dans le Groupement d'Analamanga

Multiplés sont les facteurs ou les obstacles que devrait affronter le Groupement de la gendarmerie nationale d'Analamanga pour sortir vainqueur de la lutte perpétuelle menée contre l'insécurité. Toutes les mesures prises par le Groupement d'Analamanga et les autres forces de sécurité n'amènent pas à éradiquer les crimes dans toutes ses formes. Serait-il mieux de connaître les causes et les conséquences de l'insécurité. Ainsi, le présent chapitre traite la physionomie de la criminalité et la situation sécuritaire, les causes et les conséquences de l'insécurité dans le Groupement d'Analamanga.

V.2.1. La physionomie de la criminalité et la situation sécuritaire dans le Groupement d'Analamanga.

Les statistiques annuelles des activités des années 2009 – 2010 et 2011 ci-après indiquent la situation sécuritaire dans le Groupement de la gendarmerie d'Analamanga.

Tableau 75. Statistiques des actes de banditisme

Actes de banditisme	2009	2010	2011
Nombre de cas	76	83	49
Fokanoloana toés	5	5	0
Fokanoloana blazés	5	3	2
Osakala toés	14	10	1
Osakala blazés	3	1	3
Individy anitry	324	204	191

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

Le tableau ci-dessus montre que les actes de banditisme persistent toujours même si le nombre de cas a diminué en 2011. Ceci reste une préoccupation du Groupement d'Analamanga dans la lutte contre l'insécurité.

Tableau 76. Statistiques des affaires judiciaires traitées

Affaires judiciaires	2009	2010	2011
Crim	1 220	1 313	1 071
Délit	4 890	5 133	4 664
Contravention	491	319	399

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

On constate la régression du nombre des affaires judiciaires constatées et traitées par le groupement de la Gendarmerie d'Analamanga. Néanmoins, les 5 735 crimes et les délits commis en 2011 sont toujours dormants.

Tableau 77. Statistiques de vols de bœufs

Vols de bœufs	2009	2010	2011
Nombre de cas	216	134	136
Nombre de bœufs volés	2 012	1 521	830
Nombre de bœufs récupérés	1 129	707	437
Fokanoloana toés	4	7	7
Fokanoloana blazés	5	3	2
Osakala toés	14	10	1
Osakala blazés	3	1	3
Individy anitry	324	204	191

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

On constate également la régression du nombre de cas de vols de bœufs en 2011 par rapport en 2009. Les vols de bœufs persistent toujours dans le Groupement de la Gendarmerie d'Analamanga notamment dans les districts d'Anjozorobe et d'Antsozabe, et engendrent souvent de perte de vies humaines du côté des victimes/fokanoloana et celui des malfaiteurs.



Tableau 78. Statistiques des cannabis saisis

Cannabis	2009	2010	2011
Nombre de plants démantés	192	0	27
Quantité saisie	3,329 kg	70,764 kg	555,854 kg
Nombre d'individus arrêtés	34	72	34

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

Le tableau montre l'existence de la culture, la détention, la circulation et de la vente de cannabis dans la Circonscription du Groupement d'Analamanga et dont la consommation est toujours source de désordre social.

Tableau 79. Statistiques d'alcool frauduleux saisis

Alcool frauduleux	2009	2010	2011
Quantité saisie	15 786 litres	2 792,5 litres	27 021 litres
Individus arrêtés	54	41	56
Intervention	15 787 000 Ar	3 212 756 Ar	148 251 000 Ar

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

Des milliers de litres de toaka voananga sont saisis chaque année dans le groupement de la gendarmerie d'Analamanga malgré les mesures déjà prises pour lutter contre la fabrication, la détention, la circulation et la vente de ce produit. Certes, la transaction s'y rapportant renfloue la caisse de l'Etat.

Tableau 80. Statistiques de contrôle et découverte armement

Contrôle armement	2009	2010	2011
Fusils de chasse contrôlés	691	478	523
Fusils de chasse saisis	16	2	8
Armes de guerre récupérées	2	2	1
Découverte armement	2009	2010	2011
Fusils de chasse	1	2	3
Armes de guerre	9	6	7
Munitions découvertes	165	42	68

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

Les deux tableaux expliquent la circulation des fusils de chasse en situation irrégulière et la circulation des armes de guerre et des munitions de guerre entre les mains des particuliers. Ces armes seraient toujours utilisées pour commettre des actes criminels tant en ville qu'à la campagne.

Tableau 81. Statistiques des accidents de circulation

Accident de circulation	2009	2010	2011
Nombre de cas	414	462	412
Nombre de blessés	663	778	812
Nombre de mort	107	70	72
Nombre d'arrestation	28	41	0

Source : Groupement de la Gendarmerie Nationale d'Analamanga

Durant les trois dernières années, le nombre d'accidents de circulation survenus dans le groupement de la gendarmerie nationale d'Analamanga a descendu en dessous de 400 cas. Situation

toujours alarmants car le nombre des blessés et des morts reste presque stationnaire en 2010 et 2011.

Les tableaux ci-dessus, portant les statistiques des actes criminels commis pendant les trois dernières années, dévoilent que l'insécurité reste un problème majeur dans la circonscription du groupement de la gendarmerie nationale d'Analamanga.



Chapitre VI

Activités économiques



VI.1. Caractéristiques de la population active

VI.1.1. Niveau d'instruction

Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population active de la Région Analamanga a au moins suivi le cycle d'étude primaire avec un taux de 65,6 %. De plus, 17,7 % de la population ont continué jusqu'au niveau secondaire et seulement 9,5 % ont fréquenté l'enseignement supérieur.

Toutefois, 7,2 % de la population restent sans instruction, un pourcentage relativement faible comparé au niveau national où la proportion de personnes non instruites atteint 33,3 % de la population active totale.

Tableau 82. Répartition par niveau d'instruction de la population active

Région					Unité : %
	Sans instruction	Primaires	Secondaires	Supérieur	Total
Analamanga	7,2	65,6	17,7	9,5	100,0
Madagascar	33,3	52	11,9	2,8	100

Source : IHS&D/USA/EDHS2010

VI.1.2. Répartition de la population active dans les différents secteurs d'activité

La Région Analamanga se distingue des autres régions tant sur le nombre de personnes occupées par l'agriculture que par la diversité des secteurs d'activité occupés. D'après les données de l'enquête démographique et de santé (EDSMD IV), un tiers des femmes sont occupées dans l'agriculture (31,4 %) contre une moyenne nationale de 72,7 %. Mais la spécificité de la Région Analamanga réside sur la forte participation des femmes dans les secteurs d'activités autres que l'agriculture. Cette proportion dépasse la moyenne observée au niveau national. Celles qui exercent dans les ventes et services représentent 22,9 % dépassant de 10,7 points de pourcentage la moyenne au niveau national. Par ailleurs, 17,4 % des femmes exercent du travail manuel qualifié contre 6 % au niveau national et 16,6 % du travail manuel non qualifié, contre 4,6 % au niveau national. De même 8,1 % des femmes exercent comme cadres et techniciens de direction dépassant de 4,6 points de pourcentage la moyenne au niveau national, et 2,3 % occupent le poste d'employé.



Tableau 83. Proportion de femmes occupées dans les différents secteurs d'activité à Analamanga

Caractéristique socio-démographique	Cadre/ technicien/ direction	Employé	Ventes et services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Agriculture	Sans qualité	Total	Unité : %
									Effectif de femmes
Analamanga	8,1	7,3	72,9	17,4	16,6	31,4	1,3	100,0	7 307
Ensemble	3,5	0,5	17,2	6,0	4,6	77,7	0,4	100,0	14 473

Source : IHSAD IV Antananarivo 2008-2009

Les mêmes tendances observées au niveau des femmes se retrouvent au niveau des hommes. Pour les hommes âgés de 15 à 49 ans, 34,7 % travaillent dans l'agriculture contre une moyenne de 73,7 % au niveau national. Pour les hommes appartenant à la tranche d'âge 50 à 59 ans, une proportion de 71,6 % se trouve occupée dans l'agriculture avoisinant ainsi la moyenne nationale. Contrairement à la tendance observée au niveau des femmes en ce qui concerne le travail manuel qualifié, 30,8 % des hommes exercent cette activité (taux national de 10,9 %) ; avec un taux légèrement supérieur pour ceux de la tranche 15 à 49 ans par rapport à ceux de 50 à 59 ans.

Au niveau des autres secteurs, 16,8 % des hommes exercent dans les ventes et services et 8,8 % sont cadres et techniciens de direction contre respectivement 6,6 % et 5 % au niveau national, et seulement 1,1 % comme employés.

Tableau 84. Proportion d'hommes occupés dans les différents secteurs d'activités

Caractéristique socio-démographique	Cadre/ technicien/ direction	Employé	Ventes et services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Agriculture	Sans qualité	Total	Unité : %
									Effectif de hommes
Analamanga	8,8	1,1	16,8	30,8	6,8	34,7	0,9	100,0	1 098
Ensemble 15-49	4,5	0,5	6,6	11,2	3,1	73,7	0,4	100,0	6 766
Femmes 50-59	9,2	1,3	6,4	9,3	1,6	71,6	0,4	100,0	926
Ensemble des hommes 15-59	5,0	0,6	6,6	10,9	2,9	73,5	0,4	100,0	7 693

Source : IHSAD IV Antananarivo 2008-2009

VI.1.3. Niveau de salaire des femmes comparé à celui gagné par leurs maris¹

Au sein d'un ménage lorsque l'homme et la femme travaillent tous les deux, 52,6 % des femmes gagnent moins que leur partenaire, 31,6 % à peu près le même et 12,6 % plus que leur partenaire. C'est ce qui résulte de l'enquête de démographie et de santé effectuée par l'Instat en 2008-2009. La proportion de femmes qui gagnent à peu près le même que leur mari à Analamanga du point de vue revenu est inférieure de 7,5 points comparée au niveau national, tandis que celles qui ont un mari/partenaire n'ayant pas de revenu dépasse de 0,1 point de pourcentage la moyenne nationale.

Comparativement au niveau national, la proportion de femmes qui gagnent moins que leur partenaire à Analamanga est plus élevée (52,6 % contre 47,6 %). Il en est de même de celles qui gagnent plus que leur partenaire (12,6 % contre 8,1 %).

¹ Sans considération de la nature de l'emploi occupé

Tableau 85. Proportion des femmes selon la composition de leur gain à celui de leur mari

Région	Unité : %					Total
	Plus	Moins	À peu près le même	Ne s'y connaît pas/ n'a pas de revenu	Ne sait pas/ conséquent	
Analamanga	12,6	52,6	21,6	1,1	1,2	100
Madagascar	8,1	47,6	29,1	1,2	1,1	100

Source : PRSMD IV Madagascar 2008-2009

VI.2. Infrastructures économiques

VI.2.1. Infrastructures routières

Les infrastructures routières jouent un rôle primordial dans la mesure où d'une part, elles assurent l'acheminement des produits des zones productrices vers les consommateurs et d'autre part, elles permettent de rompre l'isolement géographique des communes de la région.

« Bénéficiant de la présence de la capitale dans son ressort territorial, Analamanga dispose d'un réseau routier relativement dense. Ce réseau comprend en totalité 3 765,2 km, dont 633,8 km bitumés (16,8 %), 2 748,9 km en terre (73,0 %), et 25 km empiétrés (0,7 %).



Tous les chefs lieux de districts, à l'exception d'Andramasina, sont reliés à la capitale par des routes bitumées. La majeure partie des communes rurales sont reliées à leurs chefs lieux de districts par des routes en terre, dont la plupart se trouvent dans un état détérioré à cause du manque d'entretien permanent. »²

En effet, dans la Région Analamanga, une forte proportion de chefs lieux de communes, soit 76,87 %, se trouve située à plus de 11 km du chef lieu de district.

Pendant toute l'année, 62,69 % des communes sont accessibles en voiture légère contre 26,12 %, uniquement pendant la saison sèche. Toutefois, une proportion de 11,19 % de communes n'est accessible qu'en d'autres moyens de transport.

Salon PRD, Région Analamanga, 2007, concernant l'accessibilité des routes : « Bien que plus dense par rapport à ceux des autres régions, le réseau routier d'Analamanga reste encore insuffisant, surtout pour les districts excentriques. En effet, il reste insuffisant surtout pour les districts excentriques comme Ambohidratrimo ou Antananarivo Avondrano. Quant aux autres districts dont Ankazobe, Antananarivo Abimandrano ou Anjozorobe, ils sont de loin les moins accessibles. L'aggravation du mauvais état des routes augmente les coûts de transport et rend démotivant les prix au producteur.

² PRD, Analamanga, 2007

Tableau 86. Accessibilité/moyens de transport

Distance du chef-lieu de commune par rapport au chef-lieu de district	Proportion de communes
Moins de 5 km	5,22
1 à 5 km	7,99
6 à 10 km	14,90
11 km et plus	76,87
Total	100 %
Accessibilité chef-lieu de commune en voiture légère	
Oui en permanence	62,69
Oui sans, uniquement en période sèche	26,12
Non	11,19
Total	100 %
Moyen de transport utilisé	
A pied	19,04
A bicyclette	9,92
En charrette	6,10
Motopomp	64,12
Total	100 %
Si chef-lieu est accessible en voiture légère, comment s'y rend-t-on Principalement ? en saison, en saison A et	
En permanence	6,56
Uniquement en période sèche	6,56
Motopomp	86,88
Total	100 %
Quota du trajet	
Moins d'une heure	7,46
1 à 3h	7,38
2h à 1 / 2 journée	2,46
1 / 2 journée à 1 journée	0,82
Motopomp	86,88
Total	100 %
La commune est-elle desservie régulièrement par une ligne de transport en commun ?	
Oui	79,1
Non	20,9
Total	100 %
Existence d'un terminus d'une ligne de transport en commun	
Oui	69,40
Non	19,40
Motopomp	11,19
Total	100 %
Existence d'une station service dans la commune	
Oui, des grandes compagnies pétrolières (industrielles agréées)	16,42
Oui, mais essentiellement par un privé	10,45
Non	73,13

Source : INPS/CIAM/Antégrade 2009.

Une bonne partie des communes de la région (79,1 %) est desservie par une ligne régulière de transport en commun et dispose de terminus (69,40 %). Par contre, en ce qui concerne l'existence

de stations d'essence, seulement 16,42 % des communes sont desservies par des grandes compagnies pétrolières et 10,45 % par des compagnies privées.

VI.2.2. Réseau électrique

a) Puissance installée/fournie

Certains districts de la région disposent d'installations de réseau électrique. Toutefois, il est difficile de connaître la puissance fournie étant donné la faiblesse des réponses obtenues lors de l'enquête CREAM de 2009. Le tableau suivant fournit la puissance installée pour chaque district (à l'exception d'Ambohidratrima et d'Antananarivo Renivohitra), le nombre d'abonnés à la JIRAMA en 2009 au niveau de la majorité des districts à l'exception d'Antananarivo Renivohitra. Les demandes d'abonnement non satisfaites enregistrées en 2009 figurent sur la dernière colonne du même tableau. Il est à remarquer que des données sur Antananarivo Renivohitra n'ont pu être collectées lors de l'enquête CREAM 2009, de même que pour Ambohidratrima, dont le seul le nombre d'abonnés Jirama en 2009 est disponible. En considérant la puissance d'électricité fournie par la JIRAMA, le district de Manjakondriana est le plus doté avec 3 2351 kW/h suivi d'Antananarivo Avatradrano pour 5.867 kW/h et d'Antananarivo Atsimondrano pour 3.410 kW/h. Les autres districts périphériques en sont moins dotés tels qu'Andramasina 500 kw/h, Ankazobe 293 kw/h et Anjozorobe 248 kw/h. Quant au nombre cumulé de demandes d'abonnement non satisfaites en 2009, le plus élevé concerne Antananarivo Atsimondrano à savoir 2366 contre 641 pour Manjakondriana pour un nombre équivalent de nombre d'abonnés, mais avec une grande différence en matière de puissance installée, tandis que le nombre le moins élevé de demandes d'abonnement non satisfaites concerne Anjozorobe et Andramasina respectivement 39 et 50. Malgré tout, la région connaît un important déficit en matière d'électricité.

Tableau 87.

Electricité/Données structurelles

DISTRICT	Puissance fournie ou installée JIRAMA	Nombre d'abonnés JIRAMA en 2009 (kw/h)	Nombre cumulé de demandes d'abonnement non satisfaites en 2009
Ambohidratrima	0	12 925	0
Andramasina	500	1 156	50
Anjozorobe	248	404	39
Ankazobe	293	646	300
Antananarivo Atsimondrano	3 410	4 126	2 366
Antananarivo Avatradrano	5 867	12 312	712
Antananarivo Renivohitra	0	0	0
Manjakondriana	32 351	4 469	641
Total	42 669	36 088	4 108

Sources : MIN/CEAM/Recapitulatif 2009.

Pour ce qui est du taux d'électrification par district, aucune donnée y afférente n'est disponible car la JIRAMA raisonne en fonction de « périmètres d'exploitation ». D'après cette société, seule 48,21 % de l'ensemble des périmètres d'exploitation de la JIRAMA est couverte en électricité. Le périmètre d'Antananarivo est le mieux couvert (62,00 %).

3. PRD, Andranomanga, 2009

La région connaît un important déficit en matière d'électricité. Aggravée par la faible couverture en eau courante, cette situation ralentit la vitesse d'installation des entreprises industrielles et des nouvelles constructions d'habitation dans les zones périphériques et les districts ruraux, en d'autres mots, du désengorgement de la capitale.

Tableau 88. Taux d'électrification pour chaque périmètre d'agglomération de la JIRAMA

<i>Centres d'agglomération</i>	<i>Taux d'accès</i>
Antananarivo (capitale)	42,00 %
Grand Imer (périphérie)	20,04 %
Antsirabe	9,41 %
Andover	19,22 %
Makasy	36,38 %
Maripohandiana	42,54 %
Andohahelo	7,04 %
Ensemble région	40,31 %

Source : JIRAMA

b) Sources d'énergie

L'énergie produite dans la région provient de source hydro-électrique pour 44,78 % des communes, éolienne pour 10,45 %, thermique pour 0,75 %, solaire pour 0,75 %. Il importe de remarquer que ces données concernent les communes pour lesquelles on a obtenu des réponses lors de l'enquête CREAM 2009. Ainsi, les résultats sont à relativiser vu une forte proportion de réponses manquantes (43,28 %).

c) Principaux opérateurs

La libéralisation de la production d'électricité entreprise par le gouvernement malgache depuis 1999 a permis à des opérateurs privés d'entrer dans le secteur. Tel est le cas dans les villes où communes qui ne sont pas couvertes par le réseau de la JIRAMA. Par conséquent, suivant les cas, on pourrait rencontrer une diversité des fournisseurs d'électricité au niveau des communes. Dans la Région Analamanga, 55,97 % des communes sont desservies par la JIRAMA contre seulement 1,49 % à la fois par la JIRAMA et par des fournisseurs autres que la JIRAMA.

Il importe toutefois de signaler que malgré la présence effective sur le terrain d'autres fournisseurs, moins de la moitié des communes de la région (41,3 %) ne disposent pas de réseau électrique.

d) Offre/demande, qualité de service

En ce qui concerne la zone de couverture de la JIRAMA, les données de l'enquête CREAM de 2009 montrent que 14,18 % des communes sont couvertes en totalité par le réseau de la JIRAMA et que 43,28 % d'entre elles sont couvertes en partie.

De côté de la disponibilité du service de fourniture d'électricité, l'importance des données manquantes ne permet pas de fournir un état des lieux fiable et exhaustif au moment de l'enquête.

Concernant le délestage, les données de l'enquête CREAM de 2009 montrent que 23,13 % des communes ont connu un délestage de plus d'une heure contre 33,58 % épargnés, 6,72 % des communes sans exception et 16,42 % de certaines communes font partie de la zone de délestage, 17,91 % des communes connaissent une durée de délestage d'une à 3 heures et 2,24 % pour une

durée de 6 à 12 heures. Mais avec l'importance des données manquantes, il s'avère difficile d'obtenir un état des lieux fiable et exhaustif.

Tableau 89. Enquête/Données questionnelles

Principale source de production d'électricité	Proportion de communes
Hydro-électrique	44,78 %
Thermique	0,75 %
Solaire	0,75 %
Eolienne	10,45 %
Manquant	43,20 %
Total	100,0 %
Existence de fournisseurs de réseau électrique	
Oui, REERAA uniquement	55,97
Oui de la REERAA et autres fournisseurs	1,49
Oui, mais pas de fournisseurs autre que REERAA	0,75
Non	41,04
Manquant	0,75
Total	100 %
Zone couverte par le réseau de la REERAA	
Toute la commune	14,18 %
Une partie de la commune	43,28 %
Manquant	42,54 %
Total	100,0 %
Proportion de communes ayant un délestage de plus d'une heure	
Pendant les 3 derniers mois	
Oui	73,13 %
Non	23,50 %
Manquant	43,28 %
Total	100,0 %
Zone de délestage	
Tous les quartiers (ou l'ensemble) sans exception	6,72 %
Certains seulement	16,42 %
Manquant	76,87 %
Total	100,0 %
Durée du délestage	
1 à 2 heures	17,91 %
3 à 6 heures	1,49 %
6 à 12 heures	2,74 %
Manquant	78,36 %
Total	100,0 %
Fréquence du délestage par jour	
Une fois par jour	12,69 %
Deux fois par jour	2,71 %



Cinq fois par jour	0,75
Moyennant	02,04
Total	100,0 %

Source : IRI/CEAM/Monographie 2009

VI.2.3. Réseau de distribution d'eau

a) Capacité fournie/consommée

Sur les huit districts de la région, seuls ceux d'Anjozorobe, d'Antakzobe et d'Antananarivo Atsimondrano ont communiqué la capacité en eau courante de la JIRAMA dont ils disposent. Ces résultats sont respectivement de 125 m³, 123 m³ et 120 m³. Il apparaît d'après le tableau ci-dessous que le volume d'eau consommée n'est disponible que pour les districts d'Ambohidratrimo, d'Antananarivo Atsimondrano et d'Antananarivo Avaradrano. Au niveau du district d'Atsimondrano, le volume d'eau consommée (10 136 m³) dépasse largement la capacité fournie (120 m³). De plus, le nombre cumulé de demandes d'abonnement non satisfaites en 2009 (871) est supérieur au nombre d'abonnés en 2009 (751). Pour les autres districts, aucune comparaison capacité fournie/consommation ne pourrait être effectuée du fait qu'ils n'ont pas communiqué leurs données complètes. Il se peut que certains districts soient marginalisés en matière d'adduction d'eau potable.

Tableau 90. Eau /Données structurelles

District	Capacité fournie (m ³)	Volume d'eau consommée (m ³)	Nombre d'abonnés en 2009	Nombre cumulé de demandes d'abonnement non satisfaites en 2009
Ambohidratrimo	0	183 483	0	0
Antanarimato	0	0	0	0
Anjozorobe	125	0	0	0
Antakzobe	123	0	0	0
Antananarivo Atsimondrano	120	10 136	751	871
Antananarivo Avaradrano	0	73 297	2 023	436
Antananarivo Essirovato	0	0	0	0
Manjakandiana	0	0	0	0
Total	368	266 880	2 774	1 307

Source : IRI/CEAM/Monographie 2009

b) Fournisseurs

La JIRAMA n'est pas la seule à assurer la distribution d'eau dans la région. Selon les communes, la distribution peut être assurée uniquement par la JIRAMA. 31,34 % des communes de la région connaissent ce cas. Pour 1,49 % des communes, elles bénéficient de l'approvisionnement de la JIRAMA et d'autres fournisseurs. Alors que pour 29,85 %, elles sont desservies uniquement par de fournisseurs autres que la JIRAMA. Et les 34,33 % des communes restantes ne bénéficient d'aucune adduction d'eau potable.

c) Zones de couverture

Dans la Région Analamanga, la zone de couverture est faible dans la mesure où les réseaux de distribution d'eau courante couvrent la totalité de la commune pour 14,28 % d'entre elles. Pour le reste, soit 57,14 %, la couverture est partielle.

d) Disponibilité du service de distribution

Par ailleurs, la disponibilité du service est limitée dans le temps. La distribution d'eau dure 24 heures/24 heures dans 40,33 % des communes. Elle dure entre 12 et 23 heures pour 19,32 % et moins de 12 heures par jour pour 10,92 %.

e) Infrastructures de distribution

En termes d'infrastructures de distribution, 61,95 % des communes de la région disposent de bornes fontaines contre une proportion de 37,31 % qui n'en ont pas. 49,25 % des communes sont dotées de structures de gestion et d'entretien des bornes fontaines contre 27,61 % qui n'en possèdent pas. Il importe cependant de remarquer l'existence d'une proportion relativement élevée de réponses manquantes qui concernent 23,13 % de communes.

Le mode d'approvisionnement de la population en eau est diversifié. Les plus importants sont constitués par les puits pour 36,57 % des communes, la borne fontaine pour 35,82 %, la source pour 11,94 %, l'eau courante pour 6,72 % d'entre elles. Les approvisionnements dans les rivières et les fleuves et le forage manuel se rencontrent respectivement dans 5,22 % et 2,24 % des communes de la région.

L'annexe fournit en détails par localité, fokontany, commune et district la situation de l'adduction d'eau potable au niveau de la région.



Tableau 91. Eau/Données opérationnelles

Fournisseurs d'eau courante	Proportion de communes
IRAMA uniquement	31,34 %
IRAMA et autres fournisseurs	1,49 %
Fournisseurs autres que IRAMA	29,85 %
Sont Adhérents d'un Particulier (AP)	34,33 %
Total	100,0 %
Zones couvertes par le réseau	
Toute la commune	14,28 %
Une partie de la commune	57,34 %
Manquant	28,56 %
Total	100,0 %
Nombre d'heures par jour de distribution d'eau	
24 heures/24 heures	40,32 %
12 heures à 23 heures	19,37 %
Moins de 12h/	10,97 %
Manquant	29,41 %
Total	100,0 %
Existence de bureaux scolaires dans la commune	
IRAMA uniquement	26,87 %
IRAMA et autres fournisseurs	2,99 %
Fournisseurs autres que IRAMA	32,09 %
Inexistant	37,31 %
manquant	6,75 %
Total	100,0 %
Structure de gestion et d'entretien de bureaux scolaires	
Existence	49,25 %
Non	27,43 %
Manquant	23,12 %
Total	100,0 %
Mode d'approvisionnement en eau de la population	
Eau courante	6,77 %
Autre système	35,82 %
Source	11,94 %
Puits	26,57 %
Forage manuel	2,24 %
Forage, forage	5,77 %
Manquant	1,49 %
Total	100,0 %

Source : VRI/CEAR/Monographie 2006

Eau et Assainissement de base

Pour la Région Analamanga, le taux de desserte en eau potable est de 72,4 % pour l'année 2010 si le taux au niveau national est de 42,6 % (Source : BDEA, Ministère de l'Eau). L'alimentation en eau potable de la région se fait, soit par le réseau de distribution de la JIRAMA, soit à travers des bornes fontaines mises en place par les communautés avec l'appui des différents projets et ONG (SAF/EJKM, FIXRIFAMA, CARITAS, PNUD/FAO, FID, SAHA...).

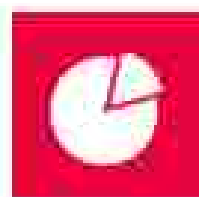
La capitale est couverte par la JIRAMA, sauf dans quelques localités de sa partie basse (près des canaux d'évacuation des eaux usées, ou dans les rizières de Betsimitatotra) où il y a des constructions illégales. Dans les localités ne bénéficiant pas de l'alimentation de la JIRAMA ou de bornes fontaines communautaires, le recours aux puits est systématique.

L'adduction d'eau potable était presque concentrée dans les districts centraux et d'Anjozorobe. Les districts d'Ankazobe et d'Andromasina en ont été marginalisés.

Cette question d'eau potable est en cours de devenir un principal enjeu pour la région. En effet, dans les zones rurales, les paysans ont remarqué le tarissement précoce de bon nombre de sources d'eau, à cause surtout du dénuement des collines et l'insuffisance des précipitations.

En ce qui concerne l'assainissement de base, c'est-à-dire en termes d'accès aux latrines (urbain et rural), la Région Analamanga a un taux d'utilisation de latrine de 79,1 % contre un niveau national de 39,8 %.

VI.3. Secteur primaire



Les principales activités comprennent l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture.

VI.3.1. Agriculture

a) Surface cultivable/surface cultivée

La Région Analamanga dispose d'un potentiel agricole mesuré par la disposition d'une surface cultivable de 457 446 ha répartie entre les huit districts Ambohidratrima (23 087 ha), Andromasina (18 163 ha), Anjozorobe (74 428 ha), Ankazobe (283 368 ha), Antananarivo Atsimondrano (27 995 ha) et Manjakandriana (21 500 ha) à l'exception d'Antananarivo Ranivohitra et Antananarivo Avaradrano dont la part de surface cultivable n'est pas mentionnée dans le tableau ci-dessous.

Dans l'ensemble, cette superficie cultivable ne représente que le tiers de la superficie de la région. La potentialité agricole est limitée d'une part par le lessivage du sol ferralitique et d'autre part par le relief accidenté.

Par contre, la région présente une grande marge de développement car un peu plus du tiers de la surface cultivable est exploitée (31,1 %). Dans les districts de Manjakandriana et d'Antananarivo

Atsimondrano, la superficie cultivée est supérieure à la superficie cultivable. Cette situation est due essentiellement à l'importance des cultures de contre saison pratiquées dans ces zones. Le district d'Ankazobe n'exploite que 9,9 % de la surface cultivable. Or, cette surface cultivable représente 61,9 % de celle de la région.

Le district d'Anjozorobe est aussi sous exploitée avec ses 37,7 % de surface cultivée sur une superficie cultivable représentant 16,7 % de celle de la région.

Par rapport à la situation au niveau national, la Région Analamanga représente 4,51 % des surfaces cultivables totales et 2,7 % des surfaces cultivées. Le rapport surface cultivée/ cultivable fait ressortir une proportion cultivée relativement faible au niveau de la région, seulement 31,1 % contre une moyenne nationale de 51,7 %.

Tableau 92. Surface cultivable/ cultivée

District	Surface cultivable (ha)	Surface cultivée (ha)	Surface cultivée / cultivable
Ambohidratrimo	23 007	21 100	91,4 %
Andamasina	18 163	14 750	81,2 %
Anjozorobe	14 420	28 070	37,7 %
Ankazobe	783 368	78 070	9,9 %
Atsimondrano	21 995	34 080	80,3 %
Atsimondrano Andamasina	nd	nd	nd
Atsimondrano Antsimahita	nd	791	nd
Manjakandriana	21 500	23 530	91,4 %
Total de la région	457 446	142 276	31,1 %
Madagascar	10 140 964	5 245 237	51,7 %

Source : INE/CRIAM/Monographie 2009

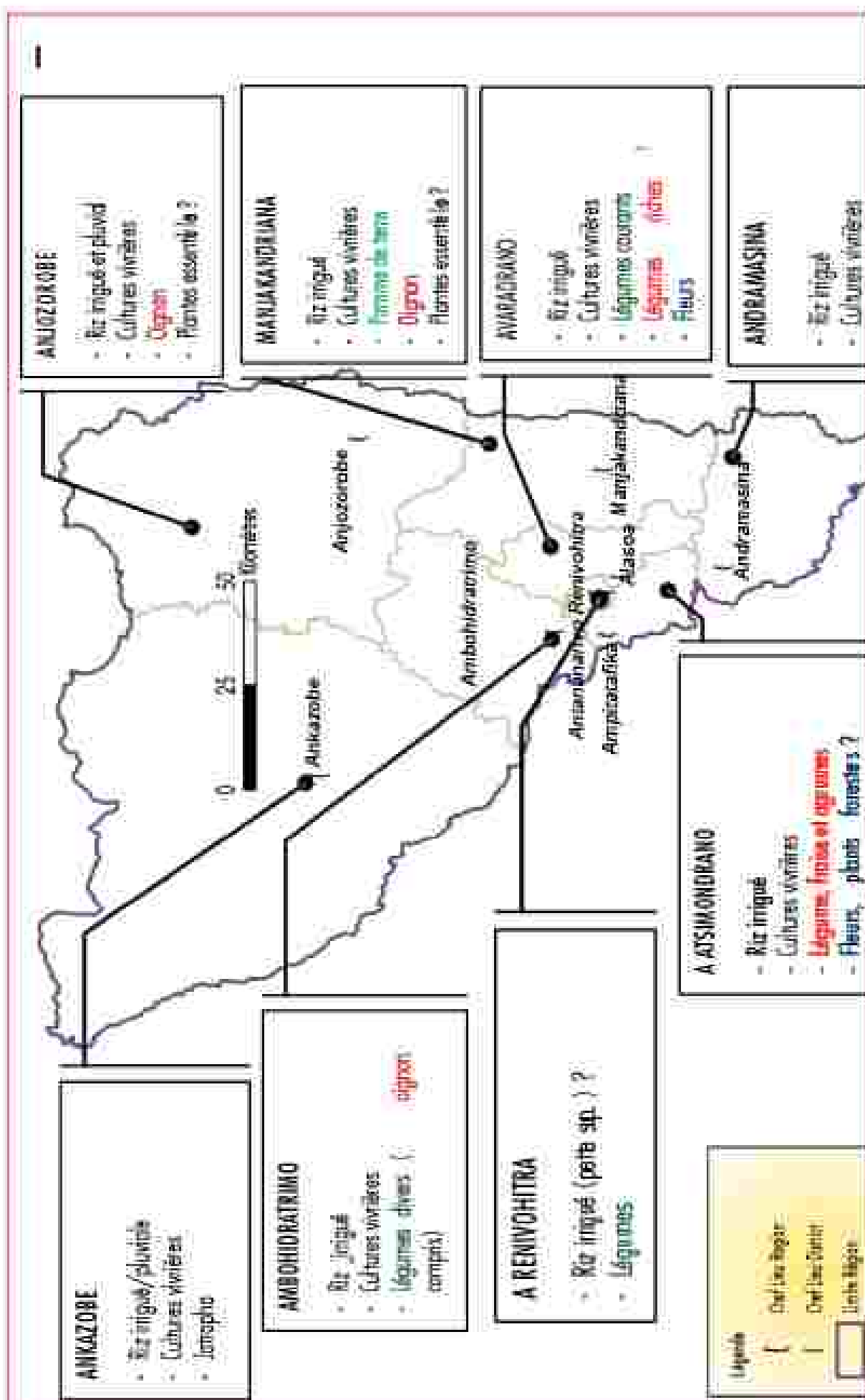
Les principales zones de production

Le secteur agricole occupe la majorité de la population rurale de la région. Il est caractérisé par la prépondérance de la riziculture, principale activité de la quasi-totalité des ménages. Des cultures de rente (maraîchage, floriculture, ...) sont pratiquées dans les localités proches des zones urbaines et périurbaines. La culture de pomme de terre est localisée en peu plus loin (dans les districts d'Andromasina et de Manjakandriana.)

Dans l'ensemble de la région, les cultures vivrières occupent plus de 95 % des superficies cultivées. Les principales cultures sont le riz, le manioc, le maïs, la patate douce, la pomme de terre, l'oignon, la tomate, les autres légumes, et la fraise.

Bien que la riziculture occupe la plus grande superficie cultivée (91 985 ha en 2007), soit plus de 40 % de la surface totale vivrière, elle ne constitue pas une monoculture. Elle est concentrée dans les districts d'Ankazobe et d'Anjozorobe.

Les cultures vivrières sont assez diversifiées : l'oignon occupe une superficie de 26 021 ha dans les districts d'Avaradrano et d'Ambohidratrimo, la tomate pour une superficie de 10 035 ha dans le district d'Avaradrano, les autres légumes pour une superficie de 42 890 ha dans les districts d'Avaradrano et d'Atsimondrano.



Carte 7 Les produits caractéristiques de chaque district

Quant aux maïs et manioc, leur culture est concentrée dans le district d'Anjozorobe pour une superficie respective de 3 252 ha et 6 427 ha ; la patate douce et la pomme de terre dans les districts d'Antananarivo Avaradrano et de Manjakandriana pour une superficie respective de 4408 ha et 1321 ha, le district d'Andramasina fait partie aussi de producteur de pomme de terre.

Enfin, la production de fraises concerne uniquement le district d'Antimondrano pour une superficie 1 060 ha.

Tableau 93. Superficies, productions et rendements agricoles

		Production (t)			Zone de concentration et part de la production (%)
		2005	2006	2007	
Paddy	Production (t)	255 107	299 855	360 051	Anjozorobe (26 %), Anjozorobe (21 %). Le district occupe 10 à 20 % de la superficie.
	Superficie (ha)	106 187	73 527	91 985	
	Rendement	2,7	3,1	3,8	
Maïs	Production (t)	5 408	5 784	4 950	Anjozorobe (66 %)
	Superficie (ha)	3 267	3 683	1 252	
	Rendement	1,6	1,4	1,4	
Manioc	Production (t)	2 463	20 028	34 656	Anjozorobe (43 %)
	Superficie (ha)	5 846	6 822	6 427	
	Rendement	0,4	2,9	5,4	
Patate	Production (t)	54 782	36 232	47 092	Andramasina (88,5 %), Manjakandriana (21,8 %)
	Superficie (ha)	4 798	4 132	4 408	
	Rendement (t)	11,2	7,7	8,7	
Pomme de terre	Production (t)	271 767	55 241	12 090	Andramasina (77,4 %), Antananarivo (21,2 %), Manjakandriana (15,5 %)
	Superficie (ha)	3 579	3 789	1 321	
	Rendement	9,2	14,2	10,9	
Oignon	Production (t)	nd	1 065	2 005	Antananarivo, Antsaholainina
	Superficie (ha)	nd	17 780	26 021	
	Rendement	nd	12	17,48	
Tomate	Production (t)	nd	440	669	Antananarivo
	Superficie (ha)	nd	5 940	10 025	
	Rendement	nd	13,5	15	
Autres légumes ^a	Production (t)	nd	4 978	4 256	Antananarivo, Antananarivo
	Superficie (ha)	nd	47 241	42 880	
	Rendement	nd	9	3	
Fraise	Production (t)	nd	212	217	Antimondrano (98 %)
	Superficie (ha)	nd	1 060	1 060	
	Rendement	nd	5	5	

Source : SPP DDM (Rapport annuel 2007) - nd : non déclarés.

a: L'Poire, ail, choux, piments, concombres, courgettes, haricots vert, légumes feuilles, poivrons

b) Méthodes et techniques de cultures utilisées

Avec cette grande diversification de cultures, l'utilisation de méthodes et techniques culturales améliorées est adoptée par un grand nombre de paysans dans la région à savoir 114601. Grand nombre de ces paysans se trouve dans les districts dont la proportion de terre cultivée sur la superficie de terre cultivable est la plus élevée : Antananarivo Atsimandranana, Ambohidratrimo, Andramasina, Antananarivo Avaradrano et Marjokandriana.

Les données collectées lors de l'enquête CREAM 2009 font ressortir que 425 et 53 paysans utilisent respectivement de la fumure organique et de la fumure minérale. L'utilisation de ces deux types d'engrais fait partie de ce que l'on appelle la méthode culturale améliorée. Cette dernière se compose de l'utilisation de semences améliorées, l'utilisation de fumures, ainsi que les techniques de cultures.

On a recensé le plus de paysans utilisant la fumure organique dans les districts sus-cités dont la majorité des paysans pratiquent la méthode culturale améliorée. Beaucoup de paysans utilisant la fumure minérale appartient à la catégorie des paysans pratiquant des méthodes de culture traditionnelle. Ils sont en grand nombre dans les districts d'Anjararobe et d'Ankazobe.

Tableau 94. Méthode culturales/engrais utilisés

District	Nombre de paysans pratiquant une méthode culturale améliorée	Nombre de paysans utilisant la fumure organique	Nombre de paysans utilisant la fumure minérale
Ambohidratrimo	27 034	45	5
Andramasina	19 144	10	5
Anjararobe	0	40	10
Ankazobe	0	35	15
Antananarivo Atsimandranana	37 754	80	5
Antananarivo Avaradrano	15 300	55	5
Antananarivo Ratihobina	890	0	0
Marjokandriana	14 479	80	8
Total de la région	114 601	425	53

Source : IFDI/CREAM/Agrographie 2009

La région d'Analamanga bénéficie de l'existence de fabricants locaux de petits outils (hermes charrois etc...). Mais nombreux existent de manière informelle et également de la proximité des sociétés fournisseuses d'intrants divers : fertilisants organiques, fertilisants minéraux, produits phytosanitaires et matériels importés. Ce qui explique le grand nombre de paysans pratiquant une méthode culturale améliorée en utilisant surtout la technique semi-mécanisée.

Cependant, la production est dominée par de petits paysans. Malgré leur réceptivité aux innovations techniques, ils s'attachent encore aux techniques culturales traditionnelles (utilisation de semences non sélectionnées, repiquage à la volée, faible apport de fertilisants et de niveau de mécanisation...)

Tableau 95. Classement des types de techniques utilisés selon leur importance

District	Le plus utilisé	Deuxième technique utilisée	La moins utilisée
Andohahelo	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antananarivo	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antsirabe	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antsiran	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antananarivo Atsimondrano	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antananarivo Avondran	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Antananarivo Vakinankaratra	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Manjakandiana	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée
Ensemble Antananariva	Sémi-mécanisée	Traditionnelle	Mécanisée

Source : INE/CNAM/Monographie 2009

c) Les cultures pratiquées à des fins commerciales

La région produit une variété de spéculations. On y cultive essentiellement à des fins commerciales les céréales (79,85 % des communes), les racines et tubercules (91,79 % des communes), les légumineuses (91,79 % des communes), les légumes (85,07 % des communes), les fruits (43,28 % des communes), les dignons (97,76 % des communes) et le riz (99,25 % des communes). Les cultures industrielles et les épices y sont également pratiquées sur une proportion relativement modeste par rapport aux autres produits, eu égard aux proportions de communes qui les produisent (8,96 % et 5,97 % respectivement).

Tableau 96. Cultures pratiquées à des fins commerciales

Unité : Pourcentage de communes

District	Céréales	Racine et tubercules	Légumineuses	Légumes	Cultures industrielles	Epices	Fruits	Dignon / riz	Riz / Bananes	Autres
Andohahelo	100	100	100	100	12	0	88	100	100	0
Antananarivo	12,33	100	100	100	41,67	0	41,67	100	100	0
Antsirabe	100	100	88,89	27,78	0	5,56	27,27	100	100	11,11
Antsiran	84,62	76,92	76,92	76,92	7,69	7,69	7,69	100	92,31	0
Antananarivo Atsimondrano	38,46	72,08	80,77	88,46	7,69	15,38	46,15	97,31	100	7,69
Antananarivo Avondran	100	100	100	100	7,14	14,29	92,86	97,86	100	7,14
Antananarivo Vakinankaratra	0	0	0	0	0	0	0	100	100	0
Manjakandiana	100	100	100	100	0	0	4	100	100	0
Total de la région	79,85	91,79	91,79	85,07	8,96	5,97	43,28	97,76	99,25	3,71

Source : INE/CNAM/Monographie 2009

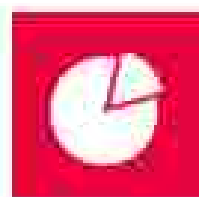
Situation globale du marché⁶

En général, le marché des produits agricoles de la région est caractérisé :

- par une demande locale constamment croissante, assez stable pendant l'année, sauf pour la pomme de terre (élevée en période de soudure) et les plantes ornementales (élevée pendant la saison des pluies). Cette demande est presque urbaine pour les plantes ornementales, les fleurs, la fraise et les légumes riches. Elle est à la fois locale et extérieure pour les huiles essentielles et les extraits médicinaux ;
- par une offre locale « atomisée » en une multitude de petits producteurs, saisonniers, et qui n'arrive pas à satisfaire la demande régionale pour certains produits. Cette offre est renforcée par une importation venant de l'Inde (riz) et d'autres régions comme le Vakinankaratra (carotte, pomme de terre), le Bongolava (maïs, manioc), l'Itasy (tomate, haricot), le Manabo et le Sud (légumes secs) ;
- par une quasi-absence de l'exportation à grand volume vers l'extérieur, du fait de l'insuffisance de la production régionale et du non adaptation du processus de production aux exigences des importateurs. Actuellement, seule la société LeCofruit exporte des légumes en quantité significative vers l'Europe ;
- par le mécanisme de formation de prix peu transparent, du fait de l'absence de la tenue du compte d'exploitation par la majorité des producteurs, de l'importance du secteur informel dans la collecte, ainsi que de l'importation qui vient souvent tamponner les prix des produits locaux (cas du riz).

VI.3.2. Elevage

Les filières d'Élevage constituent un levier pour le développement de l'Économie rurale de la région. De par son climat et sa position charnière entre les autres régions, la région d'Analamanga demeure à tous points de vue, favorable aux activités d'élevage.



a) Le cheptel⁷

Les différentes filières constituent un levier de développement de l'économie rurale de la région. En effet, la région acquiert une grande importance en matière d'élevage à cycle court et parallèlement d'élevage laitier par son appartenance dans le triangle laitier de Madagascar.

L'aviculture intensive se pratique surtout à proximité de la capitale pour répondre à la demande élevée d'œufs et de viande de volaille. La production laitière se concentre dans les Districts de Manjakandriana, d'Antananarivo Atsimondrano et Avaradrano. Quant à l'Élevage porcin, il y a lieu de relancer la filière à la suite de la Peste Porcine Africaine ou PPA qui a décimé le cheptel.

L'Élevage extensif, particulièrement celui de poulet gasy est pratiqué dans presque toutes les zones rurales de la région. Celui des palmipèdes se localise surtout dans les zones de forte concentration de riziculture irriguée (plaine de Betsimitatatra, Andramasina, Manjakandriana, ...)

Le tableau ci-dessous présente la situation du cheptel animal de la région :

6. IRD, Région Analamanga, 2007

7. IRD, Région Analamanga, 2007

Tableau 97. Effectifs des principaux cheptels par district

Districts	Espèces			Ovins/Caprins
	Bovins	Porcins	Volailles	
Antananarivo Analamanga	24 910	41 696	485 594	2 259
Antananarivo Antananarivo	16 232	18 129	526 772	4 457
Andohahelo	51 553	25 963	762 714	194
Andranomainty	43 840	9 979	195 763	1 074
Manjakandriana	41 405	8 314	190 678	2 006
Antsirabe	84 433	10 217	107 119	2 069
Antsiranolo	133 552	52 025	194 230	711
TOTAL	465 928	166 328	2 542 376	13 329

Source : Direction Régionale de l'Elevage Antananarivo

L'Elevage dominant est caractérisé par :

- l'élevage à cycle court en l'occurrence l'aviculture intensive propulsée par la création de l'abattoir de volailles de l'AVITECH-Madagascar, implanté à Itaosy Antananarivo ;
- l'élevage de vaches laitières en partenariat avec Land O'Lakes en proche collaboration avec Malagasy Dairy Board ou MDR assurant la pérennisation du projet ;
- l'apiculture se confrontant à la nouvelle maladie dénommée « varroase ».

Les filières portées reviennent à la viticulture, l'aviculture intensive sans oublier la production laitière.

b) La Production régionale Annuelle

L'évaluation exacte de la production animale au niveau de la région s'avère relativement difficile du fait de la défaillance de base de données dont la mise en place est vivement recommandée dans le cadre de l'élaboration de PSA/CAADP.

Néanmoins, le tableau suivant présente les données sur quelques produits :

Tableau 98. Les principales Productions de l'Elevage

Produits Districts	PIANDE(Kg)			Lait (l/ha)	Oeuf (mln)	Foin Green (kg)	Miel (kg)
	Bovins	Porcins	Ovins/Caprins				
Antananarivo Analamanga				21 544 600	35 523 570		
Antananarivo Antananarivo				21 158 550	38 497 350		1 674
Andohahelo				10 182 900	55 782 465	138,5	
Andranomainty				4 948 650	14 335 185	449,3	5 568
Manjakandriana				6 455 750	10 870 560	122	15 822
Antsirabe				1 839 600	10 203 225		81
Antsiranolo				4 244 800	14 149 425		105
TOTAL	8 415 000	3 485 580	196 170	70 274 528	185 861 790	709,8	23 290

Source : Direction Régionale de l'Elevage Antananarivo

c) Disponibilité des services aux agriculteurs et aux éleveurs

Les huit (08) districts de la Région Analamanga sont pourvus de structures d'appui, en l'occurrence de cabinets vétérinaires pour l'élevage et de dépôts de vente d'engrais et de semence pour l'agriculture.

Tableau 99 Disponibilité des services aux agriculteurs et aux éleveurs

	Cabinet vétérinaire	Dépôt de vente d'engrais, de semence
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui
Antananarivo	Oui	Oui

Source : PFI/CIAM/Monographie 2009

d) Les acteurs

Les Acteurs intervenant dans le secteur élevage sont classifiés comme suit :

- administration ;
- secteur privé ;
- projets/Programme/ONG ;
- organisation Paysanne (OP) / Organisation Paysanne Faltière (OPF).

Qui représentent les Éleveurs Producteurs organisés et structurés. Ces groupes d'Acteurs sont chapeautés par le Tranoben'ny Tantsaha en collaboration avec le GTDR régional.

OP/OPF dans la région :	Bovin :	197
	Porcin :	34
	Volailles :	174
	Apiculture :	41
	Sérériculture :	15
	Coniculture :	10
	Total :	471



Tableau 100. Les acteurs potentiels et les plus connus dans les filières d'élevage avec leurs Activités respectives

Activités	Acteurs les plus connus en niveau régional
Administration de la Santé et Production animale (Administration Vétérinaire)	Service Vétérinaire régional (SVR) et Service régional des Ressources Animales (SRRR), coordonnés par la Direction régionale de l'Élevage (DRELE)
Intervention vétérinaire à la suite du désengorgement de l'État	Vétérinaires Sanitaires ou Vétérinaires Privés au nombre de 12 dans la région
Production de vaccins vétérinaires	Institut Malgache de Vaccins Vétérinaires ou IMVVV
Production de poisons d'1 jour de chien et de peauxures, de produits peaux à peaux	AVITECH Madagascar
Production de poisson	AGRIWA, ITI, SAKRA
Apprentissage en animaux, matériels et équipements d'élevage	AGRISET, AGRIARM
Transformation laitier	YAMA, LUTISTY, FIMANGA
Chaucerie	CODAL, LA SOURCE, LEWIS, RABIERO, ...
Collecte de lait gras et transformation	BONGOU, en partenariat avec des éleveurs de zébré milial
Production	Ferme Basilela, La Datta Comahom
Appui et financement de la filière ovicole, de la transformation laitier	PROSPERE
Appui et financement des activités d'élevage : 357 sous-projets d'élevage dans la région	PSDR
Formation, production dans le domaine de l'élevage à cycle court	Malagasy Professionals en Élevage à Cycle Court ou MP
Production Agricole (Rural)	FURAN, Union Rany, Centre SAKAMIRO, Fife
Production laitier	Malagasy Dairy Based ou MBD

Source : Direction Régionale de l'Élevage Antananarivo

e) Infrastructure

Infrastructure d'Abattage existante :

Départ	Taille	Nbr d'abattoirs
Andohahelo	1	1
Antananarivo	1	1
Andohahelo	-	1
Antananarivo	2	2
Antananarivo Antananarivo	49	-
Antananarivo Antananarivo	4	-
Antananarivo Antananarivo	3	-
Antananarivo	1	1
Total	61	06

Source : Direction Régionale de l'Élevage Antananarivo

À noter : l'abattoir de volailles de l'Avitech Madagascar sis à Itasy-Antananarivo

f) Marchés à bestiaux

Les principaux marchés à bestiaux dans la région

District	Nombre	Localisation
Ambohidratrimo	1	Ampanatoka (Mahity)
Andramasina	2	Antsirany Tsilo
	-	Suburj Ambohimandry
Anjaorobe	1	Isamirana (I.R. Manaraka)
Antananarivo Analamandiana	1	Ambatolampah
Manjakandriana	1	Tsilo Manakay
Total	6	

Source : Direction Régionale de l'Élevage Antananarivo

VI.3.3. Pêche et pisciculture

La population de la région pratique des activités de pêche comprenant la pêche en eau douce, le riz pisciculture, la pisciculture et l'aquaculture. Parmi ces activités, le riz pisciculture détient le premier rang car 19,84 % des communes de la région la pratiquent. La pêche en eau douce et la pisciculture viennent au second rang et se pratiquent chacune dans 9,7 % des communes de la région, suivie par l'aquaculture avec 0,75 % des communes.

Cependant, ces quatre types de pêche ne sont pas pratiqués dans toutes les communes de tous les districts de la région.

Tableau 101. Proportion des communes pratiquant la pêche en eau douce, le riz pisciculture et la pisciculture

Unité : % de communes

District	Pêche en eau douce	Riz pisciculture	Pisciculture	Aquaculture
Ambohidratrimo	0	0	0	0
Andramasina	16,67	41,67	0,00	0
Anjaorobe	11,11	11,11	5,56	0
Akarohe	0	0	0	0
Antananarivo Analamandiana	19,23	11,54	19,23	0
Antananarivo Analamandiana	0	50	21,43	7,14
Antananarivo Antsaholain	0	0	0	0
Manjakandriana	8	28	4	0
Total Région	9,2 %	19,4 %	9,70 %	0,75 %

Source : IFI/CIAR/Récapitulatif 2009

Par district, six se distinguent par l'importance de l'exercice de trois activités au niveau de leurs communes respectives à savoir Andramasina, Antananarivo Analamandiana, Antananarivo Analamandiana, Anjaorobe, Ambohidratrimo et Manjakandriana. En effet, les données de l'enquête CREAM 2009 montrent que 19,4 % de la population pratique la riziculture. Au niveau des districts, cette activité se concentre dans 50 % des communes pour Antananarivo Analamandiana, dans 41,67 % des communes pour Andramasina et dans 28 % des communes pour Manjakandriana. La pisciculture



occupe la population de 9,70 % des communes de la région et se concentre dans 21,43 % des communes d'Antananarivo Avaradrano et dans 19,23 % de celles d'Antananarivo Atsimondrano. La pêche en eau douce occupe également la population de 9,70 % des communes de la région et se concentre dans 19,23 % des communes d'Antananarivo Atsimondrano et dans 16,67 % de celles d'Andramasina. Enfin, Antananarivo Avaradrano se distingue par la pratique de l'aquaculture dans 7,14 % de ses communes.

Le tableau qui suit fournit des informations complémentaires à celles décrites précédemment. Elles concernent les plans d'eau exploités et les nombres de ménages pêcheurs en 2012.

Tableau 102. Surface des plans d'eau exploités et nombre de ménages pêcheurs selon les districts

District	Plans d'eau exploités	Communes concernées	Nombre de ménages pêcheurs (2012)
Antankarana	Avanjanaro : 1 050 ha	Antankarany	240
	Antakiboa : 170ha	Antakoa, Idranany, Vato Tsianon	160
	Antankapahina : 54ha		40
Antankarandiana	Mantson : 2 300ha	Mantson, Antankarana, Rindramandiana	700
Antanariman	Ieranjanany : 7 333ha	Antankarandiana, Antankarana, Vankia/ Vatohia, Sakaika, Rindramandiana	784
Antankaraka	Antankaraka : 267ha	Antankara	117
	Antankarany : 140ha	Belantia	
	Anday : 5ha		
	Antankaraka : 5ha		
	Antankara : 0,5ha	Antankarandiana	42
	Antankaraka : 2ha		
	Mantson : 5ha		
Atsimondrano	Etsau		Pêcheurs itinérants (selon les disponibilités)
	Antankarany	Tsahy	
	Mantson		
	Rindramandiana	Antankara	
TOTAL			1 982 ménages-pêcheurs

Source : Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Recensement des groupements de pêcheurs locaux.

VI.4. Secteur secondaire

VI.4.1. Les activités de transformation

Présentant des conditions favorables à l'industrialisation, Analamanga abrite plus de la moitié des industries et la grande partie des entreprises franches de Madagascar.

Les activités du secteur secondaire au niveau de la région sont surtout constituées par la confection textile, la menuiserie scierie, la lapidairerie bijouterie, la décorquerie, la transformation de bois, de fibres cornes et de coquillages et les travaux métalliques. Selon le poids des activités de transformation dans la région, la transformation agroalimentaire (transformation de produits agricoles, boisson) n'en représente qu'une infime partie.

L'enquête Monographique de 2009 a permis de dénombrer 330 unités de confection textile à Analamanga. Cela représente une moyenne de plus de 2 unités par commune. Les deux tiers de ces ateliers sont implantés à Antananarivo Renivohitra. Ils forment 22,8 % de toutes les unités de confection et textile de Madagascar.

Les unités de menuiserie scierie occupent le deuxième rang dans les activités de transformation de la région avec 325 unités, et se sont surtout établis dans le district d'Antananarivo Renivohitra (213 unités). Elles représentent 34,1 % du total national.

La lapidairerie, bijouterie occupe 21,7 % des activités de transformation de la région avec 305 unités dont les deux tiers se concentrent à Antananarivo Renivohitra et représente 43,3 % du total national.

Les unités de transformation de bois, de fibres, de cornes et de coquillages sont au nombre de 164 dont sa part régionale est de 11,7 % et sa part nationale de 27,6 %.

Les unités de travaux métalliques se chiffrent à 73 dont sa part régionale est de 5,2 %. Toutefois, sa part nationale est assez élevée avec une proportion de 18,2 %.

Concernant ces 6 premières catégories dominantes dans la région, si la majorité des unités de transformation se concentre à Antananarivo Renivohitra, le reste est réparti plus ou moins également entre les districts d'Antananarivo Avaradrano, d'Antananarivo Atsimondrano et d'Ambohidratrimo.

Parmi les branches du secteur agroalimentaire, la décorquerie domine les autres branches existantes de la région avec ses 191 unités qui sont réparties dans les communes des 8 districts. Les districts d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Renivohitra et Ambohidratrimo détiennent 78 % de ces unités réparties plus ou moins également entre eux.

Les autres branches telles que les transformations de produits agricoles et les boissons représentent chacune respectivement 11 et 7 unités pour 0,8 % et 0,5 % de part régionale puis 2,9 % et 1,6 % de part nationale. Ces entreprises se localisent dans la capitale, à Antananarivo Atsimondrano, Avaradrano et Ambohidratrimo.

Notons qu'il s'agit seulement des effectifs des unités de production. Ces informations ne contiennent pas les tailles de ces unités en termes d'effectifs des employés, des chiffres d'affaires et des valeurs ajoutées. Ces dernières ne peuvent être obtenues de manière fiable qu'à l'aide d'une « enquête entreprise ».



Tableau 103 Les activités de transformation

Activités d'usines	Agroalimentaire	Bois	Transformation de produits agricoles	Minier, métaux	Transformation de bois, fibres, caoutchouc et résines	Textile, confection	Chimie, pétrole, produits divers	Autres manufactures	Total
Ambohidratrimo	31	2	0	22	23	50	23	10	0
Antananarivo	5	0	0	1	1	0	0	0	0
Antsirabe	18	0	0	0	0	0	0	0	0
Antsaholain	3	0	0	1	0	0	0	2	0
Antananarivo Atsimondrano	45	0	1	41	24	42	56	17	0
Antananarivo Avondran'ny	41	1	1	52	12	25	28	7	0
Antananarivo Renivohitra	22	4	8	205	103	213	195	41	0
Manjakandriana	14	0	1	3	1	0	0	1	0
Total Antananarivo	191	7	11	225	164	330	305	73	0
Poids de l'unité dans les activités de transformations dans la région	13,6 %	0,5 %	0,8 %	21,1 %	11,7 %	22,5 %	21,7 %	5,2 %	0,0 %
Poids Antananarivo dans le total national	17,5 %	1,6 %	2,9 %	34,1 %	27,6 %	22,8 %	43,3 %	18,2 %	0,0 %

Source : INE/CRA/Monographie 2009

VI.4.2. Création d'entreprises

En 2008, 6794 entreprises individuelles (EI) et 1319 sociétés ont été créées à Antananarivo. Il s'agit d'entreprises formelles au sens de la possession d'un numéro statistique (NS) et d'un numéro d'identification fiscale (NIF). 54,8 % des entreprises et 88,4 % des sociétés nouvellement créées sont localisées à Antananarivo Renivohitra. Il est à noter que le district d'Antananarivo Atsimondrano arrive en deuxième place en termes de création d'entreprises dans la région avec plus de 1300 entreprises créées suivi d'Antananarivo Avondran'ny avec 857 entreprises créées et Ambohidratrimo avec 794 entreprises créées. Au niveau national, Antananarivo abrite respectivement 40,9 % et 7,3 % des entreprises et sociétés qui ont débuté leur existence formelle en 2008. La création d'entreprises de la région a reculé en 2009 et 2010. En 2012, elle enregistre une reprise avec 7226 EI et 703 sociétés créées.

Tableau 104. Nombre d'établissements formels créés selon les Districts d'implantation de 2008 à 2011

District	2008		2009		2010		2011	
	Et	Sal	Et	Sal	Et	Sal	Et	Sal
Antananarivo Voivodstvo	3 705	955	3 314	772	4 216	771	4 238	576
Antananarivo Analamanga	792	64	581	39	777	57	829	34
Antananarivo Atsimondrano	1 761	148	873	90	990	107	1 013	74
Antsaholainana	646	148	407	88	679	173	566	66
Ankazobe	37		74		30		27	
Ambohidratrima	734	4	110		159		208	
Anjozorobe	62		47	1	65	3	138	1
Andramasina	61		76		112		211	
Total	6 794	1 319	5 282	940	6 929	1 056	7 226	782

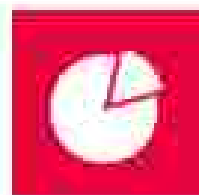
Source : BCSA/DIHAH II - Enquête Industrielle Sur : SE, SMI, IRI

VL4.3. Activité minière

a) Ressources minières

Plusieurs réserves minières sont localisées dans le territoire régional d'Analamanga, entre autres :

- de réserves d'or et des pierres précieuses, localisées dans les districts d'Ankazobe et d'Anjozorobe, et à moindre importance dans le district d'Andramasina ;
- de réserves d'uranium dans les districts d'Ankazobe et d'Anjozorobe ;
- de réserves de quartz cristal de roches situées dans la partie Nord et Est d'Ankazobe, ainsi que dans la partie Est d'Anjozorobe ;
- de réserves de divers minerais éparpillés dans plusieurs localités (sillimanite, phlogopite, kaolinite, muscovite, ...).



Malgré la richesse de ses sous-sols, la région ne bénéficie pas encore des revenus créés par le secteur minier. Cette situation vient surtout du fait que ces ressources ne sont pas encore suffisamment valorisées⁸.

b) Exploitation minière

La notion de communes « minières » se réfère ici aux communes qui font de l'exploitation minière. Seules les communes de deux districts de la région font de l'exploitation minière à savoir, 30,77 % des communes d'Ankazobe et 23,08 % des communes d'Antananarivo Atsimondrano.

Les types de mines exploités comprennent des pierres industrielles, fines, précieuses et métaux précieux :

- Au niveau régional, le premier type de minerais comprend le cristal exploité par 38,46 % des communes d'Ankazobe, le granite et le gravillon exploités respectivement par 11,54 % et 7,69 % des communes d'Antananarivo Atsimondrano ;

⁸ : PIR, Région Analamanga, 2007

- le deuxième type de minerais constitué par le beryl exploité par 7,69 % des communes d'Ankazobe, le granite, le gravillon et le meillon exploité respectivement par 11,54 et 3,85 % des communes d'Antananarivo Atsimondrano ;
- le troisième type de minerais caractérisé par le granite et le gravillon exploité respectivement par 11,54 % et 3,85 % des communes d'Antananarivo Atsimondrano.

Tableau 105. Communes « minérales », nombre d'exploitants et types de pierres et métaux exploités

District	Pourcentage de communes « minérales »	Nombre d'exploitants situés	Type de pierres et métaux
Andohahelo	0	0	
Antananarivo	0	0	
Antsiraka	0	0	
Antsiraha	30,77	8	Cristal ; beryl
Antananarivo atsimondrano	71,08	1	granite ; gravillon ; meillon
Antananarivo avoa	0	0	
Antananarivo tsimilaho	0	0	
Manjakandiana	0	0	
Total Antananarivo	7,46	9	

Source : IFV/CRAM/Baromètre 2020

VI.5. Secteur tertiaire

VI.5.1. Commerce

Les échanges commerciaux figurent parmi les activités économiques dominantes de la région. En effet, comme il a été mentionné ci-haut, dans la majorité des communes, les produits de l'agriculture sont essentiellement destinés à être vendus sur le marché. En témoignant l'existence d'infrastructures de commercialisation au niveau des communes et le nombre de jours de marché par semaine.

a) Infrastructures de commercialisation

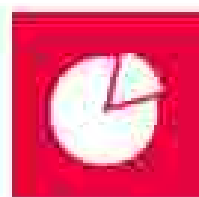
Au total, 76,12 % des communes disposent de places de marché et 57,46 % sur un lieu aménagé à cet effet. Par rapport aux autres régions, 55,97 % des communes bénéficient de la proximité de marché, avec un parcours de moins de 1 km. Certes, l'éloignement pourrait toutefois constituer un obstacle au développement des échanges. Pour se rendre au marché le plus proche, il faudrait parcourir entre 1 et 5 km dans 33,6 % des communes, entre 6 et 10 km pour 1,49 % des communes et 11 km et plus pour 5,97 % des communes. Le trajet se fait généralement à pied dans 93,28 % des communes de la région et en voiture pour une petite proportion d'entre elles (3,73 %).

Le nombre total de jours de marché s'élève à 455 jours par semaine pour les 139 communes de la région, mettant en exergue l'absence de places de marché dans certaines communes (voir en annexe). Parmi ces districts, Anjozorobe tient le record avec ses 265 jours de marché par semaine, suivi par Antananarivo Atsimondrano pour ses 57 jours, par Ambohidratrimo pour ses 46 jours et par Antananarivo Avatrondrano pour ses 39 jours.

Tableau 106. Infrastructures de commercialisation

Existence d'un marché	Proportion de communes
Oui	76,17
Non	23,83
Total	100
Marché sur un lieu existant	
Oui	57,46
Non	29,85
Manquant	17,69
Total	100
Distance du marché le plus proche	
Moins de 1 km	55,91
1 à 5 km	33,58
6 à 10 km	1,49
11 km et plus	5,97
Manquant	2,99
Total	100
Moyens utilisés pour aller au marché	
À pied	93,28
En voiture	3,73
Manquant	2,99
Total	100
Nombre cumulé de jours de marché dans la commune	Jours par semaine
Ambohidratrimo	46
Antanimena	12
Anjozorobe	265
Antarabo	11
Antananarivo Atsimondrano	57
Antananarivo Anankiso	39
Antananarivo Ratsivohina	9
Manjakandiana	16
Total	455

Source : INEC/VTAM/Monographie 2020



b) Collecte de produits agricoles

La vente de produits agricoles peut se faire directement sur le marché entre producteur et acheteur. Elle peut également transiter par les intermédiaires, qui font profession d'achats et de vente. Les statistiques de l'enquête du CREAM en 2009 révèlent l'importance de ce type de produits agricoles. En effet, on a dénombré 1 414 de collecteurs de produits agricoles dont 930 concentrés à Antananarivo Renivohitra, 180 à Antananarivo Atsimondrano, 144 à Ambohidratrimo, 70 à Antananarivo Avaradrano, 41 à Anjozorabe, 21 à Manjakandriana, 20 à Andramasina et 8 à Ankazobe.

Ce nombre de collecteurs d'Analamanga représente 29,9 % de ceux de Madagascar.

Tableau 107: Collecte de produits agricoles

	Nombre de collecteurs de produits agricoles
Ambohidratrimo	144
Andramasina	20
Anjozorabe	41
Ankazobe	8
Antananarivo Atsimondrano	180
Antananarivo Avaradrano	70
Antananarivo Renivohitra	930
Manjakandriana	21
Total Analamanga	1 414
Part Analamanga dans le total national	29,9 %

Source : IRI/CIAM/Monographie 2009

c) Circuit commercial du produit phare

L'utilisation du principal produit de la région est partagée entre la vente (62,69 % des communes) et autoconsommation (36,57 % des communes). Pour ce qui est de la vente, plus de trois cinquième (61,94 %) se fait à l'intérieur de la commune et seulement 37,31 % à l'extérieur. Concernant le circuit de commercialisation du principal produit de la région, les données obtenues attribuent la première place aux collecteurs/ grossistes et la deuxième au consommateur particulier.

Tableau 108. Circuit commercial du produit phare

Lieu de vente du principal produit	Proportion de communes
Dans la commune	41,94 %
Hors de la commune	37,31 %
Manquant	0,75 %
Total	100,0 %
Principal destination du produit	
Vente	67,69 %
Autoconsommation	36,57 %
Manquant	0,75 %
Total	100,0 %
Circuit commercial du principal produit	
Collective, grossiste	47,76 %
Intermédiaire	5,22 %
Communes particulières	44,78 %
Manquant	7 %
Total	100,0 %

Source : VITI/CIRAD/Baromètre 2009

VI.5.2. Transport et communication

a) Transport routier

Le transport routier assure la liaison entre les communes de la région ainsi que de celle dernière avec les autres régions. Il comprend le transport de voyageurs et celui de marchandises.

Transport de voyageurs :

Le transport de voyageurs est organisé selon la zone d'intervention.

En effet, on distingue :

- la « Zone Urbaine » qui assure le transport des voyageurs au sein des communes urbaines ;
- la « Zone Suburbaine » qui assure les transports de voyageurs dans la ville et entre les communes, en général jusqu'à 30km ;
- la « Zone régionale » qui assure la liaison interrégionale au sein d'une province ;
- et enfin la « Zone Nationale » qui relie au moins deux provinces.

Dans la Région Analamanga, l'effectif total des coopératives œuvrant dans les zones régionales, suburbaines et nationales s'élève à 223 dont 142 appartiennent à Antananarivo Renivohitra, 38 à Antananarivo Aisimondrano, 21 à Antananarivo Avaradrano et 14 Ambohidratrimo. Le Tableau ci-après nous montre les détails selon la zone d'intervention.



Tableau 109. Transport routier

District	Nombre de entreprises de transport desservant le district
Ambohidratrimo	14
Andromasina	7
Antananarivo	1
Antsiraha	1
Antananarivo circumplexum	38
Antananarivo exomurum	73
Antananarivo metropolitain	140
Bejakanga	4
Total Antananarivo	229
Part Antananarivo dans le total national	22,4 %

Source : IFU/UNAH/Recensement 2007

b) Transport Aérien

Avec la présence de l'Aéroport d'Ivato, le premier aéroport de l'île, Antananarivo est le centre du trafic aérien de Madagascar, pour les vols tant au niveau national qu'international.

La commune Urbaine d'Ivato du district d'Ambohidratrimo abrite cet Aéroport qui reçoit la flotte desservant les lignes nationales et internationales. En 2008, 14 807 vols nationaux, régionaux et internationaux pour l'ensemble de départs et arrivées, a été enregistré. 71,7 % sont pour le réseau national. Ces vols ont transporté 842 409 passagers dont 54,1 % pour le réseau national. Quant au fret aérien, un volume de 14246 tonnes y a été enregistré dont 8,94 % pour le réseau national.

Tableau 110. Nombre de vols, de passagers et volume de fret enregistrés par l'Aéroport d'Ivato en 2008

Réseau	National	Régional	International	Total
Nombre de vols	10 613	1 084	1 110	14 807
%	71,7 %	20,8 %	7,5 %	
Nombre de passagers	456 028	166 941	219 440	842 409
%	54,1 %	19,8 %	26,0 %	
Volume de fret (tonnes)	1 774	4 496	8 476	14 746
%	8,94 %	31,55 %	59,49 %	

Source : Bureaux de Transport

Actuellement, du fait de sa faible capacité d'accueil (2 gros porteurs et 2 500 passagers par jour), l'Aéroport d'Ivato fait l'objet d'un projet d'extension d'un montant d'US \$ 140 millions. Ce projet est appelé à augmenter l'attractivité des communes se trouvant à ses alentours. D'ailleurs, 4 d'entre elles bénéficient déjà d'une forte présence d'industries et d'entreprises de zone franche (Ambohibao, Talotamaty, Ambohidratrimo et Ivato).

c) Transport ferroviaire¹⁰

La Région Analamanga dispose de deux lignes ferroviaires :

- la ligne Antananarivo- Toamasina de 371 km desservait les gares d'Antananarivo-Bonlieu et de Manjakandriana ;
- la ligne Antananarivo-Antsirabe, de 158 km, desservant 14 gares.

Actuellement, ces deux lignes ferroviaires ne sont pas entièrement fonctionnelles. Or, les chemins de fer jouent des rôles socio-économiques importants pour la Région Analamanga. En effet, ils relient cette dernière avec 3 régions d'importance économique (Alaoatra Mangoro, Antsiranana, Vakinankaratra), en traversant des communes rurales qui ne sont pas suffisamment desservies.

Après la reprise du trafic par la Société Madarail, plusieurs gares se trouvant au sein du territoire Régional ne sont plus recouvertes, comme le tableau suivant le montre :

Leur réouverture, ainsi que l'achèvement du projet d'installation de Tramway, pourraient contribuer au désengorgement des embouteillages. La Société Madarail est prête à collaborer dans ce cadre avec la commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) et la région.

Actuellement, Madarail mobilise 5 à 6 trains toutes les 24 heures, ce qui peut aller jusqu'à 10 par 24 heures si toutes les gares des deux lignes sont recouvertes.

Tableau 111. Liste des gares fermées et ouvertes au sein de la région

Lignes	Gares existantes	Gares fermées	Gares ouvertes
TCE (Iam) – Côte Est	• Soanina		• Soanina
	• Soaninana	• Soaninana	
	• Mandroseru	• Mandroseru	
	• Ambokimambolo	• Ambokimambolo	
	• Ajapa		• Ajapa
	• Randihirana		• Randihirana
	• Sankana (Iala)	• Sankana	
	• Mampikidiana		• Mampikidiana
Iam - Antsirabe	• Soanina		• Soanina
	• Soaninana	• Soaninana	
	• Ambokimanku	• Ambokimanku	
	• Ambokafaty		
	• Tanjany (Iala)	• Tanjany	

Source : Railpool

d) Réseau de télécommunication

La disponibilité des réseaux de téléphonie fixe et mobile réduit l'éloignement physique. Elle permet la communication à l'intérieur de la région ainsi qu'avec l'extérieur. La connexion au réseau de téléphonie fixe est relativement élevée au niveau de la région. Elle est disponible dans toutes les communes d'Antananarivo Renivohitra, dans la majorité des communes d'Antananarivo Atsimondrano

10-PRD, Région Analamanga, 2007



(76,92 %), Antananarivo Avaradrano (64,29 %), Manjakandriana (76 %), dans une partie des communes d'Ambohitratriro (32 %), d'Ankarobe (15,38 %) et dans aucune des communes d'Andramasina et d'Anjozorobe. La disponibilité des réseaux de téléphonie mobile atténue le problème de communication au niveau de certains districts comme Andramasina où 66,67 % des communes sont connectées, Ankazobe (53,85 %), Antananarivo Atsimondrano (84,62 %). Par contre, pour d'autres, le district d'Anjozorobe, la connexion aux réseaux de téléphonie mobile reste la plus faible de la région avec seulement 16,67 % des communes connectées.

En moyenne, 44,03 % des communes sont connectées au réseau fixe contre 78,36 % connectées aux réseaux mobiles pour l'ensemble de la région. Pour ce qui est de la connexion à Internet, elle est effective au niveau de 6 districts à savoir Antananarivo Renivohitra (100 %), Antananarivo Atsimondrano (53,85 % des communes) et Antananarivo Avaradrano (22,43 % des communes) et Ambohitratriro (16 % des communes). Pour Manjakandriana et Ankazobe, la connexion à Internet est faible avec 8 % des communes desservies mais pour Andramasina et Anjozorobe cette connexion est absente. Au niveau régional, en moyenne 18,66 % des communes peuvent accéder à Internet.

La communication par BUL est utilisée dans 17,16 % des communes de la région.

Concernant le cybercafé ou télé centre, Analamanga en est doté de 612 dont 576 concentrés à Antananarivo Renivohitra, 16 à Antananarivo Atsimondrano, 8 à Ambohitratriro, 6 à Antananarivo Avaradrano, 5 à Manjakandriana, 1 à Ankazobe.

Tableau 112 Réseau de télécommunication

	Connexion fil fixe (% communes)	Connexion fil mobile (% communes)	Accès internet (% communes)	Cybercafé ou télé centre (nombre communes) (% communes)	Communication fixe (chef lieu communes par BUL (% communes)
Ambohitratriro	32	100	16	8	0
Andramasina	0	66,67	0	0	100
Ankarobe	0	16,67	0	0	0
Ankazobe	15,38	53,85	7,69	1	23,08
Antananarivo Atsimondrano	76,92	84,62	53,85	16	23,08
Antananarivo Avaradrano	64,29	100	22,43	6	0
Antananarivo Renivohitra	100	100	100	576	100
Manjakandriana	76	100	8	5	4
Total Analamanga	44,03	78,36	18,66	612	17,16

Source : IPT/CEAM/Monographie 2009

e) L'accès aux médias

L'accès à l'information est assuré par des stations de radio et de télévision à des degrés divers. La Radio nationale ainsi que des radios privées sont captées pratiquement au niveau des communes de la région.

Pour ce qui est de l'accès aux émissions télévisées, la majorité des communes des districts de la région peuvent accéder à la TVM à l'exception de celles de quelques districts où seulement une partie des communes en bénéficient, c'est le cas d'Anjozorobe (11,11 %), Andramasina (33,33 %),

Antakarobe (38,46 %) et Ambahidratrimo (56 %). Quant à l'accès à la télévision privée, la majorité des communes des districts d'Antananarivo peuvent en bénéficier contrairement à celles des districts périphériques où cet accès est limité. En moyenne, 98,51 % des communes de toute la région peuvent capter la TVM et seulement 34,23 % une télévision privée.

Tableau 113 Accès aux médias

Unité : Pourcentage de communes

Accès aux médias	Accès à RRM	Accès à TVM	Accès à une radio privée	Accès à une TV privée
Ambahidratrimo	100	56	100	0
Ambinanina	100	33,33	100	33,33
Antakarobe	100	11,11	94,44	0
Antakarobe	100	38,46	100	7,69
Antananarivo Antanimondrano	97,21	88,46	96,15	97,21
Antananarivo Anankarana	100	100	100	100
Antananarivo Boinakina	100	100	100	100
Manjakandiana	100	100	100	0
Total Antananarivo	98,51	65,67	98,51	34,23

Source : IFIL/CEMAR/Monographie 2009

f) Service postal

Dans la région, 24,63 % des communes disposent sur leur territoire d'une agence de la Poste Malagasy (PACOMA) et 19,4 % bénéficieraient des services offerts par la PACOMA comme la poste, les colis postaux, la messagerie. En ce qui concerne les services de transfert d'argent, le pourcentage de communes qui y ont accès est de 14,93 % pour toute la région, tandis que pour la Caisse d'épargne, 6,72 % des communes peuvent y accéder. Pour le service privé de la poste, 2,24 % seulement. Toutefois, Antananarivo Renivohitra a le privilège de bénéficier de tous ces services de la Poste.



Tableau 114 Service postal au niveau des communes

District	Agence de la PACOMA	Services postaux	Transfert d'argent	Caisse d'épargne	Service privé de poste
Ambahidratrimo	28	28	28	4	0
Ambinanina	16,67	16,67	0	0	0
Antakarobe	5,56	5,56	5,56	0	0
Antakarobe	15,38	30,77	15,38	15,38	0
Antananarivo Antanimondrano	20,77	26,92	21,08	7,69	7,69
Antananarivo Anankarana	7,14	7,14	0	0	0
Antananarivo Boinakina	100	100	100	100	100
Manjakandiana	44	12	12	12	0
Total de la Région	24,63	19,4	14,93	6,72	2,24

Source : IFIL/CEMAR/Monographie 2009

VI.5.3. Tourisme et hôtellerie – Artisanat

a) Service touristique et Sites touristiques

La Région Analamanga possède un Office du Tourisme. Ce dernier a comme mission de promouvoir le secteur touristique. Il vise à «doter la région d'un potentiel considérable de croissance économique et d'emploi si les secteurs privé et public conjuguent leurs efforts»

La région est plus ou moins riche en sites et produits touristiques. La recherche de nouveaux lieux touristiques de la part de la Direction régionale du Tourisme en collaboration avec les collectivités territoriales décentralisées et l'Office régional du Tourisme a renforcé ces atouts.

« Analamanga regorge de potentialités touristiques, liées à sa géographie et à son histoire. Elle compte plus de 70 sites touristiques, dont la moitié se trouve dans la capitale. Les plus connus sont les collines sacrées (où il y a les palais d'Ambahimanga et de Manjakamindana), le palais du Premier Ministre, le Parc zoologique et botanique de Trimbazaza, le lac et le musée Jean Laborde (Maritasoa), la Réserve Spéciale d'Ambohitantely (Ankarobe) et le lac de Tsiazompaniry.

Cette réserve spéciale est encore la seule aîné protégée de la région. Gérée par Madagascar National Park avec le concours du Global Environment Fund ou Fond pour l'Environnement Mondial, elle joue des rôles stratégiques importants :

- des rôles de conservation de forêts naturelles abritant des importantes espèces faunistiques (12 espèces de mammifères, 48 espèces d'oiseaux, 17 espèces d'Amphibiens et 17 espèces de reptiles) et floristiques (le palmier *Dypsis decapions* et *Uapaca densifolia*...), dont beaucoup sont endémiques ;
- des rôles écologiques (réservoir d'eau qui alimente les affluents des fleuves Betsiboka et Ikopa qui enserrant le Tampoketsa d'Ankarobe)

Les acteurs de secteur touristique se lancent dans la mise en place des nouvelles réserves spéciales (Merikanjaka, Andringitra,...) et la valorisation des sites et stations existantes (Anjozorobe, Angavokely), l'identification et la promotion des circuits touristiques par District (y compris les circuits du tourisme rural et villageois), ainsi que le tourisme urbain et l'écotourisme (avec l'ORTANA) »¹¹.

Encadré 3 Les sites et monuments classés de la Région Analamanga

Antananarivo Renivohitra

- Plaine de Mahamasina
- Plateau du Eora
- Rocher d'Anipamarinana
- Rond point de vue d'Ambohipotry
- Lac de Mandimaseza
- Ambohipotry : Temple Protestant

¹¹ PRD, Analamanga, 2007

- Ampamarinana : Temple Protestant
- Ambatanakanga : Temple Protestant
- Faravohitra : Temple Protestant
- Andohalo : Cathédrale Catholique Notre Dame (arr. n°1679 du 18/06/64)
- Ambahimanoro : Cathédrale Anglicane Saint Laurent (arrêté n°3390 du 11/09/70)
- Andafivaratra : Le Palais du premier Ministre RAINILALIVONY (arr. n°1680 du 18/06/64)
- Amboditsiry : Résidence du Premier Ministre RAINILALIVONY (décret n° 78-257 du 04/09/78)
- Ambatanakanga : Temple F.M.T.A (décret n°83-170 du 17/05/83)
- Ambondrona : Temple F.J.K.M (décret n°83-170 du 17/05/83)
- Auberge de la Haute Ville (arr. n°1678 du 18/06/64)
- Andafivaratra : Villa Mpolina

AMBOHIDRATRIMO :

- Ambohidratrimo : Rova
- Ambohimanga : Colline boisée, pierre sacrée, colline boisée et point de vue, porte ancienne
- Ambohidratrimo : Plateau du Rova et point de vue
- Ambatondranoro : Pierres sacrées

ANTSIMONDRAHO :

- Antsahadinta : Colline boisée à souvenirs historiques
- Antongana : Montagne avec vestiges de fortification

AVARADRANO :

- Ilaty : Colline boisée, Rova et point de vue

AMBATOLAMPY :

- Tsiararivo : Site Historique et Naturel – chutes, rapides
- Tsiararivo : Montagne et point de vue
- Kinambry : Cascades
- Hiaranodiana : Montagne avec vestiges de fortification
- Antesika : Gorges rocheuses

ANKAZOBE :

- Talata – Angava : Montagne avec vestiges de fortification

AMBOHIMALAZA :

- Barrage de Jean Laborde

MANAKANDRIANA

- Mantasoa : Piscine de la Reine
- Mantasoa : Souvenirs de Jean la Borde
- Mantasoa : Lac réservoir
- Ambatamanga : Rocher et point de vue
- Andrianamavaka : Cascade
- Angavokely : Grottes

b) Infrastructures hôtelières

En 2011, le nombre total d'infrastructures hôtelières de catégorie « Etoile » dans la Région Analamanga s'élève à 78 soit 29,6 % des établissements de même catégorie au niveau national. Parmi ces 78 hôtels, 62 se trouvent dans la ville d'Antananarivo Renivohitra, et les 14 autres répartis dans les Districts d'Ambohidratrimo (5), Antananarivo Avaradrano (4) Antananarivo Atsimondrano (3), Manjakandriana (2) et Anjozorobe (2).

En termes d'hôtels de catégorie « Ravenala », la région recense au total 119 établissements dont 88 dans le district d'Antananarivo Renivohitra, 14 dans celui d'Antananarivo Atsimondrano, 12 dans celui d'Ambohidratrimo, 4 dans celui d'Antananarivo Avaradrano et 1 dans celui d'Anjozorobe. Cet effectif représente 14,9 % des établissements de même catégorie au niveau national.

Il existe aussi dans la région des établissements d'hébergement « Non classés ». Cette catégorie comprend les Chambres et Maisons d'Hôtes, les Auberges et les Pensions de famille (90 Etablissements : 450 chambres).

En termes de capacité d'accueil, la région dispose au total 330 chambres en hôtels, 2 600 chambres en hôtels restaurants. Ces infrastructures d'accueil se trouvent en majeure partie dans la capitale et les districts périphériques en manquant énormément, les districts d'Ankazobe, d'Anjozorobe et d'Andramasina n'en disposent pas encore. En outre, beaucoup d'hôtels ne respectent pas encore les normes internationales.

Cent neuf (109) Entreprises de Voyage et Prestataires Touristiques (EVPT) opèrent au niveau de la région dont 86 dans le district d'Antananarivo Renivohitra, 15 à Ambohidratrimo, 5 à Antananarivo Atsimondrano, 3 à Antananarivo Avaradrano.

Tableau 115. Infrastructures hôtelières/agences de voyage

District	Catégorie Duite	Catégorie Économique	Agence de Voyage
Ambahidratrimo	5	17	15
Andamasina	0	0	0
Ajajavalo	2	1	0
Akarofo	0	0	0
Antananarivo atsimondrano	3	14	5
Antananarivo ambohitra	4	4	3
Antananarivo anankarana	62	80	56
Manjakandriana	2	0	0
Total Antananarivo	78	116	109
Part Antananarivo dans le total national	29,6 %	14,9 %	44,5 %

Source : WPI/CESAR/Mars-avril 2009

c) Artisanat¹²

Par rapport à d'autres régions de Madagascar, Antananarivo vient en tête en matière de production et de commercialisation. Les 12 filières de l'artisanat y sont présentes. Les plus importantes sont le textile et habillement (broderie, soie), les fibres végétales (vannerie, tissage raphia et rabane), et la transformation des dérivés animaux (maroquinerie, corne, tannage).

Les activités du secteur sont localisées dans les districts d'Ambahidratrimo et d'Avaradrano (artisanat de la soie), dans la capitale et sa périphérie (broderie), et dans les districts d'Andamasina, de Manjakandriana et d'Atsimondrano (fibres végétales).

Situation globale du marché

L'artisanat se caractérise aussi par une offre « atomisée » en une multitude de petits artisans (ruraux, urbains) et en une demande saisonnière, particulièrement élevée pendant la haute saison touristique, la période des vacances malgaches (mai-août), ainsi que la période de fin d'année. Dans le secteur de l'artisanat, on trouve l'importance de l'exportation.

Elle est axée sur la structuration des filières, l'amélioration de l'accès aux services d'appui à la production et à la commercialisation (à travers le CENAM, la Chambre de métier et le Centre de Gestion Agréé, ...), afin de professionnaliser les artisans. La région envisage de mettre en place une centrale d'achat pour les produits finis, les matières premières et les intrants.

Diverses manifestations et autres actions (mise en place du site web trade MAP et d'une galerie virtuelle par le CENAM, en partenariat avec CODEPA Burkina Faso, ...) sont envisagées, afin de promouvoir les rencontres entre les acteurs. Le Programme PROSPERER intervient sur la broderie et la couture qui ont été priorisées par les acteurs régionaux. L'on note l'existence de partenariat entre le Programme SAHA, ONUDI, Association Mondo Guiso, dans l'amélioration de la qualité sur les filières soie et l'artisanat textile. Par ailleurs le Projet OVOF de la JICA contribue à la promotion de l'artisanat par des appuis matériels et par le renforcement des capacités des coopératives ou associations.

12 PRD, Région Antananarivo, 2007

VI.5.4. Banques et institutions financières

La couverture en termes de banques et d'institutions financières montre une grande disparité au niveau des districts de la région. Ce sont les établissements de microcrédit qui couvrent tous les 8 districts. Le Trésor public y est représenté uniquement dans 6 districts, tandis que seuls les districts d'Antananarivo Renivohitra et d'Anjozorobe disposent d'agences de la CNAPS, et les districts d'Antananarivo Atsimondrano et d'Antananarivo Renivohitra disposent de Caisse d'Épargne. Les compagnies d'assurances n'y sont représentées que dans 4 districts.

Tableau 116. Existence d'Agences de Banques et d'Institutions financières au niveau district

District	Agence CNAPS	Bureau du Trésor/ perception	Compagnie d'assurance	Agence de banque	Institution micro crédit	Caisse d'épargne
Antanaholainana	0	1	1	1	1	0
Antananarivo	0	1	0	1	1	0
Anjozorobe	1	1	0	0	1	0
Antsirabe	0	1	1	1	1	0
Antananarivo atsimondrano	0	1	1	1	1	1
Antananarivo avoafovoana	0	0	0	1	1	0
Antananarivo renivohitra	1	1	1	1	1	1
Manjakandriana	0	0	0	1	1	0
Total	2	7	4	7	8	2
Pourcentage de Districts qui en possèdent dans la région	25 %	87,5 %	50 %	87,5 %	100,0 %	25 %
Pourcentage d'antenne dans le total national	1,1 %	7,2 %	14,3 %	15,6 %	9,5 %	5,4 %

Source : WFI/CEAM/Monographie 2009

VI.5.5. Autres services

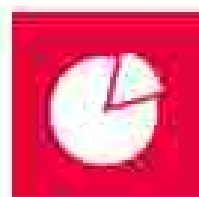
La région est dotée de stations d'essence dont seulement 16,42 % des communes sont desservies par des grandes compagnies pétrolières et 10,45 % par des compagnies privées. Quant aux ateliers de services, la majorité des communes n'en est pas desservie car seulement 20,6 % disposent d'un atelier de vulcanisation, 17,91 % d'un atelier de dépannage de voiture et 12,69 % d'un atelier de tôlerie.

Tableau 117. Disponibilité des services de proximité

Existence de	Pourcentage de communes
Station d'essence	
Grandes compagnies pétrolières	16,42
Compagnies privées	10,45
Non	72,13
Total	100 %
Existence d'un atelier de vulcanisation dans la commune	

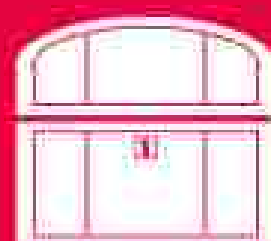
Oui	30,6
Non	69,4
Total	100 %
Existence d'un atelier de réparation de voiture dans la commune	
Oui	17,91
Non	82,09
Total	100 %
Existence d'un atelier de réparation de voiture dans la commune	
Oui	17,69
Non	82,31
Total	100 %

Source : RFI/CIAR/Monographie 2009.



Chapitre VII

Les ressources financières des collectivités de la région

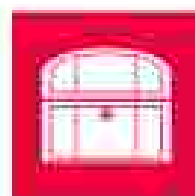


Dans un objectif de renforcement de la contribution des régions et des communes au développement national, le décret N° 2007- 444 fixant les règles de gestion budgétaire, financière et comptable des régions, stipule que ces dernières sont dotées d'autonomie administrative, budgétaire et financière. Ainsi, les ressources budgétaires des régions et de leurs démembrements sont constituées notamment par :

- les droits, taxes et redevances prescrits par les textes en vigueur ;
- les produits du domaine et ventes diverses ;
- les dotations ou les transferts de ressources de l'Etat ;
- les produits financiers ;
- les subventions d'investissement ;
- les dotations, fonds divers et réserves ;
- les produits des emprunts et dettes assimilées ;
- les produits exceptionnels.

Les données collectées dans le cadre de l'enquête monographique de 2009 et les informations obtenues auprès des ministères ont permis d'apporter les descriptions et analyses des ressources des collectivités dans la Région Analamanga. Ces informations ne sont pas exhaustives. Par contre elles présentent les possibilités de la région et des communes qui la composent en matière de moyens financiers et de mesurer les efforts à entreprendre.

VII.1. Transfert de ressources de l'Etat central et Programme d'Investissement Public dans la région



L'Etat central transfère des ressources financières aux régions. En août 2011, le Ministère chargé de la Décentralisation a transféré aux 22 régions une somme de 90 millions d'Ariary. Ce montant sera géré par les régions et est destiné à financer des projets et activités au niveau des communes. Ces dernières, dans leur ensemble dans une région donnée, décideront des projets et activités à financer et des localités de leur implantation.

Pour ce qui est du Programme d'Investissement Public (PIP), en 2008, une somme de 1,2 milliards d'Ariary a été prévue pour être gérée au niveau de la région. Ce montant a été presque quintuplé en 2009. Par contre, si le taux d'engagement était de 69,5 % en 2008, il n'atteignait que 32,9 % en 2009. Avec la politique d'austérité budgétaire, le montant programmé a diminué à 677 millions d'Ariary en 2010. Néanmoins, presque toute la totalité de cette dotation a été engagée (taux d'engagement de 88,03 %). Les montants engagés du PIP dans la Région Analamanga de 2008 à 2010

représentent 2,3 % à 1,7 % des totaux au niveau des régions. En incluant dans le calcul les montants gérés au niveau central, ils représenteraient 0,1 % des totaux des engagements.

Tableau 118. Evolution du montant du PIP d'Analamanga et son taux d'engagement de 2008 à 2010

Année	2008	2009	2010
Montant du PIP audité	1 208 182	5 885 379	677 697
Montant du PIP engagé	990 419	3 500 260	596 598
Pourcentage d'engagement	81,98 %	60,83 %	88,03 %
Pourcentage par rapport au montant de PIP de toutes les 22 régions	2,3 %	4,9 %	1,7 %
Pourcentage par rapport au montant de PIP national	0,1 %	0,6 %	0,1 %
Pourcentage d'engagement au niveau national	69,51 %	32,91 %	56,92 %

Source : ANP

VII.2. Sources de revenu des communes

Les montants des budgets primitifs des 122 communes parmi les 134 de la région Analamanga ont été communiqués. La somme des budgets des communes se chiffre à un peu moins de 35 milliards d'Ariary. Au niveau des districts, Antananarivo Renivohitra arrive en tête avec un montant de 26 milliards d'Ariary. Il est suivi d'Antananarivo Avaradrano dont le total des budgets primitifs des communes, est de 3,02 milliards d'Ariary. Avec 25 communes, le montant total déclaré dans le district d'Ambohidratrimo n'atteint que 31 millions d'Ariary. Cela représente un budget moyen de 1,2 millions d'Ariary par commune.

Tableau 119. Montant des budgets primitifs des communes en 2008

District	Nombre de communes ayant répondu avoir un budget primitif	Nombre total de communes	Montant en million d'Ariary
Ambohibonana	25	25	31 378
Antananarivo	12	12	471 609
Antananarivo	18	18	777 425
Antananarivo	10	13	497 092
Antananarivo Antananarivo	18	26	2 825 522
Antananarivo Antananarivo	14	14	3 020 574
Antananarivo Antananarivo	1	1	25 968 906
Antananarivo	24	25	1 322 162
Total Analamanga	122	134	34 964 670

Source : PFI/CRZM/Récapitulatif 2009

Pour ce qui est des subventions obtenues de l'Etat en 2008, leur total de 4,02 milliards d'Ariary a couvert 11,5 % de la somme des budgets des communes. Ce rapport est de 26 % à Antananarivo

contre 59,84 % à Manjakandriana. A cause de l'effectif de sa population et ses importances administratives, sociales et économiques, la commune Urbaine d'Antananarivo a bénéficié du montant maximal de subvention parmi les communes de la région. En moyenne, celles du district d'Avaradrano ont reçu un montant avoisinant 508 millions d'Ariary, suivi d'Anjozorobe avec 372 millions d'Ariary, Andramasina avec 288 millions d'Ariary. Ce montant est de 129 millions d'Ariary pour les communes du district d'Ankazobe et inexistant à Ambohidratrimo.

Tableau 120. Montant des subventions allouées des communes en 2008

District	Nombre de communes ayant répondu recevoir des subventions	Nombre total de communes	Montant en million d'Ariary
Ambohidratrimo	25	25	0
Andramasina	12	12	281 963
Anjozorobe	18	18	372 410
Ankazobe	10	13	129 433
Antananarivo Analamanga	17	26	252 688
Antananarivo Avaradrano	14	14	507 962
Antananarivo Renivohitra	1	1	1 582 340
Manjakandriana	27	25	291 240
Total Antananarivo	119	134	4 024 056

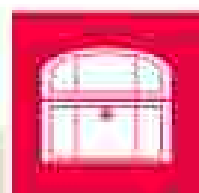
Source : IFU/CEAM/Monographie 2009

En ce qui concerne les recettes collectées en 2008, les montants respectifs auprès de 134 communes ont été communiqués. Ces recettes totalisent 20,12 milliards d'Ariary, soit plus de la moitié (57,55 %) des budgets des communes. La moitié de cette somme a été collectée dans la commune Urbaine d'Antananarivo Renivohitra. Ensuite, avec 14 communes, c'est dans le district d'Antananarivo Avaradrano que l'on a collecté des recettes d'un montant de 173,8 millions par commune. A Antananarivo Avaradrano, on a pu obtenir les montants des recettes collectées auprès de la totalité des 14 communes, le total des recettes se chiffre à 2,4 milliards.

Tableau 121. Montant des recettes collectées par les communes en 2008

District	Nombre des communes ayant répondu collecter des recettes	Nombre total de communes	Montant en million d'Ariary
Ambohidratrimo	20	25	659 144
Andramasina	12	12	231 245
Anjozorobe	18	18	511 299
Ankazobe	10	13	454 105
Antananarivo Analamanga	15	26	2 637 305
Antananarivo Avaradrano	14	14	2 434 077
Antananarivo Renivohitra	1	1	11 403 120
Manjakandriana	25	25	1 892 010
Total Antananarivo	115	134	20 123 907

Source : IFU/CEAM/Monographie 2009



Chapitre VIII

Potentialités économiques de la région



La Région Analamanga dispose d'atouts qui lui permettent de développer son économie et de relever le niveau de vie de sa population. Les activités économiques sont cependant soumises à des contraintes de divers ordres constituant de véritables défis aux actions de développement.

VIII.1. Les atouts

VIII.1.1. Potentiel géographique important

La Région Analamanga offre des caractéristiques physiques multiples :

- un relief présentant un paysage varié ;
- des formations diverses sur le sous sol ;
- plusieurs microclimats ;
- des sols à vocation agricole variée ;
- d'un réseau hydrographique relativement dense.

Ces potentialités physiques sont favorables à la possibilité de diversification des spéculations agricoles relatives à l'agriculture et l'élevage.

En effet, le secteur productif principal est l'agriculture. Cependant, la morphologie générale de la région laisse peu de place à de grandes plaines et les potentialités en sol sont limitées (dans l'ensemble, la région est constituée de sols fertilitiques). L'activité agricole est dominée par les cultures vivrières. Mais, avec l'évolution des besoins de revenus, d'autres cultures de rente et de contre saison se sont développées. Le développement des cultures irriguées est permis par le réseau hydraulique.

VIII.1.2. Potentiel hydrologique important¹

La région est dotée d'important réseau hydrographique relativement dense et bien réparti dans l'ensemble de son territoire. Ses plans d'eau (lacs et étangs) occupent une surface de 4 759 ha.

Les plus connus en sont les lacs de Mantasoa (1 375 ha) et de Tsiazompaniry (2 333 ha).

Situés dans la partie Est qui est la plus arrosée du territoire régional, ces deux lacs constituent les principaux réservoirs d'eau de la région.

- de Tsiazompaniry prennent source deux rivières se dirigeant vers l'Ouest pour rejoindre le fleuve Ikopa. (Varahina et Sisaony). Ce fleuve traverse et draine entièrement la partie occidentale de la région tout en phagocytant des cours d'eau provenant de ses altitudes ;
- de Mantasoa, partent des cours d'eau plus courts se dirigeant vers l'Est.

Ces deux lacs alimentent aussi les deux centrales hydro-électriques de la région.

¹ : PRO, Région Analamanga, 2007



VIII.1.3. Potentiel en ressources minérales

La carte des indices miniers de la région montre que cette dernière regorgerait de métaux précieux comme l'or, de pierres précieuses, des réserves de quartz cristal, des réserves d'uranium et de réserves de divers éparpillés dans plusieurs localités (sillimanite, phlogopite, kaolinite, muscovite,...) Ces ressources ne sont pas encore suffisamment valorisées. Or, elles constituent une source de revenus pour la région.

Il reste beaucoup d'efforts à développer dans le secteur minier afin de valoriser ces ressources, notamment par :

- l'élaboration de la stratégie régionale du secteur minier ;
- le développement du marketing régional en matière de mine ;
- la formalisation et le renforcement des capacités des exploitants ;
- le renforcement des communes concernées sur la gestion rationnelles des recettes fiscales (exemple du budget participatif)

VIII.1.4. Capital humain

La région d'Analamanga dispose d'un potentiel humain important. En termes d'effectif, par rapport aux autres régions, celle d'Analamanga est la plus peuplée avec ses 3 249 704 habitants en 2007, représentant 14 % de la population nationale. La taille du ménage est l'une des plus élevées au niveau national. De même, la proportion de population alphabétisée représente 93,6 % pour les individus âgés de 15 ans et plus, taux largement supérieur à celui du niveau national qui est de 71,4 %. L'accès à l'éducation primaire mesuré par le taux brut de scolarisation de 111 % est proche de celui du niveau national qui est de 130 %. Les taux de réussite aux examens officiels sont assez élevés comparés aux chiffres obtenus au niveau national.

Le taux de vaccination des enfants de moins de 5 ans est l'un des plus élevés par rapport au niveau national. Toutefois, les incidences des maladies ou les symptômes de maladies telles que la fièvre et la diarrhée y sont plus importantes.

En termes de mouvements démographiques, la Région Analamanga par l'existence d'Antananarivo Renivohitra, la capitale, est une zone d'immigration pour toutes les ethnies. Cette diversité de la population pourrait être mise à profit pour la mise en valeur du potentiel de la région aussi bien en termes de développement du secteur primaire, secondaire et tertiaire.

VIII.1.5. Accès à l'information

Analamanga dispose d'un important réseau en matière de communication. En effet :

- il y a 41 antennes de radios de proximité et 9 chaînes de télévision. 36 stations de radios et 9 stations de télévision sont basées dans la capitale ;

La Télévision Nationale Malagasy (TVM) est captée dans tous les chefs lieux des districts. Certaines antennes (Radio Nationale Malagasy, Radio Don Bosco et Radio Vakinankaratra) couvrent l'ensemble de la région, sauf dans certaines localités².

2. PND, Région Analamanga, 2007

L'accès aux médias se fait essentiellement par l'antenne de la Radio nationale et de quelques stations de radio privée dont la majorité des communes peuvent en bénéficier. Des émissions télévisées peuvent être captées, bien que seules quelques communes y aient accès pour l'instant, notamment pour celles des télévisions privées.

VIII.1.6. Présence d'institutions financières

Les institutions financières et de crédit, non seulement elles sécurisent les transactions financières mais facilitent aussi la monétarisation de l'économie.

La région d'Analamanga est parmi celle qui présente le plus d'institutions financières et de banques bien que leur couverture des communes des districts soient assez disparate.

Les huit districts de la région sont pourvus de structures de collecte d'épargne monétaire et/ou d'octroi de microcrédits, en l'occurrence d'institutions de micro-crédit.

Les établissements de microcrédit couvrent les 8 districts de la région. Le Trésor public y est représenté uniquement dans 6 districts, tandis que seuls les districts d'Antananarivo Renivohitra et d'Anjozorobe disposent d'agences de la CNAPS, et les districts d'Antananarivo Atsimondrano et d'Antananarivo Renivohitra disposent de Caisse d'Epargne. Les compagnies d'assurances n'y sont représentées que dans 4 districts.

L'émergence d'activités génératrices de revenus par le développement des secteurs de production, de commercialisation et de services permettrait l'extension des caisses de micro-finance dans les zones à fortes potentialités.

VIII.1.7. Administration

La Région Analamanga possède un avantage avec Antananarivo Renivohitra en tant que capitale de Madagascar. Elle héberge les dispositifs centraux de l'administration étatique du pays, les représentants diplomatiques étrangers, ainsi que les sièges de la plupart des organismes d'appui et bailleurs de fonds. Ce district connaît un statut spécial, du fait de sa division en six arrondissements qui constituent la commune Urbaine d'Antananarivo.

Elle est également le centre qui abrite des activités industrielles, commerciales importantes. Ce qui explique le taux d'urbanisation élevé et l'importance du nombre de la population au niveau de la région (37,7 % de la population de la région).

Avec cette concentration administrative et économique, la région bénéficie de plus d'atout en matière de construction et d'amélioration d'infrastructure, de renforcement des capacités institutionnelles, de développement de son secteur financier ainsi que de soutien aux secteurs réels tels que l'agriculture ou l'industrie.



VIII.1.8. Présence de divers organismes d'appui, de programmes ou projets de développement

La région bénéficie de l'appui de divers organismes étatiques comme privés dont les activités couvrent plusieurs domaines tels que le développement agricole et industriel, le tourisme et l'artisanat, l'environnement, l'épargne et le crédit, le développement local, le foncier, le développement social économique et culturel, la gouvernance et société civile, etc.

Une bonne coordination des activités de ces organismes avec celles des acteurs locaux et régionaux ne pourrait être que bénéfique pour l'économie et la population de la région.

VIII.1.9. Infrastructure

Suivant l'enquête monographique 2009, par rapport au reste de l'île, la région a une disponibilité plus importante des infrastructures économiques, sociales et culturelles.

En matière d'infrastructures sociales et culturelles, dans tout Madagascar, la Région Analamanga est la mieux équipée en centres de sports et de loisirs. En tout, elle dispose 165 salles de spectacles dont 77 publics et de 538 terrains de sports dont 399 publics. Quant aux centres de lectures et d'informations, 29 communes sont dotées de bibliothèques et une seule commune de hall d'information. Ces infrastructures sociales et culturelles sont concentrées dans la capitale. Ce fait contribue au manque de loisirs dans le monde rural pouvant conduire à la délinquance et un frein au développement.

En matière d'infrastructure routière, bénéficiant de la présence de la capitale dans son ressort territorial, Analamanga dispose d'un réseau routier relativement dense. Ce réseau comprend en totalité 3765,2km dont 633,8 km bâumés (16,8 %), 2 748,9km en terre (73,0 %) et 25 km empierrés (0,7 %). Pendant toute l'année, la majorité des communes (63 %) sont accessibles en voiture légère.

Par ailleurs, avec la présence de l'Aéroport d'Ivato, le premier aéroport de l'île, Antananarivo est le centre de trafic aérien de Madagascar, au niveau national et international.

VIII.1.10. Activités économiques

La Région Analamanga peut être subdivisée en zone urbanisée et zone rurale dont les potentialités sont complémentaires favorables au développement de la région. La zone urbanisée, constituée par Antananarivo Renivohitra et une grande partie des communes des districts d'Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Atsinondrano et Ambahidratrimo, de par l'importance de sa population (plus de 75 % de la population régionale), de ses réseaux d'infrastructures et de ses secteurs d'activités économiques, notamment secondaires et tertiaires constituent le premier centre de consommation du pays. Les zones rurales constituées par les zones périphériques de la région fournissent les produits agricoles et artisanaux, ainsi qu'une grande partie des matières premières.

Cette situation favorise les échanges intra et interrégionaux, en permettant à Analamanga d'assurer, à lui seul, plus de la moitié du PIB national.

VIII.2. Les contraintes et défis

Un potentiel ne se transforme en richesses que lorsqu'il est exploité moyennant la mise en place de facteurs favorables. Les contraintes auxquelles doivent faire face les responsables régionaux et communaux sont de diverses origines et nécessitent que des actions ciblées soient entreprises.

VIII.2.1. Les infrastructures économiques gagneraient à être développées

D'après les données de l'enquête CREAM 2009, la région d'Analamanga, dispose d'un réseau routier plus ou moins développé qui permet de circuler en voiture légère toute l'année dans une bonne partie des communes (près de 62,69 %).

Bien que tous les chefs lieux des districts, à l'exception d'Andramasina, soient reliés à la capitale par des routes bitumées, la majeure partie des communes rurales sont reliées à leur chef lieu de district par des routes en terre dont la plupart se trouvent dans un état détérioré à cause du manque d'entretien : 26, 12 % des communes ne sont accessibles en voiture légère qu'en période sèche et 11,2 % ne sont accessibles qu'en d'autres moyens de transports. Certaines zones productrices se trouvent ainsi enclavées.

Le développement du potentiel de la région repose en grande partie sur l'amélioration du réseau routier pour favoriser le déplacement des personnes et des biens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

Concernant les deux lignes territoriales reliant Analamanga à Toamasina et à Antsirabe, la réouverture de ces deux lignes est importante pour la région. En effet, elles la relient à trois régions d'importance économique (Alaotra Mangora, Atsinanana, Vakinankaratra). Aussi, l'achèvement du projet d'installation de tramway ne pourrait-elle pas contribuer au désengorgement des embouteillages à Antananarivo Renivohitra.

Concernant l'infrastructure aéroportuaire, l'aéroport d'Ivato du fait de sa faible capacité d'accueil fait l'objet d'un projet d'extension.

Du côté des autres infrastructures comme l'électricité, l'eau courante, la couverture géographique ainsi que la disponibilité des services sont limitées à quelques communes selon les informations recueillies. Ce déficit de couverture en électricité et en eau courante n'encourage pas le développement d'installation des entreprises industrielles et de nouvelles constructions d'habitation dans les zones périphériques et les districts ruraux pour un désengorgement de la capitale.

Concernant la télécommunication : la connexion de la région en téléphonie fixe touchant moins de la moitié des communes est relativement moyenne. Mais, elle est compensée par la connexion aux réseaux mobiles touchant les trois quart des communes de la région. Le développement de la téléphonie mobile contribue énormément au désenclavement informationnel des zones rurales, prît au dynamisme du secteur privé dont la concurrence incite les opérateurs à proposer des nouveaux produits tout en améliorant la qualité de leurs services avec des tarifs plus compétitifs.



Ce dynamisme est appelé à être renforcé par des projets :

- le programme TIC pour tous ainsi que la création de technopôles TIC avec le projet PIC ;
- le projet Back Bone (implantation de la fibre optique dans l'axe Antananarivo-Moramanga et Antananarivo-Ambatolampy).

VIII.2.2. Dégradation de l'environnement³

La région doit faire face à de graves problèmes de déforestation, de feux de brousse, de problèmes liés à la biodiversité (prélèvement faune et flore, prolifération des espèces envahissantes, dégradation de la richesse paysagère, etc.), par rapport au sol et à la couverture végétale (ravy, érosion, etc.), par rapport au climat, etc.

Les problèmes environnementaux de la région d'Analamanga résultent surtout de l'exploitation irrationnelle des ressources forestières due à la surexploitation des forêts de reboisement pour la fabrication de charbon de bois, de l'insuffisance des périmètres reboisés sur les bassins versants entraînant l'envasement des bas fonds ou la diminution de la fertilité des *tanety* par la perte de terres arables, et enfin de la gestion irrationnelle de l'espace rural et l'insécurité foncière. Ce qui entraîne une dégradation accélérée de l'environnement. Pour préserver cet environnement et assurer une gestion rationnelle de l'espace rural, il est nécessaire de :

- augmenter les ressources forestières en améliorant les potentiels forestiers par le renforcement du reboisement et du système de contrôle de l'exploitation forestière ;
- rationaliser l'exploitation des ressources forestières en établissant le plan d'aménagement forestier et en professionnalisant les exploitants forestiers ;
- promouvoir les actions de développement durable par la mise en œuvre du plan d'aménagement ;
- apaiser la tension sociale par une sécurisation foncière totale pour les paysans ;

En milieu urbain, la dégradation de l'environnement se manifeste par des pollutions dues à la circulation des véhicules incontrôlés sur des routes encombrées de la capitale. Par ailleurs, la pollution est due aux fumées et des eaux de rejet des établissements industriels. La gestion des ordures ménagères constitue un autre problème de l'environnement. Le dépôt d'Andranitra n'est pas suffisamment exploité pour produire du compost ou encore de l'énergie par un processus de biogaz.

VIII.2.3. Niveau d'instruction globalement élevé de la population active cache certains problèmes

Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population active de la région d'Analamanga a au moins suivi le cycle d'étude primaire avec un taux de 65,6 %. De plus, 17,7 % de la population ont continué jusqu'au niveau secondaire et seulement 9,5 % ont fréquenté l'enseignement supérieur.

Toutefois, 7,2 % de la population restent sans instruction. Ce pourcentage reste relativement faible lorsque comparé au niveau national où la proportion de personnes non instruites atteint 33,3 % de la population active totale.

3. INDR, *Annuaire Central*, 2005 et INDR, *Analamanga*, 2005

La région d'Analamanga figure parmi les régions dont le niveau d'instruction de la population active est assez élevé dans l'ensemble au vu des proportions de personnes qui n'ont suivi aucune formation ou qui ont suivi le cycle primaire, secondaire ou tertiaire. La proportion de la population ayant suivi le primaire est relativement importante, de même celle qui a continué jusqu'au secondaire et au niveau supérieur est relativement élevée comparée à celle du niveau national. Ceci s'explique par le fait que dans toute l'île, Analamanga est la mieux lotie en matière d'enseignement supérieur. L'existence de l'Université d'Antananarivo et d'instituts spécialisés dans divers domaines le prouvent. Ces instituts délivrent des diplômes de techniciens supérieurs et d'ingénierat.

Toutefois, environ un tiers de la population est sans instruction.

Ceci constituerait un handicap en ce sens qu'une amélioration de la productivité, par exemple par le biais d'une modernisation des techniques de production et/ou de méthodes de travail dans quelque domaine que ce soit (agriculture, artisanat, industrie, etc.) requiert un niveau minimum d'éducation.

Comme d'autres régions, à Analamanga les méthodes culturales sont dominées par la méthode traditionnelle connue pour son faible rendement. Le conservatisme de cette méthode culturale est assez accentué malgré l'utilisation de la technique culturale améliorée par un certain nombre de paysans. D'autant plus que la région manque de centres de formation en technique agricole et agro-alimentaire et les paysans ne jouissent que de formation ponctuelle avec l'appui des projets de développement rural.

VIII.2.4. L'accès aux services de santé mérite d'être amélioré dans les zones rurales mais la capitale de la région est la plus lotie en matière d'infrastructures sanitaires et de personnel médical.

Les principales maladies affectant la population sont les infections respiratoires, syndromes palustres, diarrhées et parasitoses intestinales. Les principales endémies sont surtout la tuberculose et les maladies sexuellement transmissibles.

Pour faire face à ces maladies, par rapport aux autres régions, celle d'Analamanga dispose la plus de formations sanitaires et de personnel médical. On y trouve tous les niveaux de centres médicaux : 392 en 2008; dont 10 CHU, 7 CHUD I, 9 CHD II, 60 CSB I, 306 CSB II. Grâce à ses CHU et des grandes cliniques, la région dispose des équipements sophistiqués avec des médecins spécialistes. Toutefois, le secteur privé occupe 45 % de l'ensemble des formations sanitaires de la région.

Environ 77 % des formations sanitaires privées sont localisées dans la capitale. Les formations publiques sont assez bien réparties sur le territoire régional. Le district de Manjakandriana qui en dispose le plus en termes de nombre (18 % de l'ensemble des centres de santé de la région).

Mais en matière de vaccination, la capitale en présente le taux le plus faible à cause du nombre élevé d'habitants et de ménages vulnérables dans les zones basses.

Par conséquent, dans les zones rurales non seulement les infrastructures sont dans un état de vétusté mais la plupart se trouve à une distance éloignée des lieux d'habitation des utilisateurs.



Or, l'éloignement des infrastructures sanitaires pourrait constituer un frein à l'accès aux services de santé. En effet, pour l'ensemble de la région, les malades ainsi que leurs accompagnateurs auront à parcourir jusqu'à 6 à 10 km dans 58,33 % des communes pour rejoindre la formation sanitaire la plus proche pour une durée pouvant aller jusqu'à 1 à 3 heures dans 36,57 % des communes voire 3h à ½ journée dans 9,70 % des communes. Dans 100 % des communes le trajet se fait à pied. Par ailleurs, en matière d'accouchement par césarienne, il se pratique en moyenne dans 5,52 % des communes des 5 districts à l'exception d'Antananarivo Renivohitra où il est entièrement praticable.

VIII.2.5. Conditions de vie des ménages

Selon le résultat de plusieurs enquêtes statistiques, en termes de bien être économique, la majorité de la population d'Analamanga est divisée entre les classes des plus riches, des moins riches et des plus pauvres avec une inégalité relativement importante : suivant les quintiles de bien être économique, 60,9 % appartenant au quintile le plus riche, 38,3 % à la catégorie moyenne et 0,7 % à la catégorie la plus pauvre.

Par rapport au niveau national, la population d'Analamanga a un niveau de vie moyennement élevé avec une incidence et une intensité de pauvreté moins graves. Toutefois, un peu plus de la moitié, soit 54,5 % est classée comme pauvre en 2010 avec une disparité de 17,5 % entre le milieu urbain et le milieu rural.

D'un point de vue structurel, les habitants de la région vivent en majorité dans des logements construits principalement avec des matériaux durables (72 % de la population logés dans des maisons en briques). En outre, pour ce qui est de la possession de biens durables, la population d'Analamanga en est relativement plus dotée que celle du reste du pays.

VIII.2.6. Ressources financières

Les ressources destinées au financement des investissements de la région ont enregistré une hausse importante en 2009 puis ont baissé en 2010 suite à la politique d'austérité décrétée par le Gouvernement. Du côté de l'exécution des dépenses, le taux d'engagement a été faible en 2009 puis s'est amélioré en 2010.

Au niveau des communes, il se dégage de l'analyse des chiffres obtenus lors de l'enquête que l'équilibre entre Recettes et Dépenses ne peut être assuré même en prenant en compte les subventions de l'Etat central. En effet, les recettes collectées au niveau de l'ensemble des communes auxquelles sont ajoutées les subventions de l'Etat n'arrivent à couvrir que 69,08 % des dépenses budgétisées en 2008.

VIII.2.7. Activités économiques

Malgré les contraintes sus citées, l'insuffisance des conditions incitatives aux investissements et la faiblesse de la capacité des organisations à améliorer ces conditions, les potentialités et défis dans chaque secteur d'activités économiques peuvent être envisagés comme suit :

- **Secteur de l'agriculture** : En matière de riziculture, l'exploitation de vastes terrains aptes à recevoir la riziculture pluviale dans la zone d'Anjozorobe, d'Ambohidratrimo, Manjakan-

driana et surtout d'Ankarobe (district occupent 43 % de la superficie de la région où seule 10 % de la surface exploitable est exploitée) est appelée à rendre la Région Analamanga autonome en riz.

Le renforcement des infrastructures (routes, électricité, réseau hydraulique), l'amélioration du niveau d'équipement du monde rural, l'encadrement du milieu rural (technique améliorée, intégration dans le circuit économique, accès au crédit, information et formation...) permettant de développer des cultures de contre saison, culture à haute valeur ajoutée et de faciliter l'émergence de petites unités de transformation et de conservation des produits agricoles.

- **Secteur de l'élevage et de la pêche** : En matière d'élevage et de pêche, il existe des filières porteuses qui peuvent favoriser le développement de l'économie rurale de la région car elles sont tournées vers le marché et constituent ainsi une source de revenus : aviculture intensive, aviculture familiale, apiculture, lait, pêche et pisciculture. Néanmoins le secteur subit de l'insuffisance des conditions cadres réglementaires et incitatives et de l'absence du système de traçabilité des produits.
- **Secteur de l'artisanat** : Les 12 filières de l'artisanat sont présentes à Analamanga qui comprennent : le textile et habillement (broderie, soie), les fibres végétales (vannerie, tissage raphia et ratane), et la transformation des dérivés animaux (maroquinerie, corne, tannage). Bien que la Région Analamanga soit en tête en matière de production et commercialisation, ce secteur connaît des problèmes concernant l'approvisionnement en matières premières au niveau des régions et la commercialisation au niveau national. Toutefois, les opportunités d'exportation sur les marchés régionaux et internationaux et le développement du marché équitable contribuent à la prospérité de ce secteur.
- **Secteur du Tourisme** : Analamanga regorge de potentialités touristiques liées à sa géographie et à son histoire : elle compte 70 sites touristiques. Mais la région doit relever un certain nombre de défis pour assurer le développement de ce secteur : augmenter le nombre de structure d'accueil dans les districts excentriques et respecter les normes internationales en matière d'infrastructure ; de plus, valoriser les sites et développer les produits touristiques : circuits touristiques, écotourisme ...
- **Secteur Secondaire** : Le secteur industriel touche plusieurs domaines (agro-alimentaire, textile et confection, bois et dérivés, métallurgie, chimie et plastique...) dont les plus représentatifs sont les zones franches industrielles.

Mais ce secteur connaît une régression qui se caractérise par son extrême concentration spatiale et la saturation de l'espace aménageable dans la capitale. D'où le défi de ce secteur qui est de créer de nouvelles zones industrielles dans les districts périphériques pouvant créer un effet d'entraînement sur ces zones. Ce qui nécessite une couverture électrique plus élevée.



Bibliographie

- [1] INSTAT / DSM / EPM 2010, INSTAT, 2011
- [2] INSTAT / Rapport de l'EDSMD IV Madagascar 2008-2009, INSTAT, 2010
- [3] MAEP-UPDR, Monographie de la région d'Antananarivo, UPDR, 2003
- [4] PADR, PRDR de l'Imerina Central, 2001, GTDR
- [5] Région Analamanga, Plan régional de Développement : Analamanga au cœur du développement, 2007, Région Analamanga, 2009
- [6] Alfa Développement Enquête, 2008
- [7] SREP, DRDR (Rapport annuel 2007), SREP, 2008

ANNEXE
Résultats d'enquête,
enquête monographique, CREAM 2009

Annexe 1. Démographie et accessibilité

Gravité	Commune	Nombre de habitant(e)s	Nombre estimé d'habit(e)nt(s)	Accessibilité du lieu de culture légale	Accessibilité du lieu en 4x4	Existence ligne de transport commun	Existence terminus ligne de transport en commun	Existence station d'essence
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	192	1 224 399	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	15	11 868	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	7	6 343	En permanence	En permanence	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	5	20 667	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	12	15 888	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	33	46 000	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	8	45 478	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	7	45 789	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	8	18 585	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	7	35 262	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	13	11 749	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	6	44 211	En permanence	En permanence	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	7	18 580	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	12	22 250	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	6	17 157	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	8	11 070	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	5	46 831	En permanence	-	Oui	Oui	Grande Cie.
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	15	15 530	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	5	5 260	En permanence	En permanence	Oui	Non	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	5	-	En permanence	En permanence	Oui	Non	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	8	15 219	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	6	7 340	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Artisanat/vente d'artisanat	Artisanat/vente d'artisanat	5	9 180	En permanence	-	Oui	Oui	Non

Unidad	Comunidad	Número de voluntarios	Número estimado de voluntarios	Accreditación solicitada en relación a la ley	Accreditación otorgada por la ley	Existencia de un plan de transporte (comunidad)	Existencia de un plan de transporte (comunidad)	Existencia de un plan de transporte (comunidad)
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	6	31 000	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	7	19 243	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	5	18 190	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	5	18 000	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	20	35 407	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	12	10 453	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	10	19 071	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	22	29 110	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	17	57 620	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	10	7 921	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	17	26 303	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	17	18 179	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	10	7 752	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	11	10 388	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	22	59 362	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	28	19 077	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	5	4 534	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	8	3 075	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	15	8 000	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	8	12 369	En proceso	-	Gal	Gal	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	9	17 014	En proceso	-	Gal	Gal	Grande Cta.
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	7	4 434	En proceso	-	Non	-	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	11	3 368	En proceso	-	Non	-	Non
Actuaciones de voluntariado	Actuaciones de voluntariado	25	27 445	En proceso	-	Gal	Gal	Non

Indice	Compte	Nature de l'élément	Nombre d'habitants	Accessibilité du lieu au service légal	Accessibilité du lieu au service	Existence d'un service de transport commun	Existence d'un service de transport	Existence d'un service d'urgence
Amélioration	Amélioration	12	10 724	En permanence	-	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	29	15 319	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	14	6 537	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	17	26 948	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	19	9 100	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	9	44 432	En permanence	-	Col	Col	Service Civ.
Amélioration	Amélioration	4	2 318	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	8	5 115	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	12	5 979	En permanence	-	Non	-	Non
Amélioration	Amélioration	9	7 342	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	20	12 555	En permanence	-	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	7	21 792	En permanence	-	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	5	25 291	En permanence	-	Col	Col	Service Civ.
Amélioration	Amélioration	18	6 313	En permanence	-	Col	Non	Non
Amélioration	Amélioration	7	2 800	En permanence	-	Non	-	Non
Amélioration	Amélioration	31	38 959	En permanence	-	Col	Col	Service Civ.
Amélioration	Amélioration	5	3 981	En permanence	-	Non	-	Service Civ.
Amélioration	Amélioration	6	4 231	En permanence	-	Non	-	Non
Amélioration	Amélioration	12	44 880	En permanence	-	Col	Non	Service Civ.
Amélioration	Amélioration	11	19 450	En permanence	En permanence	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	22	31 663	En permanence	En permanence	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	18	28 079	En permanence	En permanence	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	6	5 872	En permanence	En permanence	Col	Col	Non
Amélioration	Amélioration	10	19 723	En permanence	-	Col	Col	Non

Unitat	Comunitat	Nombre de treballadors	Nombre estaments d'habitatges	Accreditació d'habitatges en relació a la demanda	Accreditació de l'ús en 4a d	Existència d'una línia de transport públic	Existència d'edificis amb un habitatge	Existència d'edificis d'aparcament
Andorra	Andorra-Paradís	9	14 892	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís-Paradís	10	19 278	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	9	9 259	En permència	0	Cal	Cal	Cal
Andorra	Sol de l'Andorra	12	19 226	En permència	0	Cal	Cal	Cal
Andorra	Sol de l'Andorra	8	11 586	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	14	12 485	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	6	7 731	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	5	4 235	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	11	21 303	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	7	5 305	Non	En permència	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	16	19 248	Non	En permència	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	23	12 210	Període de 10 dies	Non	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	8	12 029	Període de 10 dies	Non	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	24	21 993	En permència	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	11	16 153	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	7	16 600	Non	Període de 10 dies	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	8	10 371	Període de 10 dies	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	19	13 251	En permència	En permència	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	6	4 474	Non	Període de 10 dies	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	7	5 276	Període de 10 dies	Non	Cal	Cal	Cal
Andorra	Paradís	7	8 483	Non	Període de 10 dies	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	11	6 540	Non	Període de 10 dies	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	8	7 191	Non	Non	Non	Non	Non
Andorra	Paradís	1	9 050	Període de 10 dies	Període de 10 dies	Cal	Cal	Cal

Indice	Compte	Marché de l'électricité	Nombre d'habitants	Accessibilité du lieu au réseau électrique	Accessibilité du lieu au réseau	Existence d'un moyen de transport en commun	Existence d'un service de transport	Existence d'un service d'urgence
Antenne	Antenne	6	7 190	Non	Période sèche	Non	Non	Non
Antenne	Antenne	11	10 348	Période sèche	En permanence	Non	-	Non
Antenne	Antenne	5	5 964	Période sèche	Période sèche	Non	-	Non
Antenne	Antenne	15	18 614	En permanence	En permanence	Oui	Oui	Période
Antenne	Antenne	5	6 078	Non	Période sèche	Non	-	Non
Antenne	Antenne	5	8 635	Période sèche	En permanence	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	10	11 358	Non	Non	Non	-	Non
Antenne	Antenne	18	17 059	En permanence	En permanence	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	12	14 283	Période sèche	Période sèche	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	19	14 884	Période sèche	En permanence	Non	-	Non
Antenne	Antenne	12	14 182	Période sèche	Période sèche	Non	-	Non
Antenne	Antenne	12	13 415	Non	Période sèche	Non	-	Non
Antenne	Antenne	13	10 980	Non	Période sèche	Non	-	Période
Antenne	Antenne	6	12 224	Période sèche	Période sèche	Non	-	Non
Antenne	Antenne	15	14 805	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	9	8 145	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	8	5 245	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	5	5 314	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	16	6 653	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	10	5 707	En permanence	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	15	10 185	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	22	14 652	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	5	2 774	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Antenne	Antenne	12	9 359	En permanence	-	Oui	Oui	Non

Unité	Commune	Nombre de Salariés	Nombre estimé d'habitants	Accréditation officielle ou autre licence	Accréditation chef de file en fait	Existence ligne de transport en commun	Existence services ligne de transport ou autres	Existence réseau d'urgence
Mariakandou	Aziy	12	3 591	En permission	-	Oui	Non	Non
Mariakandou	Ankavindrandy	26	18 514	En permission	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Anatohina	8	2 914	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Anjony Sohibo	7	3 625	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Mangakandouze	24	22 111	En permission	-	Oui	Oui	Service Sin.
Mariakandou	Maritson	11	19 301	En permission	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Marikotoko	10	19 081	Non	Non	Non	Oui	Non
Mariakandou	Mozamandime	14	9 587	Non	Non	Non	Oui	Non
Mariakandou	Manditrano	11	5 743	En permission	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Razava	10	4 289	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Sodoka	24	17 756	Non	Non	Non	Oui	Non
Mariakandou	Sakajany	15	7 599	En permission	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Serainandriana	9	3 768	Période sèche	-	Oui	Oui	Non
Mariakandou	Angarain	5	3 391	Période sèche	-	Oui	Non	Non
Mariakandou	Ambilohy- Nord	7	3 224	En permission	-	Oui	Non	Non

Annexe 2. Marché, réseau électrique et eau courante

Spécific	Commentaire	Existence de marchés	Existence des aménagements pour le marché	Existence réseaux électriques	Zones ciblées dans la Commune	Principale source de production	Potentialité (MW)	Décharge (litres par habitant par jour)	Zones ciblées (zones non dans le Commune)
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier Artisanatier	Oui	Oui	Non	Toute			Non	Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non				Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Toute		2 500	Non	Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Toute			Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Toute	Hydroélectrique	220	Non	Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Non	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Toute	Hydroélectrique	250	Non	Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Toute	Hydroélectrique	220	Non	Une partie
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique			
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Toute	Hydroélectrique			Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Toute
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Non	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non							
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Toute	Toute		Non	
Artisanatier Artisanatier	Artisanatier	Non		Non	Une partie	Hydroélectrique		Non	Une partie

Projet(s)	Commune	Existence de marche	Existence d'un emplacement pour le marché	Existence réseau électrique	Zone couverte dans la Commune	Principale source de production	Pourcentage irrigués (à 80%)	Existence réseau assainissement	Zone couverte réseau assainissement dans la Commune
Andamania	Andelle-Tamblatoune	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Andamania	Ethiojanovits-Bekara	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Andamania	Mandavasa	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Andamania	Schoty-Andohinambay	Oui	Oui	Interne	Une partie	Hydroélectrique	100	Non	-
Andamania	Schoty-Marjapavahitelo	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Andamania	Tombokena	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Andamania	Antanifurua	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	-
Antaromba	Alekmamy	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohomandina	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohany	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohahury	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohangamaina	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	Une partie
Antaromba	Andraza	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andranika	Oui	Oui	Interne	Une partie	Diverses	248	Non	Une partie
Antaromba	Antanifika	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Banavato	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Benatso	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Mangandia	Oui	Oui	Non	-	Hydroélectrique	-	Non	Une partie
Antaromba	Morampoy	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Manavato-Andana	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Ampanatongana	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohimamant-Manavato- gabo	Oui	Oui	Non	-	-	-	Non	0
Antaromba	Andohavahady	Oui	Non	Non	-	-	-	Non	0

Projet(s)	Commune	Existence de marche	Existence d'un emplacement pour le marché	Existence réseau électrique	Zone couverte dans la Commune	Principale source de production	Pourcentage installés (à 100)	Existence réseau au communal	Zone couverte réseau au filers le Commune
Manjakandiana	Antsohi-baharo	Non	Non	Non	Une partie	Hydroélectrique	126	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Aolajery	Non	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	144	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Antsaradondy	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	198	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Antsohi-baharo	Non	Non	Non	Une partie	Hydroélectrique	72	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Aolajery Antsohi	Oui	Non	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Manjakandiana	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	270	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Manjakana	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	331	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Manjakandiana	Oui	Oui	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Madonandilama	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	176	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Manjakandiana	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	180	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Basavoa	Non	Non	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Sodala	Oui	Oui	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Sambao	Non	Non	Non	Une partie	Hydroélectrique	188	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Sambandilama	Oui	Oui	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Ampanjato	Non	Non	Non	.	.	.	Aucun	Une partie
Manjakandiana	Antsohi-baharo-Nord	Oui	Oui	Non	Une partie	Hydroélectrique	144	Aucun	Une partie

Annexe 3. Accès à l'eau courante

Statut	Commune	Nombre d'heures de distribution par jour	Capacité maximale (m³)	Ses données en 2009	Elle connaît des accès non autorisés en 2009	Volumen d'eau consommé (m³)	Existence d'une borne fontaine	Existence d'ouvrages de protection des 2E	Moyens d'appui en cas de la population
Actuellement Bénéficiaire	Antananarivo Renaisclaire	24h/24	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Jaune	Oui	Antananarivo
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24	-	-	11	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24	-	-	-	-	Jaune-rouge	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune	Oui	Antananarivo
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Non	-	Secours
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	259	-	10 136	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune	Oui	Secours
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune-rouge	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	312	1830	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	Mais de 12h	-	-	-	-	Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Non	-	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24	-	-	-	-	Jaune	Oui	Borne fontaine
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Jaune	Oui	Antananarivo
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	120	-	-	-	Non	Oui	Forage manuel
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	-	-	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Non	-	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-	Non	-	Pays

Quartier	Commune	Nombre d'heures de distribution par jour	Capacité totale (m ³)	M ³ abonnés en 2009	M ³ cumulés demandés aux abonnés en 2009	Volumes d'eau consommés (m ³)	Existence d'une source	Existence d'une structure de gestion des EE	Moins d'appels en cas de la population
Antananarivo Antananarivo	Fianarantsoa	Moins de 12h		180	30		Jaune	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24					Jaune-rouge	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	24h/24					Jaune	Oui	Bonne fortune
Antananarivo Antananarivo	Sorona	Moins de 12h					Jaune-rouge	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo						Non		Sonne
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		559	136	25 542	Jaune	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		9		128	Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		821	204	28 123	Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Bonne fortune
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		404	54	15 010	Jaune	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		213	30	5 941	Jaune	Oui	Danostique
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h		17	4	553	Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h					Jaune	Oui	Pays
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo						Non		Ferme animal
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h				9 534	Non		Ferme animal
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	12h à 23h				12 587	Jaune	Oui	Bonne fortune
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo						Jaune	Non	Pays

district	Commune	Bandes d'usage de distribution par jour	Capacité fournie (m ³)	ITS abonnées en 2009	ITS censués demandeurs en service en 2008	Volumes d'eau consommés (m ³)	Existence de bornes fontaines	Existence de structures de protection des IF	Moins d'appareils par mètre de la population
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	12h à 23h	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	12h à 23h	.	.	.	4 898	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	34 920	Non	Out	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	14 342	Non	Out	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	12h à 23h	.	.	.	.	Non	.	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	34 152	Non	Non	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	27 566	Non	Non	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	12h à 23h	.	.	.	.	Non	Out	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	12h à 23h	.	.	.	.	Non	Out	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	Out	Puits
Arbohidimania	Arbohidimania	24h/24	.	.	.	37 474	Non	Out	Borne fontaine
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	Non	Source
Arbohidimania	Arbohidimania	.	.	.	.	.	Non	.	Source

Annexe 4 "Réseau de télécommunication"

[illegible]

Annexe 6 : Religion

(Religion)	Commune	Nb. ZIAAT	Nb. Edifices Anglicans	Nb. ZIAA	Nb. Edifices Adventistes	Nb. Edifices Jésus Musique	Nb. Edifices autres Christians	Nb. Edifices Musulmans	Nb. autres Edifices
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo Raimondrano	32	4	35	6	5	26	4	47
Antananarivo Raimondrano	Ambatolava	2	-	4	-	1	2	-	-
Antananarivo Raimondrano	Ambatolava	2	-	3	-	-	-	1	-
Antananarivo Raimondrano	Ambatolava	1	1	1	1	1	2	-	-
Antananarivo Raimondrano	Ambatolava	4	-	4	-	5	1	-	-
Antananarivo Raimondrano	Aspinatika	4	-	6	-	4	3	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	3	-	2	-	-	4	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	2	-	3	-	-	2	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	3	1	6	-	-	2	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	2	-	4	5	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	3	-	5	-	-	7	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	1	1	-	4	1	-	1
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	1	1	1	1	3	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	4	1	5	-	1	-	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	2	-	4	1	1	1	-	2
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	2	-	4	1	2	-	-	1
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	2	-	4	-	2	-	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	2	1	1	1	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	5	-	7	1	1	7	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	2	-	3	1	1	2	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	-	-	-	-	-	-	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	2	-	2	3	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	2	-	1	3	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	2	-	1	3	-	-
Antananarivo Raimondrano	Antananarivo	1	-	1	-	-	1	-	-

Distric	Commune	Nb ZCAS	Nb Salles Anglaises	Nb FTM	Nb Salles Africains	Nb Salles Jersey Moisson	Nb Salles autres Clés Foyers	Nb Salles Montfermeil	Nb autres Ed.Bat
Arrondissement Amiens	Arrondissement Amiens	1	1	-	-	1	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement Amiens	1	1	-	-	1	1	-	-
Arrondissement Amiens	Soissons	1	1	-	-	1	2	-	-
Arrondissement Amiens	Abbeville Prescote	3	-	-	-	2	2	-	-
Arrondissement Amiens	Abbeville	2	-	-	-	2	11	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement Mary	1	-	-	-	9	2	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	6	1	1	5	1	6	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement Roy	5	3	-	2	4	3	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	7	1	1	5	1	10	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	3	-	1	1	2	7	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	5	-	1	3	2	6	-	1
Arrondissement Amiens	Arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	3	2	2	-	2	1	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	6	-	-	3	1	1	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	2	1	1	2	2	1	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	5	2	-	2	1	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	1	-	-	1	2	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	1	-	1	-	-	2	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	1	-	-	-	-	8	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	1	1	-	1	-	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	1	1	-	1	1	4	-	1
Arrondissement Amiens	Arrondissement	3	-	-	-	1	-	-	-
Arrondissement Amiens	Arrondissement	4	1	1	1	1	7	-	-

District	Commune	Nb. ECRs	Nb. Girls Apprentices	Nb. FTEs	Nb. Girls Active jobs	Nb. Girls Journey Monetary	Nb. Girls entering Class Economy	Nb. Girls Monetizing	Nb. active Ed. Econ.
Andamania	Andama-Similuhuru	4	0	5	0	0	3	0	0
Andamania	Flakiova-Bokoro	7	0	17	0	1	3	0	0
Andamania	Mandava	5	0	4	0	1	3	0	0
Andamania	Sabany Andohimady	6	0	15	1	0	3	0	0
Andamania	Schary-Mazjavohombo	5	0	4	2	0	4	0	0
Andamania	Tanilova	3	0	5	1	0	7	0	0
Andamania	Antitobaza	5	0	3	0	0	1	0	0
Antananarivo	Antananary	5	0	3	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	7	0	6	0	1	1	0	1
Antananarivo	Antananary	1	0	2	0	2	2	0	0
Antananarivo	Antanohary	4	0	14	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	3	0	5	0	0	1	0	0
Antananarivo	Antanava	2	0	3	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	7	1	17	1	1	3	0	1
Antananarivo	Antanavohitra	4	0	4	0	0	2	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	2	0	7	0	0	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	2	0	8	0	1	0	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	4	0	10	0	2	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	1	0	9	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	1	0	4	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	2	0	4	0	1	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	3	0	4	0	2	1	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	2	0	4	0	1	2	0	0
Antananarivo	Antanavohitra	0	0	2	0	1	0	0	0

Annexe 6. Éducation - Primaire publique

District	Communes	Nb d'EPP	Nb EPP communautaires	Nb salle de classe des EPP	Résultats en EPP en 07-08	Candidats des EPP ou CPEP 08	Candidats des EPP inscrits en CPEP 08	Nombre d'inscriptions des EPP en 07-08	Nombre d'élèves inscrits en EPP dans les EPP 07-08
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens Antiochiens	93	-	921	87 243	-	-	842	109
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	10	-	37	1 613	201	101	17	18
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	8	-	25	883	97	48	10	11
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	4	-	21	1 195	228	94	15	10
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	4	-	27	1 407	185	85	18	11
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	8	-	45	3 041	459	276	46	15
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	32	3 317	596	299	44	8
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	38	2 824	406	301	38	15
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	7	-	34	1 460	238	71	16	17
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	37	2 339	397	272	24	10
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	7	-	35	1 768	350	99	22	11
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	7	-	32	2 318	380	179	34	14
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	4	-	23	1 478	216	716	14	10
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	7	-	41	2 764	453	238	43	19
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	8	-	26	1 620	259	183	14	17
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	18	1 038	139	80	14	11
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	51	3 552	572	322	42	21
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	18	-	58	2 657	446	156	31	30
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	15	710	107	30	11	7
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	2	-	11	627	68	54	5	6
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	5	-	19	1 613	270	104	16	12
Antiochiens Antiochiens	Antiochiens	3	-	17	665	111	43	14	2

District	Commune	Nb d'EPP	Nb EPP communales	Nb seats de classe des EPP	Résultats EPP en 07/08	Candidats des EPP en CPE 08	Candidats des EPP n'ayant pas (CPE 08)	Nombre enseignants des EPP en 07/08	Nombre enseignants FMOH dans les EPP 07/08
Antananarivo Analamandiana	Fianarantsoa	2	-	10	433	72	42	11	4
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	4	-	24	1 557	223	170	21	9
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	2	-	9	949	93	70	7	9
Antananarivo Analamandiana	Soafoa	3	-	15	1 444	217	130	18	4
Antananarivo Analamandiana	Akankiay Favaotia	4	-	19	1 221	165	140	21	3
Antananarivo Analamandiana	Azaod	11	3	39	2 393	362	165	60	27
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana May	8	3	36	1 055	181	119	32	13
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	6	5	24	1 133	223	183	31	10
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana - Avo	15	5	84	2 434	309	219	45	29
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	14	8	88	2 947	441	304	94	36
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	7	2	23	718	113	100	26	10
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	16	6	95	5 014	824	496	141	46
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	22	11	92	2 562	358	178	75	25
Antananarivo Analamandiana	Fidraza	9	8	31	890	104	75	37	18
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	11	6	48	1 694	276	194	41	18
Antananarivo Analamandiana	Sohony Analamandiana	13	8	76	4 442	814	592	122	48
Antananarivo Analamandiana	Tolara Valanandry	30	22	124	2 945	460	322	108	49
Antananarivo Analamandiana	Antsoahobadriana	4	2	18	663	89	61	15	8
Antananarivo Analamandiana	Vichara	4	4	20	426	69	37	20	9
Antsoahobadriana	Antsoa	20	3	55	2 105	177	69	50	31
Antsoahobadriana	Antsoahobadriana	4	-	22	1 263	211	111	28	11
Antsoahobadriana	Antsoahobadriana	4	-	20	1 579	239	151	33	7
Antsoahobadriana	Antsoahobadriana	4	-	16	641	76	37	17	11

District	Communes	Nb d'EPP	Nb EPP censitaires	Nb ville de classée des EPP	Recense en EPP en 07/08	Candidats des EPP au CEPE 08	Conditions des EPP après le CEPE 08	Ampleur engagée des EPP en 07/08	Nombre engagés EPP dans les EPP 07/08
Andohahelo	Andohahelo	6	-	20	529	89	41	19	8
Andohahelo	Andohahelo	13	-	62	2 920	523	296	79	34
Andohahelo	Angangabo	3	-	26	1 253	210	156	29	15
Andohahelo	Angarokana	23	-	73	2 925	383	203	72	45
Andohahelo	Antanorina	9	4	39	1 185	152	101	32	19
Andohahelo	Antsada	13	-	60	2 936	396	249	63	21
Andohahelo	Antsahala	7	-	25	918	67	60	25	14
Andohahelo	Antsiraka	4	1	48	2 688	348	270	68	15
Andohahelo	Antsiraha	3	-	10	404	54	31	10	7
Andohahelo	Antsiran	8	-	24	1 031	115	27	24	9
Andohahelo	Antsiraka	5	-	20	981	115	83	22	13
Andohahelo	Antsiraka	4	-	19	745	144	106	19	9
Andohahelo	Antsiraka	13	-	53	1 288	273	127	53	30
Andohahelo	Antsiraka	2	-	15	1 014	96	73	29	-
Andohahelo	Antsiraka	2	-	10	750	117	58	19	3
Andohahelo	Antsiraka	10	-	30	1 228	260	146	30	18
Andohahelo	Antsiraka	4	-	11	504	57	31	15	10
Andohahelo	Antsiraka	18	-	78	4 370	758	523	99	39
Andohahelo	Antsiraka	5	-	15	700	135	62	17	10
Andohahelo	Antsiraka	4	-	11	480	39	24	9	5
Andohahelo	Antsiraka	9	-	42	659	303	240	63	29
Andohahelo	Antsiraka - Vavasso	12	-	51	2 644	276	221	64	38
Andohahelo	Antsiraka - Boka	24	-	68	2 657	346	243	65	46

District	Commune	Nb. d'EPP	Nb. EPP communales	Nb. seats de classe des EPP	Résultats EPP en 07-08	Candidats des EPP en CPE 08	Candidats des EPP pays en CPE 08	Nombre enseignants des EPP en 07-08	Nombre enseignants PMM dans les EPP 07-08
Andasibe	Andasibe-Ikandane	16	-	49	3 187	540	253	79	48
Andasibe	Andasibe	5	-	14	519	73	49	12	8
Andasibe	Andasibe	10	-	43	1 932	350	210	51	31
Andasibe	Andasibe-Tsieloharano	10	-	45	1 671	138	82	53	38
Andasibe	Philippine-Bokura	11	-	38	1 542	256	103	38	23
Andasibe	Mandissa	7	-	24	548	151	88	27	14
Andasibe	Sodony Andoharany	12	-	46	2 156	456	369	49	29
Andasibe	Sifany-Mariakovanindra	9	-	39	1 575	354	265	41	21
Andasibe	Tombokary	4	-	19	617	211	90	16	10
Andasibe	Antanohy	4	-	14	626	71	50	12	10
Andasibe	Antanohy	4	-	15	519	85	65	17	8
Andasibe	Andasibe	20	10	67	3 382	885	152	74	47
Andasibe	Andasibe	11	3	31	1 386	217	95	35	20
Andasibe	Andasibe	24	7	61	3 271	450	166	79	49
Andasibe	Andasibe	20	11	70	2 540	299	228	102	57
Andasibe	Andasibe	12	3	35	1 482	242	131	35	25
Andasibe	Andasibe	31	2	102	3 666	482	434	115	58
Andasibe	Antsoahy	8	-	51	2 995	411	191	62	39
Andasibe	Becoune	17	8	46	2 140	183	69	47	34
Andasibe	Antsoahy	14	3	57	1 752	294	182	51	32
Andasibe	Antsoahy	27	1	79	1 654	405	225	68	27
Andasibe	Antsoahy	11	2	27	1 376	122	65	31	20
Andasibe	Antsoahy-Andono	6	-	26	922	182	94	24	18

District	Communes	US d'EPP	US EPP communales	US ville de classés des EPP	habitants au EPP au 07.08	Candidats des EPP au CEPE 08	Candidats des EPP au CEPE 08	Nombre éligibles des EPP au 07.08	Nombre éligibles HAB dans les EPP 07.08
Agadez	Agadez	20	6	57	1 180	192	95	49	35
Agadez	Abouhammanim Moussa- zou	12	1	40	1 304	210	120	36	24
Agadez	Agadez	9	3	26	1 732	156	73	36	24
Agadez	Agadez	1	0	6	267	57	17	6	87
Agadez	Agadez	7	1	25	1 687	192	94	25	17
Agadez	Agadez	12	1	47	1 400	162	103	39	20
Agadez	Agadez	11	4	21	915	27	22	20	15
Agadez	Agadez	18	1	85	2 750	376	178	67	31
Agadez	Agadez	11	3	19	958	31	3	20	16
Agadez	Agadez	4	0	17	652	95	68	16	11
Agadez	Agadez	15	2	33	2 067	47	23	34	22
Agadez	Agadez	17	0	62	2 327	300	209	62	30
Agadez	Agadez	18	4	52	2 345	217	147	47	33
Agadez	Agadez	17	1	51	2 233	272	173	61	39
Agadez	Agadez	13	0	39	1 658	114	67	35	17
Agadez	Agadez	14	2	42	2 017	276	147	42	25
Agadez	Agadez	17	4	37	1 710	65	29	45	34
Agadez	Agadez	7	0	28	1 372	159	39	27	15
Agadez	Agadez	15	0	72	2 104	403	287	54	21
Agadez	Agadez	9	0	44	1 281	218	164	39	17
Agadez	Agadez	6	0	28	1 063	156	64	26	11
Agadez	Agadez	6	0	26	889	140	112	23	4

District	Commune	Nb d'EPP	Nb EPP communales	Nb seats de classe des EPP	Résultats EPP en 07/08	Candidats des EPP en CPE 08	Candidats des EPP rattachés (CPE 08)	Nombre enseignants des EPP en 07/08	Nombre enseignants rattachés (Rattachés des EPP 07/08)
Municipalités	Achikuma :	12	.	50	1 163	196	125	98	16
Municipalités	Achikuma	5	.	29	775	122	86	21	9
Municipalités	Achikuma médianale	15	.	58	1 624	265	174	49	22
Municipalités	Achikuma médianale	19	.	72	2 407	428	258	64	31
Municipalités	Achikuma	3	.	11	351	64	44	11	5
Municipalités	Achikuma	10	.	36	1 411	188	135	37	18
Municipalités	Achikuma	11	.	51	1 035	244	162	34	12
Municipalités	Achikuma	20	.	79	2 502	381	315	68	29
Municipalités	Achikuma	5	.	22	812	106	45	22	11
Municipalités	Achikuma	4	.	20	632	96	74	18	8
Municipalités	Achikuma	16	1	28	2 882	557	419	78	20
Municipalités	Achikuma	8	.	42	1 335	305	169	36	11
Municipalités	Achikuma	9	.	35	1 443	180	182	36	16
Municipalités	Achikuma	14	.	58	1 796	269	205	50	26
Municipalités	Achikuma	7	.	31	672	170	122	28	11
Municipalités	Achikuma	7	.	30	741	165	122	23	10
Municipalités	Achikuma	27	5	85	2 907	388	275	77	35
Municipalités	Achikuma	12	.	52	1 035	227	202	36	15
Municipalités	Achikuma	8	3	26	839	140	97	29	22
Municipalités	Achikuma	4	.	23	674	94	75	16	5
Municipalités	Achikuma Nord	3	.	17	608	124	71	15	7

Annexe 9. Éducation - Primaire Privée

État	Commun	En école primaire privée	En salle de classe	Enregistrés dans les écoles privées en 07-08	Candidats école privée sur CEPE-08	Enregistrés école privée sur CEPE-08	Enregistrés dans les écoles privées en 07-08	Enregistrés dans les écoles privées en 07-08	Enregistrés dans les écoles privées en 07-08	Enregistrés dans les écoles privées en 07-08
Antigua-et-Barbude	Antigua-et-Barbude	423	2 445	60 526						Non
Arménie	Arménie	3	10	545	94	63	9	9	9	Non
Aruba	Aruba	1	5	206	54	29	3	3	3	Non
Australie	Australie	10	53	1 546	288	214	54	54	54	Non
Autriche	Autriche	7	32	1 044	155	114	22	22	22	Non
Azerbaïdjan	Azerbaïdjan	35	126	3 859	446	422	113	113	113	Non
Bahamas	Bahamas	29	122	3 266	531	484	107	107	107	Non
Banladesh	Banladesh	27	135	3 382	535	482	141	141	141	Non
Barbade	Barbade	7	17	467	77	67	12	12	12	Non
Bélarus	Bélarus	15	70	2 055	304	245	65	65	65	Non
Belize	Belize	5	17	712	166	23	16	16	16	Non
Bénin	Bénin	18	102	3 337	576	386	99	99	99	Non
Bermudes	Bermudes	8	36	977	145	123	38	38	38	Non
Bhoutan	Bhoutan	10	51	2 109	278	238	50	50	50	Non
Bolivie	Bolivie	8	47	1 688	238	206	46	46	46	Non
Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine	8	35	1 457	240	177	53	53	53	Non
Botswana	Botswana	16	85	2 881	481	415	74	74	74	Non
Bразил	Bразил	8	33	659	186	87	31	31	31	Non
Bulgarie	Bulgarie	2	17	681	39	22	14	14	14	Non
Burkina Faso	Burkina Faso									Non
Burundi	Burundi	5	23	951	190	104	20	20	20	Non

District	Commune	lib. école primaire privée	lib. école de d'enseignement	locataires des écoles primaires en 2018	Candidats école primaire en 2018	Candidats école primaire en 2019	lib. école primaire privée	lib. école de d'enseignement	locataires des écoles primaires en 2018	Candidats école primaire en 2018	Candidats école primaire en 2019	lib. école primaire privée	lib. école de d'enseignement
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	5	25	904	107	105	22	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	2	10	579	45	45	12	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	12	61	1.761	254	236	60	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	9	54	2.307	268	196	59	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	1	7	274	63	29	5	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	5	20	874	94	91	24	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	22	135	2.519	360	318	85	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	12	96	1.298	181	128	51	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	14	105	1.705	278	258	78	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	10	78	957	150	129	72	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	34	355	7.575	866	677	192	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	10	41	726	116	94	33	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	59	431	5.026	676	582	352	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	7	27	792	136	85	21	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	6	29	372	51	46	24	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	4	17	580	89	76	17	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	38	274	3.444	591	499	260	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	13	67	1.115	155	120	42	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	1	4	85	12	12	5	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	2	10	155	27	24	10	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	1	3	145	19	7	4	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	9	42	1.100	188	165	29	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Arrondissement d'Antananarivo	Antananarivo	9	37	1.025	159	139	40	Non	Non	Non	Non	Non	Non

País	Comuna	Idade média múltipla priva	Idade média do dois	Ano de início das aulas priva em 07-08	Condição avaliada no CEPE-08	Candidatos avaliados no CEPE-08	Idade média avaliada em 07-08	Existência de educação	Existência de educação
Archiepiscopo	Archiepiscopo	3	12	135	91	77	11	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	1	4	205	37	21	3	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	22	67	2753	365	312	62	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	6	21	639	37	62	20	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	8	22	517	43	16	18	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	5	13	195	29	13	11	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	22	23	1557	239	188	63	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	4	15	475	96	51	14	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	28	139	3412	466	397	19	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	-	-	-	-	-	-	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	72	7	342	75	70	6	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	6	13	431	45	25	20	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	7	21	560	88	60	21	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	6	21	422	45	36	16	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	21	102	2906	394	308	105	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	5	26	765	85	63	23	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	1	3	115	18	11	3	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	3	4	176	16	4	4	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	22	60	2791	443	393	62	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	1	3	76	12	7	3	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	-	-	-	-	-	-	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	34	156	2684	581	524	145	Non	Non
Archiepiscopo	Archiepiscopo	7	21	568	58	45	17	Non	Non

Indret	Commune	lib. accla. primura pride	lib. accla. fo dona	locutis don in. accla. pride in 27-28	Candida accla. pride in CFE 08	Candida accla. pride in CFE 08	lib. accla. pride in 07-08	Excess Rhénans	Excess lib. d'accla. don
Andemurde	Andemurde	22	55	2 358	271	189	52	Non	Non
Andemurde	Andemurde	16	67	2 680	345	307	72	Non	Non
Andemurde	Andemurde	3	6	444	56	53	5	Non	Non
Andemurde	Andemurde	10	29	1 009	167	135	27	Non	Out
Andemurde	Andemurde	4	15	606	219	138	17	Non	Non
Andemurde	Andemurde	19	52	1 929	201	151	55	Non	Non
Andemurde	Andemurde	7	24	895	163	95	23	Non	Non
Andemurde	Andemurde	11	29	1 257	259	288	30	Non	Non
Andemurde	Andemurde	8	24	755	95	83	26	Non	Non
Andemurde	Andemurde	8	29	1 592	177	161	35	Non	Non
Andemurde	Andemurde	6	10	292	35	18	9	Non	Non
Andemurde	Andemurde	2	4	253	30	26	9	Non	Non
Andemurde	Andemurde	4	16	900	150	99	21	Non	Non
Andemurde	Andemurde	4	11	235	26	10	9	Non	Non
Andemurde	Andemurde	11	10	899	93	54	21	Non	Non
Andemurde	Andemurde	4	16	406	44	35	15	Non	Non
Andemurde	Andemurde	4	14	416	85	73	10	Non	Non
Andemurde	Andemurde	8	27	619	77	66	25	Del	Non
Andemurde	Andemurde	10	31	1 077	151	130	26	Non	Non
Andemurde	Andemurde	5	7	355	31	18	8	Non	Non
Andemurde	Andemurde	7	19	357	45	22	13	Non	Non
Andemurde	Andemurde	4	4	339	61	36	4	Non	Non
Andemurde	Andemurde	1	5	79	17	10	5	Non	Non

District	Commune	th école primaire privée	th salle de classe	inscrits dans les écoles primaires en 07-08	Candidats école privée recu au CEPE en 07-08	th enseignants école privée en 07-08	Existence d'infrastructures	Existence d'école privée
Bejaourah	Tassatoua-Gadine	-	-	-	-	-	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	4	13	236	41	20	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou Amqouanjoou	1	5	83	6	4	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	3	4	220	35	3	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	2	128	27	19	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	3	153	24	10	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	4	11	382	40	43	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	4	177	10	4	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	11	42	1374	247	193	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	2	151	-	-	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	8	25	320	66	43	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	3	230	-	-	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	11	33	1111	133	107	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	12	19	727	69	39	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	9	43	1292	251	219	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	15	40	1781	280	194	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	4	3	241	11	2	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	7	15	546	43	35	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	11	19	613	47	14	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	13	35	1087	134	117	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	3	9	280	30	29	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	2	6	65	38	17	Non	Non
Bejaourah	Amqouanjoou	3	10	320	66	61	Non	Non

Annexe 10. Education - Secondaire publique

Blaslet	Commune	NU de CEF	NU de la classe	Nombre des CEF en 08/09	Effectifs CEF en 07/08	Candidats CEF en 08/09	Effectifs en 07/08	Effectifs en 08/09
Actuative Actuative	Actuative Actuative	14	292	4 600	23 710	2 598	620	28
Actuative Actuative	Actuative	1	10	154	623	27	13	9
Actuative Actuative	Actuative	1	4	59	218	27	5	-
Actuative Actuative	Actuative	1	12	158	668	31	24	3
Actuative Actuative	Actuative	1	7	128	384	27	14	-
Actuative Actuative	Actuative	1	14	212	955	190	27	4
Actuative Actuative	Actuative	1	9	101	582	63	23	-
Actuative Actuative	Actuative	1	17	222	847	90	28	-
Actuative Actuative	Actuative	1	10	213	539	72	10	8
Actuative Actuative	Actuative	1	2	46	374	48	13	-
Actuative Actuative	Actuative	1	4	120	287	31	12	-
Actuative Actuative	Actuative	1	13	214	804	93	30	-
Actuative Actuative	Actuative	1	9	137	605	74	19	-
Actuative Actuative	Actuative	-	-	-	-	-	-	-
Actuative Actuative	Actuative	-	-	-	-	-	-	-
Actuative Actuative	Actuative	1	7	126	293	19	11	-
Actuative Actuative	Actuative	1	14	237	894	131	32	-
Actuative Actuative	Actuative	1	8	84	520	26	12	-
Actuative Actuative	Actuative	-	-	-	-	-	-	-
Actuative Actuative	Actuative	-	-	-	-	-	-	-
Actuative Actuative	Actuative	1	11	198	827	46	23	-
Actuative Actuative	Actuative	-	-	-	-	-	-	-

District	Commune	Nbre CEB	Nb. mille de classe	Inscrits au CEB dans les CEB en 09-07	Inscrits au CEB en 07-08	Candidats CEB en EEC 08	Candidats CEB en EEC 09	Nb. inscriptions CEB en 07-08	Nb. inscriptions CEB en 07-09
Arrondissement Anzobondane	Fondorona	1	5	76	280	41	14	2	5
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1							
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1							
Arrondissement Anzobondane	Sorona	1		100					
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	7	200	286	154	82	27	
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	19	405	1 128	190	74	46	4
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	9	126	522	88	58	24	5
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	8	236	792	128	70	34	6
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	7	251	641	116	66	28	1
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	2	18	312	1 332	217	85	30	13
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	8	144	577	180	54	27	3
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	2	16	326	1 513	199	109	77	29
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	7	178	397	77	18	14	2
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	5	58	286	62	11	10	2
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	7	212	599	86	50	20	7
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	17	337	1 289	83	45	19	4
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	2	21	344	1 171	188	104	41	10
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	10	201	508	172	112	53	7
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	4	65	262	44	17	12	
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	4	38	147			4	4
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	7	107	354	50	23	12	6
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	10	237	1 050	259	122	28	
Arrondissement Anzobondane	Ambodohidrahona	1	4	36	102			4	4

País(es)	Comuna	Nº de CED	Nº sala de classe	Inscrei- tos em 01-08 Anos let. CED no 08-09	Inscrei- tos em CED em 07-08	Candidatos CED em BEPC 08	Candidatos CED veja em BEPC 08	Nº inscrei- tos em CED em 07-08	Nº inscrei- tos em FACUL em 07-08
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	3	70	823	59	25	7	5
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	12	257	1 023	257	21	36	10
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	9	130	631	152	46	21	8
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	7	149	624	100	43	14	5
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	8	130	292	93	35	8	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	11	200	850	172	45	19	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	5	27	445	91	40	14	4
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	14	166	858	163	112	27	1
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	5	91	140	-	-	4	4
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	5	61	228	-	-	7	6
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	4	143	516	94	24	17	4
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	6	148	509	107	46	14	5
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	11	210	718	132	102	30	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	8	115	443	54	28	10	4
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	3	37	51	-	-	7	7
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	11	342	1 096	255	109	21	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	-	-	-	-	-	-	-	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	8	130	631	90	27	24	-
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	2	7	157	459	112	55	20	12
Antígua e Barbuda	Antígua Barbuda	1	8	185	554	126	54	18	3

District	Commune	Nbre CEB	Nb ville de classe	Inscriptions dans les CEB en 09-07	Inscriptions CEB en 07-08	Candidats CEB en BEPC 08	Candidats CEB en BEPC 09	Nb inscriptions CEB en 07-08	Nb inscriptions dans les CEB en 07-09
Andohahelo	Andohahelo	1	9	200	677	111	59	21	7
Andohahelo	Andohahelo	1	1	17	54	-	-	-	-
Andohahelo	Andohahelo	1	10	173	537	118	68	19	4
Andohahelo	Andohahelo	2	5	85	253	117	11	15	6
Andohahelo	Andohahelo	1	6	80	138	136	22	6	4
Andohahelo	Andohahelo	1	6	82	242	135	22	14	4
Andohahelo	Andohahelo	1	6	177	450	98	27	11	3
Andohahelo	Andohahelo	2	7	225	430	44	38	13	4
Andohahelo	Andohahelo	2	8	110	308	41	16	15	11
Andohahelo	Andohahelo	1	2	-	-	-	-	-	-
Andohahelo	Andohahelo	1	4	105	334	59	21	14	5
Andohahelo	Andohahelo	1	5	115	461	78	44	17	4
Andohahelo	Andohahelo	1	8	164	355	69	34	15	5
Andohahelo	Andohahelo	1	4	137	354	55	27	13	-
Andohahelo	Andohahelo	2	6	120	401	80	14	15	5
Andohahelo	Andohahelo	1	5	105	377	96	29	10	5
Andohahelo	Andohahelo	3	27	474	1 458	283	160	56	16
Andohahelo	Andohahelo	1	7	145	577	73	31	17	7
Andohahelo	Andohahelo	1	5	15	32	-	-	3	3
Andohahelo	Andohahelo	1	9	91	485	87	42	17	7
Andohahelo	Andohahelo	2	12	193	738	154	81	25	7
Andohahelo	Andohahelo	1	5	29	45	-	-	4	4
Andohahelo	Andohahelo	1	4	90	227	32	10	10	3

Distrit	Comunas	N.º de CED	N.º de sala de clases	Insatis en 2000 Años los CED en 08-09	Insatis en CED en 07-08	Candidatos CED en BEPC 08	Candidatos CED voto en BEPC 08	N.º enseñantes CED en 07-08	N.º enseñantes FAL en 07-08
Bejaorabo	Angosantjona	2	2	55	265	-	-	12	12
Bejaorabo	Amfobimmarina Marovozafina	1	4	74	143	-	-	9	4
Bejaorabo	Ambavokaly	1	2	39	81	-	-	5	3
Bejaorabo	Belantim	1	2	45	164	-	-	5	5
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	3	49	134	-	-	6	5
Bejaorabo	Ambabavokaly	1	7	137	273	55	12	11	6
Bejaorabo	Amfobimmarina	-	-	8	-	-	-	-	-
Bejaorabo	Bejaorabo	2	13	299	618	45	71	21	5
Bejaorabo	Amfobimmarina	-	-	12	-	-	-	-	-
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	3	83	107	-	-	6	2
Bejaorabo	Amfobimmarina	-	-	21	-	-	-	-	-
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	10	190	632	150	49	13	2
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	6	116	223	33	16	10	1
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	5	194	374	52	16	6	2
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	4	87	158	33	10	8	1
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	3	136	174	-	-	4	2
Bejaorabo	Amfobimmarina	-	-	19	-	-	-	-	-
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	2	67	141	-	-	6	2
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	9	247	641	100	55	17	8
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	8	229	665	101	70	18	1
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	5	93	303	52	47	11	6
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	6	216	631	82	57	7	-
Bejaorabo	Amfobimmarina	1	8	105	443	141	62	17	7

District	Commune	Nbre CEB	Nb. mille de classe	Inscrits au 01-07 dans les CEB au 09-07	Inscrits au CEB au 07-08	Candidats CEB au BEPC 08	Candidats CEB au BEPC 09	Nb. inscriptions CEB au 07-08	Nb. inscriptions au BEPC 09
Mampikandiana	Ambohitany	1	8	100	435	98	53	13	4
Mampikandiana	Ambohitantanimena	1	9	162	471	94	64	15	7
Mampikandiana	Ambohitantanimena	1	11	198	717	227	115	17	9
Mampikandiana	Ambohitany	1	5	47	194	67	34	6	•
Mampikandiana	Ambohitantany	1	11	147	498	105	69	18	8
Mampikandiana	Antsy	1	19	205	655	196	93	22	3
Mampikandiana	Antsivondy	1	10	318	758	199	123	24	13
Mampikandiana	Antsivondy	1	2	46	164	22	15	6	•
Mampikandiana	Antsivondy	1	8	111	377	56	46	12	5
Mampikandiana	Antsivondy	2	13	361	1 093	298	144	28	9
Mampikandiana	Antsivondy	1	11	156	539	131	75	21	2
Mampikandiana	Antsivondy	1	4	121	214	33	14	7	2
Mampikandiana	Antsivondy	1	5	187	463	70	38	18	11
Mampikandiana	Antsivondy	1	10	134	540	98	61	17	3
Mampikandiana	Antsivondy	1	5	112	202	59	34	10	2
Mampikandiana	Antsivondy	1	11	179	638	197	123	14	•
Mampikandiana	Antsivondy	1	13	284	853	214	165	25	16
Mampikandiana	Antsivondy	1	8	99	234	50	27	12	7
Mampikandiana	Antsivondy	1	3	56	98	•	•	2	•
Mampikandiana	Antsivondy Nord	1	4	67	89	•	•	5	1

Annexe 11. Education - Secondaire Privée

Modèle	Communauté	106 collèges privés	85 collèges de classe	Annuaire QVA dans collèges privés en 08-09	Inserts en collèges privés en 07-08	Candidats collèges privés en BEC 09	Candidats collèges privés en BEC 08	Insérts en collèges privés en 07-08
Actinomixte Antennulaire	Actinomixte Antennulaire	277	414	14 615	40 741	14 896	9 279	4 593
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	-	-	-	-	-	-	-
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	-	-	-	-	-	-	-
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	5	27	813	767	147	105	63
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	4	15	192	479	77	34	26
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	14	55	550	1 754	421	196	127
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	14	62	537	1 976	424	220	99
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	10	52	416	1 924	497	337	106
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	2	7	19	150	21	8	6
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	11	40	438	1 329	234	110	77
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	2	7	92	332	34	8	16
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	11	65	815	2 880	602	172	82
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	3	11	91	217	31	8	18
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	8	36	338	1 238	279	159	62
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	4	95	535	1 607	328	255	53
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	4	19	193	684	175	105	23
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	9	34	490	1 608	343	264	80
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	3	9	110	238	45	34	14
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	-	-	-	-	-	-	-
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	-	-	-	-	-	-	-
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	3	22	227	979	221	100	25
Actinomixte Antennulaire	Antennulaire	4	25	72	900	55	24	37

Statistika	Commune	Nb colléges privés	Nb salles de classe	Inscrits au 01-09 dans colléges privés	Inscrits au colléges privés au 07-08	Candidats colléges privés au BEPC 08	Candidats colléges privés au BEPC 09	Nombre enseignants colléges privés au 07-08
Arrondissement Antananarivo	Fianarantsoa	2	17	48				
Arrondissement Antananarivo	Ambodivohitra	6	21	151	610	153	75	51
Arrondissement Antananarivo	Ambositra-Ambodato	3	16	107	753	143	80	24
Arrondissement Antananarivo	Société							
Arrondissement Antananarivo	Antaninjo Fenoarivo	3	12	153	320	169	79	22
Arrondissement Antananarivo	Alasara	3	16	289	748	141	108	34
Arrondissement Antananarivo	Ambohimilaza Rivotry	3	14	176	632	127	36	26
Arrondissement Antananarivo	Ambahimanambato	4	12	114	291	12	3	16
Arrondissement Antananarivo	Antaninanga - Rova	2	7	34	176	29	5	12
Arrondissement Antananarivo	Ambohimampahaly	17	70	1 054	3 494	530	201	163
Arrondissement Antananarivo	Antena Gira	2	7	128	144	13	5	11
Arrondissement Antananarivo	Ambodivohitra	29	67	780	2 201	459	207	161
Arrondissement Antananarivo	Ambahimanambato	1	4	37	132			
Arrondissement Antananarivo	Fialana	1	4	46	141	46	11	9
Arrondissement Antananarivo	Manakay							
Arrondissement Antananarivo	Solofo Nanindana	20	87	507	2 220	732	315	198
Arrondissement Antananarivo	Idara Volamandry	5	11	127	389	64	31	16
Arrondissement Antananarivo	Rosendran							
Arrondissement Antananarivo	Vindraz							
Ambodiranomiro	Ambato	1	4	12	53	10	6	5
Ambodiranomiro	Ambatampy	3	10	193	547	107	83	25
Ambodiranomiro	Ambodidratana	4	15	187	732	177	91	47
Ambodiranomiro	Ambahimanambato	1	5	90	228	234	11	7

Etiketi	Comuna	65 college pînă	65 scoli de clase	Încrisi în clasă din college pînă în 08-09	Încrisi în college pînă în 07-08	Candidați college pînă în BEC 08	Încrisi în college în college pînă în 07-08
Ambeșduntru	Ambeșduntru						
Ambeșduntru	Ambeșduntru	14	40	370	1 843	303	83
Ambeșduntru	Ampangala	7	8	40	194	-	9
Ambeșduntru	Amperetokum						
Ambeșduntru	Angamulua						
Ambeșduntru	Amulua	9	22	153	505	69	86
Ambeșduntru	Amvuthe	3	8	44	215	46	12
Ambeșduntru	Amvuthe	13	50	650	2 017	421	91
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe	4	13	112	339	48	15
Ambeșduntru	Amvuthe	1	4	24	44	3	5
Ambeșduntru	Amvuthe	3	9	78	290	43	26
Ambeșduntru	Amvuthe	15	61	527	1 921	834	97
Ambeșduntru	Amvuthe	2	8	72	270	44	5
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe	6	26	400	1 538	390	98
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe						
Ambeșduntru	Amvuthe	19	81	735	2 207	463	136
Ambeșduntru	Amvuthe	2	2	66	50	9	8
Ambeșduntru	Amvuthe	4	14	196	157	108	21

Statut	Commune	Nb collège privé	Nb salles de classe	Inscrits au collège dans collège privé en 08-09	Inscrits au collège privé en 07-08	Candidats collège privé en BEPC 08	Candidats collège privé en BEPC 09	Nombre enseignants collège privé en 07-08
Musikambiano	Ambakury							
Musikambiano	Ambakury ambakururu	1	4	18	70	20	10	6
Musikambiano	Ambakurambakury							
Musikambiano	Ambakurambury	1	1	6	202	78	55	7
Musikambiano	Ambakurambura							
Musikambiano	Ambury	1	2	10	27	17	18	3
Musikambiano	Amburambury	5	16	154	520	131	108	24
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura	5	19	206	548	151	89	27
Musikambiano	Amburambura	2	5	64	161	64	30	7
Musikambiano	Amburambura	2	10	78	298	57	33	12
Musikambiano	Amburambura	1	4	57	204	34	34	8
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura	1	2	22	33			3
Musikambiano	Amburambura	1	1	6	9			3
Musikambiano	Amburambura							
Musikambiano	Amburambura	2	4	27	67			2
Musikambiano	Amburambura							

Annexe 12. Éducation - Lycée public

[illegible]

Annexe 13. Education - Lycée privé

Statut	Commune	Al. lycée privé d'enseignement général	Al. autre de classe	Inscrits en 2018 lycée privé en (08-09)	Inscrits au lycée privé en 07-08	Candidats lycée privé en BACC 08	Candidats lycée privé inclus en BACC 08	Al. enseignement lycée privé en 07-08
Autonome Rattachée	Autonome Rattachée	116	502	6 167	17 301	12 387	5 487	2 697
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	3	12	267	381	136	72	35
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	5	23	313	154	279	113	50
Autonome Rattachée	Autonome	8	22	357	833	245	100	63
Autonome Rattachée	Autonome	6	19	397	1 273	483	222	99
Autonome Rattachée	Autonome	1	2	-	5	-	-	4
Autonome Rattachée	Autonome	3	21	192	409	194	83	31
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	1	7	228	460	113	49	-
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	4	17	100	675	81	24	19
Autonome Rattachée	Autonome	1	20	400	851	334	138	33
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	3	14	153	303	88	49	25
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-
Autonome Rattachée	Autonome	2	19	257	905	432	86	17
Autonome Rattachée	Autonome	1	3	7	69	-	1	9
Autonome Rattachée	Autonome	-	-	-	-	-	-	-

Indice	Comuna	III. Iyda privo d'assignacioni general	IV. Iyda de class	Inscriti en 2011 Iyda privo en (08-09)	Inscriti au Iyda privo en 07-08	Condicion Iyda privo en BACC (08)	Condicion Iyda privo en BACC (08)	III. assignacioni Iyda privo en 07-08
Anticardiac	Anticardiacum	3	11	75	187	85	30	29
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	1	1	152	25	125	23	9
Anticardiac	Anticardiacum	1	6	99	167	-	-	9
Anticardiac	Anticardiacum	4	12	159	304	97	39	19
Anticardiac	Anticardiacum	1	3	18	48	12	7	10
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	7	20	211	489	202	107	44
Anticardiac	Anticardiacum	1	2	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	7	22	267	440	209	105	54
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	10	35	391	1 235	503	216	86
Anticardiac	Anticardiacum	1	2	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	1	4	42	81	23	13	9
Anticardiac	Anticardiacum	4	11	169	306	156	52	18
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	-	-	-	-	-	-	-
Anticardiac	Anticardiacum	5	17	214	957	117	52	32

Unidad	Comunidad	70.000 privs d'anteprograma gestat	46.000 de cens	Intoris en 201 lyda privs en 08-09	Intoris en lyda privs en 07-08	Comidars lyda privs en BACC UB	Comidars lyda privs en lyda BACC UB	IS anadidm lyda privs en 07-08
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	1	3	44	85	8	-	9
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	7	30	915	707	243	110	48
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	6	32	363	955	247	172	48
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	3	16	284	598	174	83	19
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	8	37	940	929	343	187	53
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	2	8	165	201	82	35	9
Ambedidm	Ambedidm	4	20	343	804	221	116	26
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-
Ambedidm	Ambedidm	-	-	-	-	-	-	-

Annexe 14. Education - Lycée technique public

Établissement	Commune	Elèves privés d'enseignements généraux	Nombre de salles de classe	Elèves en 2 ^e année privée en 08-09	Inscriptions privées en 07-08	Candidats lycées privés en BACC-08	Candidats lycées privés cours au BACC-08	Nombre enseignants lycées privés en 07-08
Antananarivo Renouveau	Antananarivo Renouveau	114	502	6 167	17 301	12 137	5 487	2 697
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	3	12	207	381	136	77	85
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	5	23	313	754	279	113	50
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	8	22	357	833	245	100	43
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	6	19	997	1 273	483	222	59
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	2	.	5	.	.	4
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	3	21	192	409	194	63	31
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	7	228	460	113	49	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	4	17	100	675	81	24	19
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	20	400	651	334	230	33
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	3	14	153	503	80	49	25
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	2	19	257	905	432	86	17
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	3	7	80	.	1	9
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	.	.	.	.	.	.	.

Reģiāls	Comunite	60 lycējs pīrā d'vairigpīrmas)	Amūntr sūlā dē cīnā	Amūntr lycējs pīrā dē 08-09	Amūntr lycējs pīrā dē 07-08	Comūntr pīrā dē MCC 08	Comūntr pīrā dē MCC 08	Amūntr amūntr pīrā dē 07-08
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	1	3	44	85	8		9
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	7	10	315	767	743	110	48
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	6	32	263	955	347	172	48
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	3	16	284	598	174	69	19
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	6	37	346	928	343	187	53
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr	2	6	165	282	82	35	9
Amūntr	Amūntr	4	20	343	804	221	116	26
Amūntr	Amūntr							
Amūntr	Amūntr							

Statut	Canton	M. Lyse privé d'enseignement général	Nombre salle de classe	Inscrits en 2 nd lycée privé en 08-09	Inscrits au lycée privé en 07-08	Candidats lycée privé en BACC 08	Candidats lycée privé en 07-08	Nombre enseignants lycée privé en 07-08
Manjakandiana	Andohahelo							
Manjakandiana	Ayepy							
Manjakandiana	Akaramandry							
Manjakandiana	Arschahala							
Manjakandiana	Akome Becha							
Manjakandiana	Manjakandiana	1	4	22	159	41	24	3
Manjakandiana	Marina							
Manjakandiana	Marisaoka							
Manjakandiana	Madamandana							
Manjakandiana	Manakizana							
Manjakandiana	Renovo							
Manjakandiana	Sodila							
Manjakandiana	Sambina							
Manjakandiana	Savandiana							
Manjakandiana	Ampana	1	2	8	21			6
Manjakandiana	Andohahelo							

Annexe 1b. Santé - Accès aux soins

Statut	Commun	Seule pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche	MS CSB I	MS CSB II	MS - nombre publications CSB II	Statut CSB I	Statut CSB II	MS - Les des régions polaires
Antenniste Antenniste	Antenniste Antenniste	Antenniste 1h à 3h	-	15	74	Oui	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	2	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	1	1	1	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	-	-	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	3	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	5	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	6	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	4	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	1	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	4	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	2	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	3	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	3	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	3	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	2	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	6	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	2	1	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	1	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	1	Non	Non	Non
Antenniste Antenniste	Antenniste	1h à 3h	-	1	2	Non	Non	Non

Matrice	Commentaire	Quelle pour se rendre à la destination la plus proche	Nb CSB I	Nb CSB II	Nb incidents publics dans les CSB II	Existence CSB I	Existence CSB II	Nb des des dispositifs publics
Amphibactime	Soychoudime	Moins d'1h	-	-	1	Non	Non	-
Amphibactime	Ampanon	Moins d'1h	1	-	1	Non	Non	-
Amphibactime	Amphibactime Nord	Moins d'1h	-	-	1	Non	Non	-

Annexé 17. Santé - personnel de santé

Projet	Commune	16 sites-entités dans établissements publics	16 infrastructures dans établissements publics	16 équipements dans établissements publics	16 établissements publics	16 établissements publics
Antananarivo Ratsihy	Antananarivo Ratsihy	4	37	39	109	6
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	2	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	-	1	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	-	3	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	1	5	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	3	6	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	-	4	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	1	1	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	1	4	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	-	2	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	2	3	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	-	3	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	1	5	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	2	2	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	1	1	5	1
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	3	-	1	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	2	-	-	1	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	-	1	1	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	1	2	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	1	1	-	3	-
Antananarivo Antananarivo	Antananarivo	-	-	-	-	-

District	Commune	Donnée pour le rendu au service de proximité le plus proche	Accessibilité du service de proximité le plus proche	Existence de médiateur dans le service de proximité	Facilité d'accès/cheminement par circulation	ES arrive public de proximité	ES sege-homme public dans la localité
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Non	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Oui	1	6
Antananarivo	Antananarivo	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	1	2
Antananarivo	Soanibe	1h à 35	Toute l'année	Non	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Non	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	2
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	2	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	2	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	4
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Oui	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Plusieurs fois	Oui	Non	3	3
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	2
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	1h à 35	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Antananarivo	Antananarivo	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	3	1
Antananarivo	Antananarivo	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	2	1
Antananarivo	Antananarivo	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	1	2
Antananarivo	Antananarivo	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	1	1

District	Commune	Donnée pour le rendu au service de l'expertise le plus proche	Accessibilité du service de expertise le plus proche	Existence de médiation dans le service de expertise	Prendrait-il d'investissement par expertise	ES arrive public de expertise	ES sege-termm public de expertise dans expertise
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	2	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Non	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	2	1
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	2	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	3	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Non	Non	2	1
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	2	1
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Non	Non	2	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Non	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Non	Non	3	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	2	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Oui	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	4	4
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	1	1
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Non	Non	1	0
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	2	1
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	3	1
Andohahelo	Andohahelo	Moins d'1h	Tous l'année	Oui	Non	2	0
Andohahelo	Andohahelo	1h à 35	Tous l'année	Oui	Non	1	0

district	commune	Durée pour se rendre au service de matériel le plus proche	Accessibilité du service de matériel le plus proche	Existence de matériel dans le service de maintenance	Productivité d'entretien par personne	Nb service public de entretien	Si appui-fournu publique dans entretien
Belgorodsk	Angrenskoye	Moins d'1h	Pièces usées	Oui	Non	2	0
Belgorodsk	Arbatskoye-Moskovskoye	1h à 3h	Pièces usées	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Arbatskoye	Moins d'1h	Toute l'année	Oui	Non	2	0
Belgorodsk	Belozersk	Moins d'1h	Pièces usées	Non	Non	1	1
Belgorodsk	Belozerskiy	Moins d'1h	Pièces usées	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskiy	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	1	1
Belgorodsk	Belozerskiy	1h à 3h	Toute l'année	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Belozersk	3h à 12h	Toute l'année	Oui	Oui	1	3
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Oui	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	1
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Oui	Non	1	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	1
Belgorodsk	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Non	Non	2	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	3	0
Belgorodsk	Belozerskoye	3h à 12h	Toute l'année	Non	Non	1	0
Belgorodskoye	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	2	1
Belgorodskoye	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	2	0
Belgorodskoye	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	3	0
Belgorodskoye	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	2	1
Belgorodskoye	Belozerskoye	1h à 3h	Toute l'année	Oui	Non	2	0

Annexe 19. South - Structure sandstone

[illegible]

Ambohitratrimo	Amasali	Cereals	Racine & tubercule	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Antanatha	Racine & tubercule	Légume	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Antaholoka	Légume	Racine & tubercule	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Antahafila	Racine & tubercule	Céréale	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Antanara	Racine & tubercule	Légume	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Fidimania	Racine & tubercule	Fruit	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Antanina	Racine & tubercule	Légume	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Amamandrazo	Racine & tubercule	Céréale	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Yatsa Avoan'ny	Racine & tubercule	Légume	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Ivets' Fianarana	Racine & tubercule	Céréale	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Atakaba	Racine & tubercule	Légume	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Muhawiza	Racine & tubercule	Légumineuse	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Mahitry	Céréale	Racine & tubercule	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Mamintina	Céréale	Racine & tubercule	Non	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Manjakarambatra	Céréale	Racine & tubercule	Oui	Non	Non	Non
Ambohitratrimo	Idramany	Légume	Légumineuse	Non	Non	Non	Non
Andamainat	Amabain - Votazala	Racine & tubercule	Légumineuse	Non	Non	Non	Non
Andamainazo	Antsain'ny Bekon	Racine & tubercule	Légumineuse	Non	Non	Non	Non
Andamainan	Ambohitratrimo	Racine & tubercule	Culture industrielle	Oui	Non	Non	Non
Andamainan	Andamainan	Racine & tubercule	Légumineuse	Non	Oui	Non	Non
Andamainan	Andamainan	Fruit	Légumineuse	Non	Oui	Non	Non
Andamainan	Amabain - Sainchiliana	Racine & tubercule	Légumineuse	Oui	Non	Non	Non
Andamainan	Fidimania-Bakau	Racine & tubercule	Céréale	Non	Non	Non	Non
Andamainan	Andamainan	Légumineuse	Racine & tubercule	Non	Oui	Non	Non
Andamainan	Sabainy Antahitamboly	Racine & tubercule	Légumineuse	Non	Oui	Non	Non
Andamainan	Sabainy Manjakarambatra	Racine & tubercule	Fruit	Non	Non	Non	Non
Andamainan	Tontanana	Racine & tubercule	Culture industrielle	Oui	Non	Non	Non

<i>Monjokandriana</i>	Samburu	Cédoles	Fruit	Non	Non	Non	Non
<i>Monjokandriana</i>	Savannah	Cédoles	Légumineuses	Non	Non	Non	Non
<i>Monjokandriana</i>	Argentine	Cédoles	Légumineuses	Non	Non	Non	Non
<i>Monjokandriana</i>	Antibiotique-Nord	Cédoles	Légumineuses	Non	Non	Non	Non

